

L'agriculture urbaine : une étude sur l'engagement agricole dans la région de la capitale nationale
canadienne

Stéphanie Lagueux

Mémoire soumis dans le cadre des exigences du programme de
Maîtrise ès arts sciences sociales, anthropologie

École d'études sociologiques et anthropologiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

Table des matières

Remerciements :	2
Résumé/Abstract :	3
Abréviations :	4
1. Introduction à l'AU :	5
2. Positionnement théorique :	11
3. Les facteurs popularisant l'AU :	14
4. Critiques envers l'AU :	26
5. L'AU, une diversité de formes :	33
5.1. Le niveau micro :	39
5.2. Le niveau méso :	43
5.3. Le niveau macro :	45
5.4. Support institutionnel et organisationnel pour l'AU :	48
6. L'AU dans la région de la capitale canadienne :	53
6.1. Le niveau micro :	54
6.2. Le niveau méso :	55
6.3. Le niveau macro :	58
6.4. Support institutionnel et organisationnel pour l'AU :	62
7. Analyse :	72
8. Conclusion :	81
9. Annexe : Carte régionale pour l'AU :	82
Bibliographie.....	86

Remerciements :

La complétion de ce mémoire n'aurait été possible sans l'appui et le support de nombreux membres de l'École d'études sociologiques et anthropologiques à l'Université d'Ottawa. J'aimerais commencer par remercier ma superviseure, professeure Deborah Sick, pour ses nombreux conseils à chaque étape de ma recherche, de l'élaboration du plan préliminaire jusqu'à la soumission du projet final. Encore, j'aimerais remercier professeur Victor Da Rosa pour son support indispensable dans l'accomplissement de ce mémoire. Pour terminer, je souhaite remercier ma famille qui m'a encouragée tout au long de ma carrière universitaire.

Résumé/Abstract :

Dans le contexte du 21^e siècle, l'agriculture urbaine (AU) prend son essor dans le Nord Global, et la littérature reconnaît les nombreux bienfaits, alimentaires, physiques, psychologiques et autres, liés à cette pratique. Dans le but d'approfondir le savoir existant sur l'AU, cette recherche exploratoire et descriptive cherche à comprendre la manière dont cette dernière s'exprime dans le cadre urbain de la capitale nationale canadienne. En adoptant la perspective de la théorie critique de la ville (TCV), ce travail examine la façon dont l'AU se développe dans les villes d'Ottawa et de Gatineau, aux niveaux micro, méso, macro, organisationnel et institutionnel, soit en négociant et en contestant l'accès aux terres urbaines. Enfin, nous notons les variations des types d'AU régionaux, leurs utilisations des terres urbaines ainsi que la prééminence d'une discussion continuelle entre acteurs par-le-bas et par-le-haut rendant possible l'implémentation de l'AU et son développement progressif. En dernier lieu, une carte détaillée analyse l'utilisation de l'espace ainsi que l'emplacement des entreprises d'AU dans la capitale canadienne.

In the Global North in the context of the 21st century, urban agriculture (UA) has grown in popularity, and an expanding scientific literature attributes numerous benefits to this practice (concerning nutrition, physical and/or psychological health, etc.). In order to deepen existing knowledge on this subject, this research paper takes an exploratory and descriptive standpoint to examine UA in the urban setting of Canada's capital region. Through the use of critical urban theory (CUT), this research examines the ways in which UA has grown in the cities of Ottawa and Gatineau, on micro, meso, macro, organisational and institutional levels, through negotiations and contestations of the current uses of urban space. It examines the variations of the types of UA in the region, their uses of space and their contributions to discussions with other actors leading to the implementation and continued development of UA. Lastly, a detailed map analyses the use of space and the locations of different UA projects in Canada's capital region.

Abréviations :

- **ASC** : Agriculture soutenue par la communauté
- **AU** : Agriculture urbaine
- **BFH** : Conférence « Bring Food Home »
- **DIY** : projet « Do-It-Yourself » (fait par soi-même)
- **GJ** : Guérilla jardinière
- **ONG** : Organisme non-gouvernemental
- **TCV** : Théorie critique de la ville

1. Introduction à l'AU :

En Amérique du Nord, pour la plupart des gens il semble n'y avoir qu'une option dominante en ce qui concerne l'approvisionnement en nourriture : l'épicerie. Néanmoins, des réseaux alimentaires alternatifs au modèle agroindustriel dominant existent dans les villes canadiennes. Ces tentatives, visant une multiplicité d'objectifs, tels que la minimisation de la distanciation entre consommateur et produit, l'alimentation saine ou la réclamation d'espaces urbains pour la production alimentaire prennent plusieurs formes. L'agriculture urbaine (AU) est une option qui implique une diversité de pratiques liées à l'agriculture et/ou l'élevage d'animaux en lieu urbain ou périurbain (Newman, Powell, et Wittman, 2015 ; Tornaghi, 2014). L'AU peut concerner des projets à l'échelle micro, méso ou macro, avec le jardinage privé, la guérilla jardinière, les jardins communautaires ou collectifs, les fermes urbaines, le support gouvernemental, les entreprises d'AU, les serres urbaines, les institutions scolaires, l'AU verticale ou sur toitures et des organismes promouvant activement cette pratique. En outre, l'AU est une pratique exercée par une multiplicité d'acteurs, dont des individus, des groupes, des organisations communautaires, des activistes, des entrepreneurs, etc. L'AU est maintenant perçue comme une manière de s'engager dans la production de nourriture et de s'impliquer dans les mouvements locavores et alimentaires (Newman, Powell et Wittman, 2015). Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, cette pratique se popularise, tel que démontré par le fait qu'elle prend part de 15% du marché alimentaire global (Tracey, 2011, p. 15). Comme nous allons le voir, l'AU n'est pas une pratique uniforme, mais bien une multiplicité de formes aux buts variant d'une ville ou d'une communauté à une autre.

Malgré sa réémergence dans le cadre contemporain, il est important de noter que l'AU n'est pas une pratique nouvelle, mais bien une technique de *coping* récurrente en périodes de trouble. Lorsque les pays du Nord Global firent face à la crise de la première et de la deuxième guerre mondiale, les gouvernements encouragèrent le jardinage pour l'autosuffisance, soit à travers les « Liberty Gardens »

pendant la première guerre (Slabinski, 2012, p. 256-257) ou les « Victory Gardens » pendant la deuxième (Goode, 2015, p. 189) :

During both world wars and the Great Depression of the 1930s, low-income urban gardeners who heeded the call to cultivate Victory Gardens went from seeing themselves as “needy” and dependent to seeing themselves as providers and contributors to the war effort (Barron, 2016, p. 7).

Selon le Département de l’agriculture aux États-Unis, il est estimé que ces jardins produisirent jusqu’à 10 million de tonnes de nourriture durant la deuxième guerre mondiale (Mogk, Wiatkowski et Weindorf, 2010, p. 1527). En plus, ces derniers étaient la norme dans plusieurs autres pays occidentaux, dont l’Australie (40% des légumes provenaient de ces jardins) (Evers et Hodgson, 2011, p. 587), la Suisse (le Plan Wahlen ou la Bataille des Champs) (Salomon Cavin, 2012, p. 19), le Royaume-Uni (Lawson, 2016), et plusieurs autres. Les périodes économiques difficiles et les récessions comme celles de 1960 à 1970 (Carlet, Schilling et Heckery, 2017, p. 7) ou de 2007 à 2008 furent aussi l’occasion d’un renouvellement de l’AU dans le nord global (Mincyte et Dobernig, 2016, p. 1772). En fait, il serait possible de retracer des réémergences occasionnelles de l’AU pendant des périodes de crises dans le passé lointain (par exemple, la dépression économique au Détroit en 1893 mena à la naissance du « Pingree Potato Patch ») (Arrobas, Lopes et Rodrigues, 2017, p. 2).

Un autre exemple marquant serait lorsque la nation insulaire de Cuba fut bouleversée en 1991 par l’effondrement soudain de l’Union Soviétique, menant à une période de crise reconnue comme *período especial*. Dans le but de protéger ses citoyens de la famine provoquée par un isolement des pays environnants, le gouvernement communiste appuya activement l’utilisation d’espaces urbains vacants pour l’agriculture, dans le but d’encourager l’autosuffisance (F.A.O, s.d. (e); Slabinski, 2012, p. 266; Tracey, 2011, p. 220). Même si l’AU comme telle était présente depuis son encouragement par le parti communiste en 1987, cette période perturbatrice fit en sorte que l’AU, ou plus précisément la pratique de culture écologique *organopónicos*, fut popularisée à grande échelle. Dans la ville capitale de la Havane, un total de 35 000 hectares fut réclamé pour assurer un approvisionnement de nourriture

à la ville (Lovell, 2010). Aujourd'hui, 60% de la production agricole à Cuba s'effectue toujours en espace urbain (F.A.O, s.d. (a)).

Dans le 21^e siècle au niveau planétaire, l'AU est pratiquée par un total de 800 million de personnes (F.A.O., s.d. (d)). Toutefois, cette pratique a su un renouvellement récent dans les pays du nord global. En effet, ces pays vivent dans un état de confort considérable assuré par un système qui délivre une panoplie de produits, recueillis à une échelle globale, dans les supermarchés, et ce, à l'année longue. Néanmoins, plusieurs penseurs citent les problèmes alimentaires qui vont bientôt venir éclater cette bulle de bien-être illusoire, surtout à cause de la surpopulation et du changement climatique. Par 2020, il est estimé que 45% de la population urbaine globale vivra dans la pauvreté et que, par 2025, la moitié de l'humanité résidera dans les villes (approximativement 2,5 milliards de personnes) (F.A.O, s.d. (a)). Par 2100, nous allons être 10 milliards d'humains sur la planète, et un *shift* considérable vers la résidence en ville prendra place, ceci faisant en sorte qu'il faudra produire plus de nourriture dans les cinquante prochaines années que nous en avons produit dans le dernier 10 000 ans. Il est estimé qu'il faudrait convertir l'équivalent approximatif de la superficie de l'Amérique du Sud en terres agricoles pour subvenir aux besoins alimentaires des populations futures (Besthorn, 2013, p. 193). Non seulement la surpopulation sera un défi, mais les conditions climatiques difficiles menaceront nos sources d'alimentation (par exemple, via la désertification, le manque de biodiversité, etc.) (Doiron, 2017 ; Los, 2009). Ceci dit, l'AU émerge en tant qu'objet d'intérêt dans les pays du nord global puisqu'elle se démontre une source alternative de production de nourriture au sein des villes. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1 mètre carré peut engendrer jusqu'à 20 kilogrammes de nourriture par année, et les jardins urbains peuvent même être jusqu'à 15 fois plus fructueux que des plantations rurales (F.A.O, s.d. (d)). Plusieurs villes sont aussi parsemées d'espaces potentiels pour l'AU qui demeurent pour la plupart non-utilisés. Par exemple, grâce aux espaces urbains existants à Londres, cette ville aurait le potentiel de créer 232 000 tonnes de nourriture, subvenant à 18% des besoins alimentaires de la population urbaine (Tracey, 2011, p. 25).

Heureusement, plusieurs reconnaissent déjà les bienfaits de l'AU et cette pratique se popularise graduellement dans le nord global, soit pour subvenir et/ou supplémenter adéquatement aux besoins des populations urbaines. La renaissance de l'AU dans le nord global coïncide non seulement avec la sécurité alimentaire en temps de crise mais avec une multiplicité de bienfaits, dont l'alimentation saine, les épargnes monétaires, la santé physique et mentale, la socialisation, l'inclusion, l'accessibilité, la réhabilitation, l'expression culturelle, l'apprentissage, l'activisme (incluant l'environnementalisme), l'autodétermination et l'expression artistique. L'AU se manifeste à travers la créations d'espaces en lieux urbains dédiés à la production alimentaire, menant plusieurs à lier la réémergence de cette dernière dans le nord global contemporain avec une critique directe du système agroindustriel dominant et de la distanciation s'étant instaurée entre consommateurs, producteurs et aliments.

Malgré une hausse d'intérêt importante vis-à-vis l'AU et son étendue progressive au niveau planétaire, hémisphère nord comme hémisphère sud, il reste toutefois des aires géographiques ou culturelles qui ne furent pas étudiées par rapport à leur application et leur utilisation de cette pratique. Jusqu'à présent, l'étude de l'AU dans des cadres géographiques, sociopolitiques, ethniques et culturels divergents a lentement prit son essor, mais ceci ne diminue pas la nécessité de poursuivre l'étude d'espaces urbains distincts non examinés à travers la lentille de l'étude de l'AU dans le but de laisser émerger des faits uniques qui pourraient changer notre compréhension des formes agricoles urbaines dans le nord global. À cette fin, la région de la capitale canadienne est un environ parsemé d'opportunités d'AU plurielles se distinguant selon des facteurs microsociaux, culturels, linguistiques ou autres, mais qui demeure peu étudiée à travers une optique concentrée sur l'AU. Cette recherche va donc étudier la capitale canadienne afin d'explorer les groupes ou initiatives existants dans cette région tout en jetant un coup d'œil à la manière dont les pratiquants de l'AU travaillent à créer des lieux pour que cette activité puisse subsister et répondre aux besoins des citoyens au sein de l'espace urbain limité. Selon la Commission de la capitale nationale (CCN), la région de la capitale nationale du Canada incorpore les villes d'Ottawa et de Gatineau, transcendant donc les frontières formelles

séparant les provinces de l'Ontario et du Québec (CCN, 2017). La région de la capitale canadienne est un endroit d'intérêt puisqu'elle est parsemée de lieux d'AU, tel que démontré par les multiples fermes urbaines, une centaine de jardins communautaires, les jardins privés, la guérilla jardinière (GJ), des entreprises commerciales pour l'AU et plusieurs autres. C'est en étudiant l'AU dans cette aire précise que nous serons en mesure de comprendre l'envergure et la pluralité des projets d'AU dans la région de la capitale canadienne et la manière dont ces lieux travaillent pour répondre aux besoins des citoyens.

Cette recherche approfondie le sujet de l'AU en identifiant ses diverses formes et participants ainsi que les problèmes liés à cette pratique, et ce, à l'aide d'une revue des études précédemment menées sur l'AU dans le nord global. Par après, grâce à l'adoption du cadre de la théorie critique de la ville (TCV), l'étude de la diversité de l'AU se focalisera surtout sur l'utilisation de l'espace par cette pratique au sein de la ville. Ainsi, cette recherche se concentrera sur le cadre urbain de la région de la capitale canadienne dans le but de jeter un coup d'œil à la manière dont l'AU se développe et évolue en s'accaparant et en négociant l'accès aux terres urbaines. Cette recherche englobe deux composantes, dont l'une qui se caractérise surtout par une revue littéraire de l'AU, dans le but de comprendre ce qui la caractérise dans le nord global, et l'autre qui se fie sur des sources ayant trait à la région de la capitale nationale canadienne dans le but de mieux saisir l'étendue de l'AU en son sein. Dans la deuxième partie du travail, l'étude de la multiplicité des types d'AU dans la région veut dire l'exploration de projets d'AU par ma personne, via la participation à des événements ou des opportunités de bénévolat me permettant d'entrer en contact avec des personnes impliquées, à examiner des formes d'AU à échelles différentes et à examiner la portée de l'AU dans la capitale. Compte tenu de ce qui précède, ma question de recherche se divisera en deux temps dans le but de réconcilier la diversité inhérente de l'AU et le cadre urbain spécifique de la région de la capitale nationale. La première question cherche à offrir une définition tentative de l'AU dans le nord global alors que la deuxième se concentre sur la présence de l'AU dans la capitale nationale canadienne :

1) Comment l'AU s'est-elle développée et diversifiée dans le nord global depuis l'avènement du 21^e siècle et quels facteurs influencent la popularisation de cette pratique agricole?

2) Plus précisément, comment la population urbaine de la région de la capitale nationale canadienne fait-elle pour encourager/participer au développement des espaces urbains dédiés à l'AU et quels sont les facteurs qui incitent la mise en place et le développement continu de ces entreprises agricoles?

Ces questions exploratoires et descriptives cherchent à combler un vide dans la littérature, soit en se concentrant non seulement sur un cadre urbain qui fut peu étudié jusqu'alors dans ce domaine (c'est-à-dire la ramification régionale spécifique de la capitale canadienne) mais en explorant les tendances plus larges qui caractérisent présentement l'AU dans le nord global et, plus précisément, dans les villes canadiennes. Après avoir offert une définition tentative de l'AU, de ses multiples formes ainsi que des facteurs incitant sa popularisation croissante, nous allons nous tourner vers une étude plus approfondie de la capitale nationale canadienne, de ses types d'AU ainsi que la manière dont ces derniers parviennent à s'accaparer d'espaces urbains pour fonctionner. Bien entendu, étant donné que la région à l'étude inclut les deux villes d'Ottawa et de Gatineau, nous allons examiner les particularités micro-régionales des différents projets ainsi que les spécificités légales et réglementaires des municipalités à l'étude. Par ailleurs, l'espace urbain spécifique à l'étude se différencie d'autres cadres urbains étudiés puisque celui-ci est une région capitale nationale axée sur le développement de ses infrastructures et l'accommodement d'une population grandissante, et ce, de façon durable (CCN, 2017).

Tout bien considéré, cette recherche est pertinente pour la communauté scientifique puisque la dernière décennie a vu un renouveau de l'AU, entraînant conséquemment une hausse d'intérêt de la part de plusieurs chercheurs envers la croissance et la diversification de cette pratique. De cette façon, l'AU se démontre un phénomène actuel digne de recherche, non seulement dans le sud global où les populations sont de plus en plus reléguées au cadre urbain, mais aussi dans le nord global où l'intérêt

envers les réseaux alimentaires alternatifs est en croissance et est rendu plus urgent par le réchauffement climatique qui risque d'affecter la sécurité alimentaire future (Tornaghi, 2014).

2. Positionnement théorique :

Tel que mentionné plus haut, l'adoption d'un positionnement théorique basé sur la théorie critique de la ville (TCV) nous permettra d'analyser la persistance de l'AU dans la région par son utilisation d'espaces urbains et l'apport participatif des citoyens qui vont s'engager dans ces activités agricoles. Effectivement, l'espace urbain est sujet de négociation et d'innovation constante (soit à cause de logiques capitalistes, du marché immobilier, des projets municipaux, etc.) (Brenner et al., 2012, p. 68-69), faisant de ce dernier un site désiré par plusieurs pour maintes activités, que celles-ci soient de nature économique, sociale, etc. Pour cette raison, l'implémentation de l'AU en ville implique la délibération avec les propriétaires officiels des terres convoitées (que ceci concerne la municipalité, une entreprise, etc.) et de grands efforts pour maintenir l'accès à ces lieux. Ceci dit, l'ampleur des projets d'AU dépend des régulations municipales (par exemple, le zonage), des règlements gouvernementaux, du nombre d'espaces utilisables pour l'agriculture, et plusieurs autres considérations. Ainsi, la TCV nous permet d'analyser l'utilisation des terres par l'AU et sa possibilité d'expansion puisque, loin de croire que les villes sont ancrées par des processus historiques préalables, les tenants de la TCV comprennent l'espace urbain comme un lieu flexible et susceptible aux réagencements constants (Brenner, 2009, p.198). Ainsi, les citoyens sont en mesure de s'accaparer des lieux urbains et de leur attribuer des nouvelles significations, et ce, dans le but de répondre à leurs besoins et désirs. Devient prépondérante la critique du capitalisme urbain contemporain dans cette orientation théorique puisque ce dernier serait lié aux inégalités systémiques existantes dans la ville (que ceci concerne un manque d'accès aux lieux et/ou ressources en territoire urbain, le racisme, le sexisme, le néocolonialisme, etc.) (Brenner, Marcuse et Mayer, 2012).

Surtout en s'appuyant sur l'idée du droit à la ville mise de l'avant par Henri Lefebvre en 1968, cette théorie considère important de réorganiser les villes pour qu'elles répondent aux besoins immédiats et à long-terme des citoyens, au lieu d'être menées par des logiques néolibérales qui se concentrent majoritairement vers le profit monétaire (Brenner, Marcuse et Mayer, 2012, p. 55-57). Le droit à la ville est tout simplement un droit aux droits; c'est-à-dire le droit d'identifier l'existence urbaine désirée et de travailler pour la rendre concrète (Mendieta, 2010). Ce droit à la ville fait référence à une ville « œuvre » et non à une ville « produite » puisque la ville est une création unique dans laquelle les citoyens peuvent s'approprier des lieux (Chiodelli, 2013, p. 488). En contraste, la ville produite est, toujours selon les tenants de la TCV, le résultat d'une reproduction capitaliste urbaine sans créativité inhérente (Chiodelli, 2013, p. 489). Bien que les idées de Lefebvre peuvent être critiquées à cause de leurs soupçons marxistes, ce penseur soutenait que c'était une vision promulguant la démocratie puisque c'est en limitant la marchandisation que l'on serait en mesure de mieux satisfaire les citoyens (Brenner, Marcuse et Mayer, 2012). Peter Marcuse, penseur urbain, a révisé cette idée pour caractériser le droit à la ville dans le monde urbain contemporain :

For the demand for the right to the city is a demand for a broad and sweeping right, a right not only in the legal sense of a right to specific benefits, but a right in a political sense, a claim not only to a right or a set of rights to justice within the existing legal system, but a right on a higher moral plane that demands a better system in which the potential benefits of an urban life can be fully and entirely realized. (Marcuse, dans Brenner, Marcuse et Mayer, 2012, p. 34)

Le but d'un droit à la ville est la construction d'un environnement urbain supportant les besoins de ses résidents (Marcuse, dans Brenner, Marcuse et Mayer, 2012), à l'opposé d'une ville où les citoyens deviennent des additions à l'espace urbain qui est dominée par des visées économiques (Schmid, dans Brenner, Marcuse et Mayer, 2012, p. 56-57). En ce qui a trait aux groupes de citoyens affectés par le manque d'espace, ceux-ci sont surtout affligés par des formes d'oppressions ou d'inégalités systémiques et leurs mobilisations subséquentes ont comme but de réclamer des espaces urbains pour répondre à des manques (Marcuse, dans Brenner, Marcuse et Mayer, 2012, p. 30). Ensuite, ce droit à la

ville est directement lié à l'utopie d'une ville future (Marcuse, dans Brenner, Marcuse et Mayer, 2012, p. 35) puisque c'est en imaginant un futur urbanisme, une réalité alternative, que les citoyens sont en mesure de créer des changements concrets pour améliorer la situation présente (Pinder, 2013 ; Mendieta, 2010). Pour Lefebvre, il ne suffit pas d'être le citoyen d'une ville; il faut aussi devenir citoyen en s'impliquant et en prenant action pour créer la ville désirée (Chiodelli, 2013, p. 491).

Ceci dit, la TCV devient utile puisque les tenants de l'AU s'engagent dans la reconstruction de leurs villes via des pratiques agricoles. En se référant aux idéologies de Lefebvre, il devient possible de considérer l'AU comme une activité à travers laquelle les citoyens expriment leurs droits à l'autogestion et à l'autodétermination (Purcell et Tyman, 2015). En ce qui concerne l'idée de la réappropriation des terres, celle-ci est motivée par l'opposition à la domination de l'espace urbain par un *management* qui perçoit les lieux en termes de propriété privée. La majorité du temps, les terres vacantes ne sont pas utilisables par la population qui se retrouve dans une position aliénée. C'est à travers une réappropriation des terres que les citoyens deviennent des agents travaillant pour répondre à leurs besoins et désirs (Purcell et Tyman, 2015). Pour revenir à l'idée du droit à la ville, l'AU se concentre sur des valeurs plus écologiques et sociales et favorise le développement de relations solidaires entre personnes via la création d'espaces pour la production alimentaire. Pour Lefebvre, il est essentiel de créer des espaces pour le travail commun et la socialisation afin de répondre aux besoins des résidents urbains (Purcell et Tyman, 2016, p. 1144). L'AU est aussi capable de remédier les problèmes causés en partie par le système agroindustriel, soit en répondant aux problèmes des déserts alimentaires, de la dégradation des villes, et même du crime dans certains quartiers en prenant avantage d'espaces inutilisés ou abandonnés pour la production alimentaire (Heckler, 2012). Entre autres, celle-ci permet aux consommateurs de prendre part active dans leur alimentation :

In many cities in the global North, urban food growing initiatives indeed shape spaces that bring together people from a vast array of backgrounds and seem to offer an antidote to the risk of civil apathy at a time when omnipresent surveillance, the commodification of leisure, the increasing policing of public space, and the corporate control and manipulation of genetic and biological heritage are being progressively normalised. (Tornaghi et Van Dyck, 2015, p. 1247)

Le fait de vouloir pratiquer l'AU se démontre une contestation politique et sociale de l'aménagement présent des villes favorisant le marché agroindustriel au détriment des besoins immédiats des citoyens et petits commerçants. Comme nous allons l'observer plus loin, les tendances observées par la TCV sont aussi présentes dans la région de la capitale nationale canadienne, tel que démontré par la multiplicité de projets d'AU faisant preuve de contestation et la négociation prenant place entre citoyens, organisations et institutions dans la région. Tout bien considéré, étant donné la multiplicité des formes que peut prendre l'AU, nous allons débiter cette recherche en effectuant une révision littéraire dans le but d'offrir une définition succincte nous permettant ensuite de poursuivre notre analyse de l'utilisation de l'espace par l'AU dans la région de la capitale canadienne.

3. Les facteurs popularisant l'AU :

Pour commencer, nous pouvons nous tourner vers l'exploration des facteurs qui influencent la popularisation de l'AU dans le nord global. Comme nous allons le voir, l'AU comporte une panoplie de bienfaits, dont la sécurité alimentaire, les épargnes monétaires, la santé physique et mentale, la socialisation, l'inclusion, l'accessibilité, la réhabilitation, l'encouragement de la diversité, l'apprentissage, l'activisme, l'autodétermination et l'expression artistique. Ces nombreux bienfaits démontrent que les citoyens répondent réellement à leurs besoins lorsqu'ils utilisent l'espace urbain pour l'AU.

Premièrement, le but primaire de l'AU est certainement la sécurité alimentaire. Puisque l'AU est souvent accomplie par et pour les pratiquants en question, ils peuvent s'assurer de la production d'aliments de qualité (Wegmuller et Duchemin, 2010, p. 9) ainsi qu'être garantis de la sécurité de leur consommation (Chu, 2013). Ceci permet de mitiger les angoisses liées à la sécurité alimentaire dans le système agroindustriel dominant (qui est sujet de nombreuses controverses à cause des biotechnologies,

des organismes génétiquement modifiés, de l'usage de pesticides, herbicides et produits chimiques variés, etc.) (Lyons et al., 2013; Turner, Henryks et Pearson, 2011). De surplus, l'AU permet de générer un montant substantiel de nourriture, même si cela concerne un jardin à petite échelle. Par exemple, de mi-juin à la fin du mois d'octobre, et selon la grandeur de l'initiative, une personne peut cultiver en moyenne de 16 à 87 kilogrammes de nourriture (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2010, p. 5, 6). En s'impliquant dans des projets collectifs, soit dans des jardins communautaires ou des fermes urbaines, les pratiquants peuvent aussi recevoir une part de la récolte, comme c'est le cas à *Alemanys Farm* à San Francisco, où les participants se partagent les aliments (Mark, 2011). Autrement, des programmes d'AU variés permettent aussi à instaurer des bonnes habitudes alimentaires chez leurs participants. Le *East New York Farms Project* (débuté en 2000) à Brooklyn, New York, offre un programme de jardinage communautaire ciblant les jeunes adultes victimes de racisme systémique et d'autres barrières sociales. Une étude longitudinale d'anciens participants de cette organisation par Sonti et al. (2016) a démontré que ce projet a permis une hausse d'estime de soi, de la capacité de networking et des compétences scolaires de ses membres. En ce qui concerne l'alimentation, les participants ont développé un savoir de l'agriculture et des différents aliments et ont approfondis leur tendance à manger plus sainement, soit en choisissant des aliments biologiques (Sonti et al., 2016). Dans le même ordre d'idées, Tornaghi et Van Dyck (2015) ainsi que Crane et al. (2013) ont soulevé la capacité de l'AU à développer un sentiment de communauté, à réparer la déconnexion entre nourriture et consommateurs et à encourager une conscience pour la santé et l'alimentation. Autrement, certaines initiatives d'AU comportent des composantes éducatives, soit grâce à des opportunités de *training* pour des fermiers futurs, ce qui permet aux intéressés de s'éduquer pleinement (Travaline et Hunold, 2010, p. 585-587). Tout bien compris, l'AU serait en mesure de mieux répondre aux besoins alimentaires si elle était implémentée plus systématiquement et à plus grande échelle. Dans son étude de l'AU dans les pays européens (Allemagne, Bulgarie, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni, Turquie), nord-américains (Canada, États-Unis) et certains pays du sud global (Australie, Cameroun,

Éthiopie), Roggema (2016) a noté que l'AU subvenait présentement à 0,002% de l'alimentation urbaine en général. Si l'on prenait pleinement avantage des espaces potentiels, il serait possible de faire un vrai impact dans l'alimentation des populations urbaines mondiales (Roggema, 2016, p. 10).

Deuxièmement, l'AU permet des épargnes monétaires considérables puisqu'elle permet aux pratiquants de cultiver leur propre nourriture, soit grâce au recyclage des graines, à la mise en conserve d'aliments, etc. Ainsi, dépendant de la grandeur et de la productivité du projet en question, les participants peuvent sauver de l'argent qui serait autrement dépensée au supermarché. À l'aide d'un jardin typique, un pratiquant peut vendre ses aliments et faire jusqu'à 500 dollars de profit, tout en prenant part à une économie locale et en s'impliquant dans des marchés niche (Tracey, 2011, p. 23, 24, 210). Ce sentiment est adéquatement exprimé par l'activiste américain Ron Finley : « I'm telling people, grow your own food. Growing your own food is like printing your own money! » (Finley, 2013). L'AU peut aussi prendre la forme d'une véritable entreprise, en prenant part à des activités capitalistes et capitalistes alternatives (par exemple, via la vente d'aliments dans des jardins communautaires) ou tout simplement demeurer non capitaliste (en misant sur le bénévolat, le don, etc.) (Cameron et Wright, 2014, p. 3). En ce qui a trait aux gains monétaires via la vente d'aliments, la montée en popularité du locavorisme fait en sorte que l'AU est capable de trouver une place viable dans des marchés locaux. Une étude menée par Grebitus, Printezis et Printezis (2017) au sujet de la perception des consommateurs envers les produits de l'AU a démontré que les personnes plus éduquées, les femmes et les personnes plus âgées sont plus enclines à cultiver leurs propres aliments ou d'acheter leurs produits d'entreprises d'AU (p. 197). Les perceptions des consommateurs sur l'AU sont surtout positives puisque ces derniers ont tendance à penser à cette dernière comme une option permettant l'épargne et la participation à quelque chose de nouveau (Grebitus, Printezis et Printezis, 2017, p. 196). Sur le marché immobilier, et selon la nature du projet d'AU, les propriétés situées à proximité de lieux officiels d'AU (versus des lots vacants) ont tendance à avoir une meilleure valeur (Surls et al., 2015, p. 36). Les villes peuvent aussi profiter d'une hausse de la valeur des propriétés ainsi

que de l'approvisionnement de leurs citoyens via la productivité de leurs propres espaces (Carlet, Schilling et Heckert, 2017, p. 10). Pour terminer, une dépense de couts initiaux pour la préparation d'un jardin est nécessaire mais il existe des façons de limiter cette dernière et de profiter de ces sacrifices initiaux pour plusieurs années. En discutant du jardin à la Maison Blanche, première dame Michelle Obama présenta les dépenses initiales pour un jardin typique comme étant autour de 100 à 200 dollars américains (Tracey, 2011, p. 169). Pour les matériaux de construction, il est possible de recycler les contenants de jardinage, en utilisant des bacs en plastiques variés (comme des bacs de recyclage) ou en suivant des plans de type DIY (fait par soi-même) (Mrosofsky, 2015).

Troisièmement, l'AU procure des bienfaits pour la santé physique comme mentale. En fait, l'AU permet l'activité physique puisqu'elle implique normalement des mouvements constants pour planter des graines, râtelier le sol, etc. (Goode, 2015; Surls et al., 2015; Mark, 2011). D'un côté plus surprenant, l'AU offre des bénéfices pour l'humeur chez ses pratiquants puisqu'elle est liée à la relaxation, la reconnexion à la nature, le développement identitaire personnel (Mincyte et Dobernig, 2016), la confiance en soi et la socialisation (Travaline et Hunold, 2010, p. 587). Effectivement, la santé mentale (comprise ici en termes d'humeur et d'estime de soi) est améliorée lorsqu'on travaille en vue d'un lieu vert. Une étude menée par Barton et Pretty (2010) démontre qu'il y a des effets positifs liés au travail agricole, et ce, surtout dans un monde de plus en plus urbanisé et encourageant un mode de vie plus sédentaire (menant subséquemment à des problèmes de santé). L'AU aide surtout l'estime de soi chez les plus jeunes (adolescents) et l'humeur chez ceux d'âge moyen. Une amélioration nette peut être mesurée chez ceux souffrant de maladie mentale comme la dépression. Barton et Pretty (2010) suggèrent que la ville devrait laisser place aux espaces verts pour la santé (Barton et Pretty, 2010). Le *East New York Farms Project* (débuté en 2000) à Brooklyn, New York (États-Unis), discuté plus haut a aussi aidé les pratiquants à développer leur estime de soi et à réussir en leur offrant un environnement sauf et stable dans un entourage qui souffre de racisme systémique (Sonti et al., 2016). Similairement, le *Detroit Black Community Food Security Network* supporte des activités d'AU qui

promulguent l'éco-féminisme, l'autosuffisance, l'autodétermination et le *coping* pour les femmes afro-américaines à Détroit (White, 2011). Plus précisément, l'AU peut alléger les maux psychologiques liés au VIH, avec la socialisation, le travail, l'apprentissage et l'alimentation saine (Shacham et al., 2012).

Quatrièmement, l'AU permet à ses participants d'interagir et de développer des liens dans le cadre de projets agricoles. En fait, la socialisation est citée comme étant un bienfait principal de l'AU à travers la littérature (Witheridge et Morris, 2016, p. 214; Travaline et Hunold, 2010, p. 587), soit puisqu'elle mène à la création d'endroits sécuritaires pour l'agriculture (Surls et al., 2015, p. 35) qui permettent le développement communautaire, l'éducation et l'intégration de différents groupes. Bien que ce ne sont pas tous les individus qui s'impliquent avec comme motivation principale le développement de relations sociales, la socialisation demeure très importante pour certains groupes, dont les aînés ou les personnes vivant seules (Wegmuller et Duchemin, 2010, p. 12). En plus de créer des lieux de rencontre, de développement d'amitiés (Dunlap, Harmon et Kyle, 2013, p. 406) et de *mingling* de groupes de différentes provenances sociales (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2010, p. 1-2, 7), l'AU mène au développement du capital social (Carolan et Hale, 2016, p. 539) à travers des activités forgeant des connexions avec les organisations et institutions urbaines (Firth, Maye et Pearson, 2011, p. 564-565). Certains penseurs remarquent même une baisse du niveau de crime dans les environs de projets d'AU (Schmelzkopf, 2002). Dans leur étude menée sur les lots de jardinage à Dublin et Belfast (Irlande), Corcoran et Kettle (2015) ont noté que ces lieux permettaient un sens de connexion avec les autres et l'appartenance à un travail commun tout en permettant la disparition temporaire de différences de classe entre participants (même si ce sentiment ne subsiste pas nécessairement hors site) (p. 1222-1223). D'ailleurs, dans leur étude sur les jardins communautaires au Pays-Bas, Veen et al. (2016) ont observé sept types de jardins pour voir si ces derniers encourageaient la socialisation et ont trouvé que les participants se connaissaient et s'entraidaient activement à travers l'échange d'aliments. Les deux motivations principales chez les participants étaient l'alimentation ainsi que la socialité :

Gardens potentially act as « third places », settings beyond home and work in which people relax in good company on a regular basis. Such public spaces make people feel welcome and create possibilities to interact. Therefore, gardens are believed to enhance social life in urban neighbourhoods. (Veen et al., 2016, p. 1271)

Cinquièmement, si bien planifiée, l'AU peut promulguer l'inclusion, l'accessibilité et même la réhabilitation. Néanmoins, des limites importantes peuvent empêcher certaines personnes de participer, tel que noté par la chercheuse Rebecca Ellis à la conférence *Bring Food Home* (BFH), durant ma participation à la session *Building capacity through community gardens* (28 octobre 2017). Selon Ellis, au niveau institutionnel, l'initiative d'AU peut éviter l'exclusion en effectuant de la consultation auprès du public avant l'établissement d'un lieu officiel, soit pour répondre adéquatement aux besoins communautaires, en ce qui concerne le choix de l'endroit, l'accessibilité, le *design* du jardin, la programmation, les particularités culturelles, l'*empowerment* et l'appartenance. Les responsables d'un projet doivent communiquer adéquatement avec leur public via des publications multilingues. Ceci dit, plusieurs projets d'AU ont réussi à véhiculer l'inclusion et l'accessibilité pour des groupes divers (défavorisés, minoritaires, et autres), comme c'est le cas des jardins *H.O.P.E.* et *Milky Way* à Toronto, gérés par l'organisme à but non-lucratif *Greenest City*. Tout d'abord, *H.O.P.E.* a suivi un processus de prise de décision démocratique pour établir un jardin aux lots communs, tout en offrant des activités variées (par exemple, des ateliers informatifs ou des *potlucks*). Le jardin *Milky Way* fut établi en tant que jardin temporaire en 2007, et ce, majoritairement par des réfugiés tibétains (Ellis, 2010). En 2013, les pratiquants ont découvert que le sol était contaminé avec du plomb et ils ont construit des boîtes à jardinage et accompli des tests d'assainissement des sols. Grâce à leur collaboration avec le *Parkdale Neighborhood Land Trust*, ils ont été en mesure de sécuriser le lieu du jardin contre les forces de la gentrification (Ellis, 2010). Similairement, les communautés afro-américaines, souffrant souvent d'une sécurité alimentaire moins stable, ont trouvé des lieux sécuritaires via des projets comme le *Cook County Green Corps* (Chicago), offrant 5 mois de travail payé dans l'AU pour des personnes au revenu minime (Hatchett et al., 2015, p. 137). Toujours à Chicago, *Windy City Harvest* offre un programme de

9 mois dans l'AU, résultant avec une certification alors que *Green Youth Farms* offre 5 mois de travail payé pour des jeunes travailleurs (Hatchett et al., 2015, p. 138). À Lisbon (Portugal), l'AU travaille aussi pour renforcer les liens sociaux entre immigrants et personnes locales, tandis qu'à Londres (Royaume-Uni), l'AU permet l'incorporation dans le style de vie individualiste, une exposition à la langue anglaise et une façon d'exprimer sa culture d'origine via des techniques agricoles et aliments spécifiques (Cabannes et Raposo, 2013, p. 243-245). L'inclusion est non seulement véhiculée à travers des institutions gouvernementales mais aussi des projets d'AU *grass-roots* :

Inclusion in urban agriculture in particular is achieved through its bottom-up and multi-actor approach to decision-making, in contrast to the concentrated top-down control of agribusiness. It is no coincidence that urban agriculture is often lauded for its inclusion of women, ethnic minorities, the elderly, and other disadvantaged populations. (Travaline et Hunold, 2010, p. 583-584)

En ce qui a trait à l'accessibilité dans l'AU, plusieurs limitations physiques, mentales ou sociales nécessitent des endroits d'AU qui peuvent être navigués par tous. À ce niveau, plusieurs initiatives d'AU ont été capables d'incorporer l'accessibilité dans leur *design*. De plus, il est important de noter que les administrations urbaines nécessitent normalement que certains standards d'accessibilité soient respectés dans des lieux urbains comme des jardins communautaires. Tel que noté par Ellis à la conférence BFH, plusieurs projets d'AU ont réussi à implémenter l'accessibilité, dont *Farmers on 57th* à Vancouver, géré par l'organisation *BC Coalition of People with Disabilities*, qui a établi une ferme urbaine ainsi que des jardins thérapeutiques, et ce, à proximité du *George Pearson Center*, un établissement de santé où résident une centaine de personnes souffrant de limitations physiques ou autres. De plus, ce projet favorise l'inclusion de personnes défavorisées comme des familles immigrées ou réfugiées. Encore, tel que relevé par Adeline Coen, présentatrice à la conférence BFH pour le segment *Tearing Down Garden Barriers* (27 octobre 2017), le *Toronto Rehabilitation Institute*, où 95% des personnes souffrent d'une limitation quelconque, a établi un jardin en collaboration avec les patients qui ont essayé le jardin et offert du *feedback*. Autrement, tel que présenté par Louise Kenville dans le cadre du même segment à BFH, l'hôpital *Glengarry Memorial* à

Alexandria (Ontario), inclut le *HGMH Horticultural Therapy Garden* bâti pour des personnes vivant avec des maladies ou restrictions variées. Le jardin de 2 800 pieds carrés inclut des bacs et des chemins aux dimensions adéquates, des outils spécialisés et des surfaces non-glissantes. Ce jardin travaille sur le projet *Grow your food, stretch your limbs, lift your spirits* depuis 2011 avec l'aide de *Project SOIL* (*Shared opportunities on institutional land*) en implémentant les techniques du *SPIN* (*Small Plot Intensive farming*). Les aliments récoltés sont utilisés dans la cuisine de l'hôpital et, en 2017, le jardin a produit près d'une tonne d'aliments.

En ce qui concerne la réhabilitation, plusieurs initiatives d'AU ont été conçues pour répondre à des besoins de réintégration sociale. Le jardin communautaire *Hastings Folk Garden* à Vancouver se situe dans un quartier défavorisé et offre la possibilité aux sans-abris ainsi qu'aux personnes travaillant dans la prostitution à venir s'approvisionner d'aliments frais (Tracey, 2011, p. 173). Le *Homeless Garden Project* à Santa Cruz, Californie, remédie des problèmes similaires (Tracey, 2011, p. 182). Dans un autre ordre d'idées, certains projets d'AU répondent à la réhabilitation de personnes sortant d'une période d'incarcération, dont le *Chicago Botanic Garden* incluant le *Vocational Rehabilitation Impact Center* pour les prisonniers de *Cook County Jail* (Hatchett et al., 2015, p. 137). Autrement, des jardins au sein de prisons aident aussi à la réintégration (tel que démontré par l'implémentation d'un jardin à *San Francisco City and County Jail*) (Nordahl, 2014, p. 180). Un autre exemple répondant à la réhabilitation suite à l'abus de drogues, une période d'incarcération ou de vie sans-abris serait la *Wood Street Urban Farm* à Chicago (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 98).

Sixièmement, l'AU permet une familiarisation à une panoplie d'aliments qui peuvent être étrangers à la localité, soit des aliments prépondérants dans des cuisines diverses. L'AU permet la congrégation de groupes ethniques ou sociaux divers, tout en promulguant la création d'un espace collectif (Corcoran et Kettle, 2015; Schmelzkopf, 2002, p. 334). Ainsi, les participants peuvent se familiariser auprès de plantes utilisées par des différents groupes et partager leur propre savoir (Nordahl, 2014, p. 163). Par exemple, le programme *Afri-Can FoodBasket* (AFB) mène une

soixantaine de jardins tout en expérimentant avec des plantes ou des aliments africains et en cherchant à supporter des afro-canadiens à Toronto (Wekerle et Classens, 2015, p. 1183). Aussi, l'AU permet aux immigrants d'établir des lieux qui contribuent à l'utopie d'une ville productive et répondant aux besoins divers de ses citoyens (Cabannes et Raposo, 2013, p. 248).

Septièmement, l'AU permet un apprentissage dans le domaine de l'agriculture, l'alimentation and la cuisson (Schmelzkopf, 2002). Ceci est vrai pour des projets d'AU sur des lieux scolaires, collégiaux et universitaires comme n'importe quel autre projet agricole urbain. Selon les tenants de la perspective marxiste, il existerait une déconnexion entre travail et résultats et une perte considérable d'agencité au sein du système capitaliste. De ce fait, l'AU permet au pratiquant d'observer les fruits de son travail, tout en sortant d'un monde de travail virtuel et immatériel (Buchanan, dans Roggema, 2016, p. 168; Mark, 2011). En ce qui concerne l'alimentation et la cuisson, les pratiquants apprennent à reconnaître des aliments et à les consommer de façons variées (Goode, 2015). Ainsi, les participants se familiarisent avec des plantes, dont des végétaux, fruits et herbes, tout en apprenant à reconnaître des variétés appréciées par des groupes spécifiques (Nordahl, 2014, p. 163). En plus d'apprendre à propos de l'alimentation saine, le pratiquant apprend à devenir un citoyen actif, et plusieurs initiatives offrent des programmes éducatifs et des stages pour des agriculteurs futurs (Travaline et Hunold, 2010, p. 584-587). En tout, l'AU comme telle implique le participant et l'invite à apprendre et à s'ajuster constamment à son jardin :

[The gardeners] must learn—or relearn—how to see and smell and taste. By necessity a gardener must be attentive to the world. She must be at once meteorologist, botanist, soil scientist, hydrologist, entomologist. To grow living things, she must be alive as well. (Mark, 2011, p. 89)

Huitièmement, l'AU est un médium pour différentes formes d'activismes, que celles-ci soient de nature sociale, environnementaliste ou autre. Évidemment, la GJ est peut-être la forme la plus frappante d'activisme en AU, puisqu'elle est un acte de défiance directe qui s'oppose aux limites formelles entre propriété privée et publique (Finley, 2017). Ceci dit, l'AU comme telle peut être une

activité subversive puisqu'elle est une façon de prendre contrôle de sa nutrition et de son économie (Doiron, 2017). Tout d'abord, l'AU s'incorpore dans le mouvement environnementaliste (Mark, 2011), soit puisque les projets permettent au consommateur de devenir producteur et activiste (Barron, 2016, p. 7). L'AU contribue au travail environnementaliste de plusieurs manières, soit en améliorant la biodiversité dans l'espace urbain (Tracey, 2011, p. 23); en offrant une option alimentaire supplémentaire pour des végétariens ou personnes ne voulant pas supporter l'industrie de la viande (celle-ci étant responsable pour 18% des gaz à effet de serre) (Tracey, 2011, p. 17); en se liant aux mouvements locavores ou alimentaires pour limiter les émissions liées au transport d'aliments de longues distances (Lawson, 2016; Newman, Powell et Wittman, 2015), etc. Entre autres, l'AU supporte l'utopie d'une ville à cycle fermé (symbiose urbaine) où les déchets à composte seraient réutilisés dans le travail agricole local (Goldstein, 2016, p. 985; Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 22). De plus, elle a le potentiel de protéger les espaces verts et les nappes phréatiques (FAO, s.d. (c), p. 11). Par après, l'AU permet une renégociation de l'utilisation des terres urbaines, en s'adressant à des problèmes sociaux pluriels concernant le racisme, l'alimentation, l'entraide communautaire, le néolibéralisme et l'accès au terres (Certomà et Tornaghi, 2015, p. 1252; Carpenter et Rosenthal, 2011, p. XIII). L'AU peut donc avoir des buts politiques explicites, en voulant créer une discussion autour de problèmes sociaux liés aux restrictions dans l'espace urbain :

Political gardening projects, in fact, advance a form of political commitment that materialises through the practical arrangements of things and living beings in the city space; and gathers together heterogeneous actors working towards an ideal future city they want to build in common. (Certomà et Tornaghi, 2015, p. 1124)

Il existe aussi des tentatives d'aller rejoindre les autorités municipales pour faire valoir la justice environnementale de façon systématique. À ce sujet, les quartiers plus défavorisés à Hamilton (Ontario) étaient affectés par un manque d'espaces verts (Jermé et Wakefield, 2013, p. 301). Dans leur recherche sur les problèmes dans cette région, Jermé et Wakefield (2013) ont noté qu'il serait favorable de développer une politique pour le jardinage communautaire. Ainsi, il serait important de développer

des politiques qui prennent compte de la justice environnementale et qui travaillent pour répondre aux besoins de citoyens, et ce, à grande échelle. À cet égard, il peut être avantageux de chercher le support officiel de l'appareil municipal et de ne pas se restreindre aux organismes non-gouvernementaux (ONG) (Jermé et Wakefield, 2013, p. 309-310). De même, l'appareil municipal peut grandement bénéficier de l'AU, puisque le *management* de lieux vacants peut être plus coûteux que l'instauration de lieux d'AU officiels (Mogk, Wiatkowski et Weindorf, 2010, p. 1530). Encore, en ce qui a trait au phénomène du rétrécissement des villes, le développement de lieux d'AU devient utile pour maximiser les terres non-utilisées. Ceci est le cas à Cleveland où l'on tente de gérer des espaces vacants pour encourager la productivité et diminuer l'impact des déserts alimentaires (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 20; LaCroix, 2010, p. 236). En tout, il est clair que l'AU est un médium utilisé par une panoplie de mouvements activistes.

Neuvièmement, grâce à l'AU, des groupes ou personnes en position minoritaire ou défavorisée sont capables de remédier leur situation à travers l'autodétermination, l'indépendance et l'*empowerment*. En ce qui a trait à l'autodétermination, l'AU permet à une communauté défavorisée à transformer sa perception du monde via la prise en charge de sa propre alimentation (Hatchett et al., 2015, p. 142). En guise d'exemple, les communautés afro-américaines ont historiquement souffert, et continuent toujours à éprouver, l'insécurité alimentaire (Hatchett et al., 2015). À Détroit, où la majorité de la population est afro-américaine, il existe un immense montant de lots vacants. Plusieurs groupes défavorisés ont pris leur alimentation en main en tentant de se réapproprier de ces espaces (Colasanti, Hamm et Litjens, 2012, p. 352). Similairement, à Los Angeles, les afro-américains souffrent d'inégalités systémiques et certains considèrent qu'ils éprouvent une situation alimentaire comparable à celles retrouvées dans le sud global, soit puisqu'ils vivent majoritairement dans un désert alimentaire (Bonacich et Alimahomed-Wilson, 2011, p. 220). De plus, tel que noté par l'activiste guérilla Ron Finley, Los Angeles serait composé d'un total de 26 miles carrés de lots abandonnés ou non-utilisés, ce qui l'a inspiré à se réapproprier de lieux pour répondre aux besoins alimentaires de sa communauté

(Finley, 2017). Similairement, afin de retrouver un sens de contrôle sur leur qualité de vie, Bonacich et Alimahomed-Wilson (2011) encouragent les personnes à pratiquer l'AU pour développer un sens de communauté et de se spécialiser dans la culture d'aliments africains (p. 222-223).

En ce qui a trait à l'indépendance, les projets d'AU créent des subjectivités différentes puisque les participants deviennent des producteurs actifs de leur nourriture (Barron, 2016, p. 7). De plus, même si un lieu d'AU peut être officiellement appartenir par l'appareil municipal, ces lieux sont empreints d'un sentiment d'appartenance de la part des jardiniers (Martinho da Silva, 2014, p. 46).

De surplus, l'AU permet l'*empowerment* de la femme. Malgré le fait que le jardinage était le travail traditionnel de la femme en Occident (Doiron, 2017; Reynolds, 2015; Gilbert et Raviv, 2011), les lieux d'AU permettent à ces dernières de réclamer leur individualité et de sortir de logiques oppressives (Boulianne, 2001, p. 64). Dans son étude des jardins collectifs québécois vers la fin des années 1990 et le début des années 2000, Boulianne (2001) a noté les bienfaits des groupes d'AU, dont le sentiment d'inclusion, la création d'emplois, la solidarité et le sentiment de faire partie d'une mission sociale plus large (p. 75). En fait, les femmes participantes étaient surtout sans-emploi et défavorisées, et c'est à travers l'AU qu'elles retrouvèrent un sens d'*empowerment* (Boulianne, 2001, p. 67).

Dernièrement, l'AU peut être une forme d'expression artistique, ou une tentative d'esthétisation des lieux, que ceci soit de nature formelle ou informelle. Tout d'abord, des installations artistiques d'AU ont souvent pris place au sein de musées ou de galeries. Par exemple, l'installation PF1 (*Public Farm 1*) érigée en 2008 au *Museum of Modern Art* à New York était composée de contenants pour plantes en forme de cylindres érigés en hauteur (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 104). Autrement, le côté artistique de l'AU est souvent exprimé par des jardiniers guérillas. Par exemple, l'activiste renommé en AU, Richard Reynolds, commença sa carrière en GJ en plantant des fleurs aux alentours de son édifice résidentiel, pour rendre les lieux plus esthétiquement plaisants. Cet effort initial propulsa Reynolds dans une entreprise plus grande en s'attaquant aux non-lieux négligés par l'appareil municipal (O'Connor, 2009). Un autre exemple serait le groupe *Toronto Public Space Committee*

Guerilla Gardeners qui a reçu de l'admiration de la part du maire David Miller en 2006 par rapport à son embellissement d'espaces délaissés (Robertson, 2006). Bref, les jardiniers guérillas résistent l'espace urbain en contestant son aspect esthétique. Les participants cherchent à embellir des lieux urbains négligés par l'administration municipale en place, et ce, surtout dans des communautés moins favorisées (Robertson, 2006).

4. Critiques envers l'AU :

Tout bien considéré, il est important de noter les critiques qui existent vis-à-vis l'AU. L'AU peut être critiquée puisqu'elle est soit facilement opposée par les forces du néolibéralisme, soit reproductrice de visées du néolibéralisme. Cette tendance néolibérale, en montée depuis les années 1980, fait référence au phénomène capitaliste libéral qui défavorise généralement la persistance d'espaces publics et favorise le développement profitable sur ces espaces. Ceci fait en sorte qu'une privatisation accrue s'instaure (via des clôtures, la gentrification, la surveillance). Ensuite, l'appareil municipal peut avoir tendance à favoriser les projets capitalistes et l'entrepreneuriat :

Although land may be set aside for urban food production, as in allotments, or it may be surplus or in low demand, it remains either private or public property. In either case, community gardens and urban farms are often at the mercy of landowners and state agencies looking to sell the land for more profitable use. (Wekerle et Classens, 2015, p. 1177)

À noter que ceci n'est pas le cas pour toutes les appareils gouvernementaux dans le nord global, tel que démontré par les efforts de plusieurs villes pour encourager l'accès à l'AU, soit via la réservation de terres dédiées au jardinage maintenus par la municipalité ou des ONG. Néanmoins, même si une initiative d'AU existe, celle-ci peut manquer de support municipal ou souffrir d'un contrôle trop restreint sur ses activités (Barron, 2016, p. 4). Le gouvernement peut aussi réorienter des projets d'AU vers des tendances plus libérales, soit pour répondre à des critères de durabilité inter-compétitive entre villes (Walker, 2016, p. 167). Bref, la perspective néolibérale de l'AU considère celle-ci comme une

utilisation régressive des terres urbaines, soit une activité seulement valable lorsque le marché immobilier est faible (Newman, Powell et Wittman, 2015).

En addition, le néolibéralisme peut être reproduit par des projets d'AU (Stehlin et Tarr, 2016, p. 8; Milbourne, 2012, p. 955). Ceci peut arriver puisque l'AU promulgue la liberté entrepreneuriale, l'individualisme, la marchandisation et la privatisation (Weissman, 2015, p. 353). Elle peut encourager une perception capitaliste de la propriété privée (Saed, 2012) et les projets d'AU peuvent mener à la gentrification d'un quartier (Mincyte et Dobernig, 2016). Il existe aussi le danger de la création d'espaces verts non-productifs qui sont incorporés dans l'architecture dans la reproduction d'un modèle économique néolibéral (Tornaghi, 2014). À travers une étude des jardins communautaires nord-américains, Barron (2016) a noté que ces derniers pouvaient encourager l'entrepreneuriat et la subjectivité néolibérale en tant que remède pour l'insécurité alimentaire (p. 6). L'AU peut donc se retrouver opposée par les forces du néolibéralisme aussi bien que l'incorporer en son sein (McClintock, 2014, p. 148) :

At one end of the political spectrum, urban gardens are radical tools of resistance against privatisation of the commons and structural inequities in capitalist food systems. At the other end, gardens serve neo-liberal political goals when they aid in retraction of the state, bolster capital logics of the food system, abet privatisation and gentrification of the urban landscape, and downscale the sphere of social action from the structural to the individual. (Cutts et al., 2017, p. 1000)

Deuxièmement, l'AU comme telle est limitée par la contamination potentielle des terres urbaines, via les pesticides, l'engrais ou d'autres substances (Arrobas, Lopes et Rodrigues, 2017, p. 2). Cette contamination fait référence à la présence de métaux ou de produits chimiques, nuisibles ou toxiques dans les terres, dont l'arsenic, le benzène, le cadmium, le chlore, le chrome, le cuivre, l'hydrocarbure aromatique polycyclique, le mercure, le molybdène, le plomb (lié à l'utilisation de peintures ou aux émissions pétrolières) (Cutts et al., 2017, p. 1003; Nordahl, 2014, p. 38), les produits chimiques bio-accumulateurs, le soufre, le toluène, le xylène et le zinc (Mogk, Wiatkowski et Weindorf, 2010, p. 1536). La présence de tels contaminants est problématique à cause de l'absorption

potentielle de ces derniers au sein des plantes comestibles, menant à l'ingestion ou la respiration de particules nuisibles par les agriculteurs (Rémy et al., 2017, p. 50). Bien entendu, ceci dépend de la solubilité des substances ainsi que de leur capacité à être absorbés par la plante via les racines (Saed, 2012). Néanmoins, ces produits peuvent être problématiques même si ils ne s'absorbent pas facilement au sein d'une plante puisqu'ils peuvent s'accumuler sur sa surface (Nordahl, 2014). En général, si la contamination reste au-dessous de seuil de 300 ppm, alors les plantes peuvent être consommées (Nordahl, 2014, p. 39). Afin de mitiger les risques de contamination, les agriculteurs urbains doivent demeurer vigilants en payant attention à l'historique des terres, l'utilisation de peintures contenant du plomb, les vieux systèmes de plomberie et la proximité aux routes (Arrobas, Lopes et Rodrigues, 2017, p. 11; Carpenter et Rosenthal, 2011, p. 5-12). Ceci dit, il peut être très choquant d'apprendre qu'un projet d'AU dans lequel on a prit part, possiblement pendant des années, était atteint de contamination puisque l'accumulation du plomb dans le corps humain peut mener à des problèmes nerveux, thyroïdes ou rénaux (Carpenter et Rosenthal, 2011, p. 12). Malgré ces risques, la contamination peut être gérée par l'appareil municipal. Par exemple, le protocole parisien (Paris, France) fait en sorte que les jardins collectifs, existant depuis les années 1990, ne doivent pas être cultivés directement dans le sol (Rémy et al., 2017, p. 57). Le guide-outil de Toronto permet la culture des sols aussi longtemps que la contamination ne dépasse pas un certain seuil (Rémy et al., 2017, p. 57). Autrement, des solutions existent pour limiter ou éradiquer la contamination, dont l'utilisation de la chaux pour diminuer le pH de la terre, l'emploi de la phosphate colloïdale, l'agriculture dans des bacs, l'épluchage des aliments, le mélange avec des terres non-contaminées, ou, dans des cas extrêmes, l'enlèvement d'une couche de 12 à 18 pouces de terre. Autrement, il est possible d'utiliser des plantes comme les tournesols, les brassicales, les géraniums, l'amarante ou l'ortie ainsi que des ossements de poissons pour remédier les terres. Il est aussi important d'éviter des bois traités avec des produits chimiques pour la construction de bacs (par exemple, le bois contreplaqué) (Hagey, 2012, p. 26; Carpenter et Rosenthal, 2011, p. 11-17, 38; Mogk, Wiatkowski et Weindorf, 2010, p. 1538). Dans un autre ordre d'idées, certains penseurs

croient que la contamination des terres est un risque moindre. Par exemple, sur leur étude de sept fermes urbaines à San Francisco, Kohrman et Chamberlain (2014) ont noté qu'il n'existait pas une grande différence de contamination de cadmium ou de plomb entre les produits des fermes urbaines ou les produits retrouvés dans les supermarchés. Tout simplement, la présence de contaminants demeurerait négligeable. Il est aussi important de noter que l'AU peut être une source de contamination potentielle pour les espaces urbains, soit à travers des fuites de pesticides ou de fertilisateurs (certains penseurs suggèrent plutôt la culture de plantes pour textiles en ville) (Meharg, 2016). En plus, l'élevage d'animaux en contexte urbain peut mener à la contamination des eaux, causer des nuisances (bruits), porter atteinte au bien-être des animaux ou provoquer des dangers (par exemple, l'apiculture nécessite plusieurs précautions) (Mogk, Wiatkowski et Weindorf, 2010, p. 1542-1545). Même l'option de cultiver des plantes via des techniques hydroponiques est imparfait puisque ceci nécessite une grande quantité d'eau et peut entraîner la prolifération de moustiques (Meharg, 2016). Certaines plantes comestibles peuvent aussi devenir invasives, telles que les fraises, les framboises, la camomille, l'artichaut, etc. (Carpenter et Rosenthal, 2011, p. 73). Plusieurs planificateurs urbains dénie l'AU car elle comporterait trop de risques et ne serait pas assez économiquement profitable (Heckler, 2012, p. 218). Pire encore, l'AU peut être jugée comme étant esthétiquement déplaisante, synonyme de saleté :

The dirty reputation of farming persists in some Western cities. With a globalized food system capable of propelling asparagus from Peru into British supermarkets, food planning and policy in Western cities tend to focus on trucking and warehousing, leaving officials prone to viewing localized production as a regressive, temporary use of urban space. (Lawson, 2016, p. 524)

Il demeure que l'AU peut bel et bien être pratiquée mais que certaines précautions doivent être prises pour assurer la sécurité des agriculteurs et de leur communauté immédiate.

Troisièmement, les critiques de l'AU reprochent le manque de flexibilité ou d'accommodation de la part d'appareils municipaux qui sont limités par des formalités, des règlements et de la paperasserie excessive. Ainsi, on critique la mise en place d'agriculture dans un lieu urbain préexistant dans le mesure où les projets d'AU nécessitent beaucoup de planification (Meharg, 2016) et incluent un

processus d'implémentation trop compliqué. Le zonage mis de l'avant par la ville peut aussi facilement ignorer des espaces potentiels pour l'AU (Witheridge et Morris, 2016, p. 216). Ceci est surtout vrai pour ceux qui espèrent élever des animaux en espaces urbains, mais qui sont empêchés à cause de règlements. C'est pour cette raison qu'il y a beaucoup de pratiquants d'AU qui élèvent des poules illégalement. Compte tenu de ce qui précède, ce qui limite souvent les entreprises d'AU sont les politiques municipales, les changements administratifs, les problèmes collaboratifs entre le gouvernement et d'autres partis impliqués ainsi que le développement de politiques jugées trop équilibrées (c'est-à-dire insuffisamment développées) (Mansfield et Mendes, 2013, p. 53-55). À la conférence BFH dans le cadre du segment *Addressing concerns and strategies for building partnerships for community gardens* (28 octobre 2017), Julia Laforge, chercheuse à l'Université Lakehead en agroécologie, notait la qualité déroutante des politiques pour les projets d'AU, faisant en sorte que les pratiquants ne savent pas comment naviguer les exigences. À cet effet, les jardins communautaires ont tendance à exister dans un espace gris, où les pratiquants ne sont ni activement opposés ni fortement encouragés à pratiquer l'AU. Les barrières pour la mise en place de jardins en Ontario concernent les politiques non adéquates, des assurances coûteuses, des collaborations nécessaires avec d'autres groupes et la complexité de la création de fiducies foncières. Face à de telles restrictions, il n'est donc pas difficile de comprendre pourquoi la GJ perdure. Toutefois, malgré le portrait positif tracé par les médias du stéréotype héroïque du jeune guérilla, ces projets illégaux ne sont pas toujours positivement perçus par les personnes affectées (Adams et al., 2015). Les entreprises de GJ proclament souvent qu'ils invitent la participation des citoyens dans leurs jardins, mais il existe des manques de communication et des confrontations liées à cette colonisation territoriale sans discussion formelle préalable (Adams et al., 2015 ; Adams et Hardman, 2014). Certains citoyens préfèrent que l'espace urbain demeure typiquement urbain et ne trouvent pas l'AU particulièrement esthétique (Colasanti, Hamm et Litjens, 2012, p. 356-357). Selon l'étude menée par Tornaghi et Van Dyck, il peut être difficile pour les jardiniers guérilla de rejoindre la communauté locale qui peut rester

désengagée par rapport à l'activité agricole (2015). La nature temporaire des jardins peut être critiquée puisque, en général, la longévité d'un jardin favorise un engagement plus fort et diminue la confusion de la part de personnes environnantes (Crane et al., 2013). Ensuite, pour revenir aux restrictions de l'AU, en tant que recommandations pour répondre à ces problèmes, Laforge remarque la nécessité de développer des politiques supportant activement l'AU, de créer des assurances collectives pour les jardins communautaires (négociés à travers *Sustain Ontario*) et de standardiser les tests pour la contamination des sols (la province de l'Ontario devrait négocier un contrat avec une compagnie) (Conférence Bring Food Home, 2017). De plus, certaines villes commencent à implémenter des politiques plus inclusives pour l'AU, comme c'est le cas avec la ville de Gatineau qui expérimente présentement avec la permission de l'aviculture et de l'apiculture dans l'espace urbain. Les villes bénéficieraient d'une attention à l'AU qui s'incorpore dans l'optique du développement durable, du changement au niveau de marchés ainsi que dans la création de nouveaux espaces sociaux (Nahmías et Le Caro, 2012, p. 11-14).

Quatrièmement, l'AU peut reproduire l'exclusion, que ceci fasse référence au racisme, au sexisme ou à la création de barrières financières et physiques. Ainsi, l'AU peut reproduire le racisme structurel, puisque les initiatives d'AU menées par des personnes non-caucasiennes ont plus de difficulté à recevoir du financement et les blancs tendent à demeurer les représentants *de facto* de l'AU, négligeant ainsi les nombreuses contributions de groupes ethniques autres. Par exemple, à New York, les blancs expriment un intérêt relativement récent envers l'AU et reçoivent la plupart de l'attention, même si des minorités ethniques comme les afro-américains ou les personnes d'origine hispaniques travaillent dans l'AU depuis bien plus longtemps (voir par exemple les jardins communautaires des *Black Panthers*) (Stehlin et Tarr, 2016, p. 4-5; Reynolds, 2015). Ceci est maladroit puisque les déserts alimentaires à travers les États-Unis ont tendance à affecter des groupes historiquement victimes de ségrégation et de racisme systémique et qui pourraient grandement bénéficier de support pour des entreprises d'AU (Hashim, 2015). Encore, il n'existe pas toujours une représentation égalitaire pour

tous les groupes sur les conseils démocratiques liés aux projets d'AU, et les caucasiens demeurent en position dominante (Travaline et Hunold, 2010, p. 583). Dans son étude de deux fermes urbaines à Maryland (Baltimore, États-Unis), Poulsen (2017) a noté la tendance des entreprises d'AU à exclure les minorités, soit via la monopolisation du mouvement par les blancs ou un manque d'accès pour les personnes plus pauvres si le projet est installé dans un quartier économiquement aisé (p. 136-138). De plus, dans leur étude des jardins communautaires à Nottingham (Royaume-Uni), Firth, Maye et Pearson (2011) ont observé un manque d'accès à ces lieux pour des personnes non-blanches ainsi qu'un manque de réponse aux besoins de la communauté dans laquelle est placée l'entreprise d'AU (p. 559). D'autre part, des organismes tels que le Centre de recherches en développement international (Canada), le Département de l'agriculture des États-Unis ou l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sont accusés de maintenir un discours eurocentrique et colonialiste (Saed, 2012).

Dans un autre ordre d'idées, l'AU peut reproduire le sexisme, soit en encourageant une division sexuelle du travail mettant les femmes dans l'autosubsistance et les hommes dans le travail de maraichage (Boulianne, 2001, p. 66).

Par ailleurs, en plus des problèmes de discrimination, l'accès à l'AU dépend d'un certain statut socioéconomique, puisque les personnes ayant moins de fonds, de temps et de savoir sont moins susceptibles à participer à l'AU, et l'emplacement de la demeure peut aussi restreindre l'accès (par exemple, si le projet d'AU est simplement trop loin de chez-soi) (Schupp et al., 2016, p. 757, 762; Nordahl, 2014, p. 104). Les produits de l'AU peuvent aussi être plus ou moins dispendieux que les produits du supermarché, cela dépend des circonstances (Greibitus, Printezis et Printezis, 2017, p. 197). La mise en place de frais initiaux ou de listes d'attentes fait en sorte qu'il peut se développer un sentiment que d'exclusion chez certains (Corcoran et Kettle, 2015, p. 1225). Tel que noté dans le cadre de la discussion collaborative du segment *Building capacity through community gardens* à la conférence BFH, les clôtures peuvent aussi être érigées pour éviter le vandalisme, mais ceci peut exacerber le sentiment d'exclusion (Conférence Bring Food Home, 2017). Par ailleurs, il peut être

difficile de répondre aux besoins de tous les participants au sein d'un projet, et des tensions peuvent être soulevées (par exemple, si quelqu'un loue une parcelle mais ne l'utilise pas, ou si des personnes économiquement aisées acquièrent des parcelles à la place de personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire accrue).

5. L'AU, une diversité de formes :

Comme mentionné précédemment, l'AU se caractérise par une diversité de formes et d'utilisations. Plusieurs considérations affectent la nature des projets d'AU, que ceci fasse référence au type de travail humain, à la permanence des installations, à l'utilisation des eaux ou à l'ampleur des projets. En fait, le travail dans l'AU inclut aussi bien le travail rémunéré que non-rémunéré (par exemple, bénévolat, travail personnel, etc.) (Boulianne, 2001, p. 69). Au niveau de la permanence des projets d'AU, ces derniers peuvent être éphémères (tel que démontré par l'utilisation de « soft planters » en toile de jute qui peuvent être recyclés après quelques utilisations) ou permanents (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 197, 217). Pour ce qui en est de l'usage des eaux, les différents projets d'AU peuvent varier de l'utilisation des pluies jusqu'à l'irrigation stratégique des plantes. Ceci dépend de la nature et de la grandeur relative des projets (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 197). En ce qui concerne l'ampleur des différentes initiatives d'AU, Pearson et al. (2010) distinguent trois niveaux, dont le niveau micro (petits projets d'AU); le niveau méso (jardins communautaires); et le niveau macro (projets à grande échelle comme des fermes urbaines) (p. 8).

Toutefois, avant d'offrir un aperçu tentant de faire sens de cette pluralité, il serait nécessaire de discuter des matériaux et ressources nécessaires pour créer des installations d'AU. En effet, l'AU peut varier de la simple plantation dans la terre, jusqu'à l'utilisation de contenants pour plantes. Lorsque les terres sont inappropriées pour la culture d'aliments, la construction de boîtes en bois (à l'aide de bois non-traités en cèdre ou en sequoia) (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 214; Tracey, 2011, p. 72),

le recyclage d'objets en plastique (pneus, bouteilles, barils, etc.) (Pui-Kwan Chu, 2013) ou l'usage de pots devient utile. Il existe aussi une variété de nouveaux produits tels que le *BioTop* ou le *Earthbox* pour ceux qui s'intéressent à l'AU (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 195-196). Autrement, l'AU peut être pratiquée à l'intérieur de la demeure, soit via la culture de plantes à proximité de fenêtres (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 209), des murs verts et des produits spécialisés comme *BacSac* ou *Woolly Pockets* (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 227). En ce qui concerne la culture de plantes à l'intérieur, l'utilisation de diodes lumineuses s'est prouvée très effective (Kozai, 2016). Pour ce qui en est de l'irrigation, ceci varie selon la préférence et la région, pouvant varier de l'utilisation de boyaux suintants, de systèmes d'irrigation à goute, d'arroseurs à des barils récupérateurs d'eaux pluviales.

Les techniques de l'aéroponie (vaporisation directe des nutriments sur les racines) et de l'hydroponie (les plantes sont cultivées directement dans l'eau) sont aussi utiles, si souvent plus compliquées et dispendieuses. Par exemple, *Roof Water Farm* (Berlin, Allemagne) combine des installations d'aquaponie et d'hydroponie avec le recyclage des eaux grises, noires et des pluies sur le toit d'un édifice (Roof Water-Farm, 2018). Pour ce qui en est de l'aquaponie, cette dernière fait référence à l'élevage de plantes et de poissons dans un système à cycle fermé (Tracey, 2011, p. 59, 61). Par ailleurs, l'AU peut faire usage de la permaculture en encourageant l'agriculture écologique (Tracey, 2011, p. 100) en transformant le paysage urbain pour inclure des espaces verts comestibles, comme des arbres fruitiers (Nordahl, 2014, p. 133; Pezrès, 2010, p. 5, 6).

L'AU est ainsi caractérisée par une variété d'applications, de techniques et d'installations. Autre que la culture de plantes, l'AU concerne aussi l'élevage d'animaux, d'insectes ou autres en lieux urbains, que ceci concerne l'aquaculture, l'apiculture, l'aviculture, la cuniculture, la vermiculture et plusieurs autres (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 198). Il existe une panoplie de nouvelles technologies ou habitations pour animaux pouvant être procurées pour l'AU. En fait, ceci n'est pas une nouvelle pratique puisque, jusqu'à l'avènement du 21^e siècle, l'élevage d'animaux en lieu urbain était

commun à travers l'Amérique du Nord. L'exclusion progressive des animaux dans le dernier siècle est attribuée aux avancements technologiques et à l'émergence de nouveaux standards sanitaires (Blecha et Leitner, 2014, p. 86-87). Parmi les animaux les plus populaires, la poule est souvent élevée, bien que ce ne sont pas toutes les villes qui approuvent l'aviculture en lieu urbain. Depuis 2000, l'aviculture a su une résurgence en tant que contestation remettant en cause la compréhension présente de l'urbain, soit en argumentant pour l'inclusion des non-humains (Blecha et Leitner, 2014, p. 87). De nos jours, les NUCKs (*New Urban Chicken Keepers*) se multiplient à travers l'Amérique du Nord, de Los Angeles, à Vancouver, à New York (*City Chicken Project*) (Paddeu, 2012, § 21), et ce, grâce à la prolifération de documents ou de sites web informatifs (Blecha et Leitner, 2014, p. 87; Chadwick, 2014). Grâce à l'élevage de poules, un pratiquant peut récolter approximativement deux œufs par trois jours, et ces dernières vivent une dizaine d'années (bien qu'elle pondent majoritairement pendant leurs trois premières années de vie) (Tracey, 2011, p. 124). Les motivations des pratiquants concernent le traitement éthique des animaux à l'extérieur du système agroindustriel, l'alimentation saine, l'environnementalisme (par exemple, la chaleur des poules peut aider à réchauffer des serres sans électricité), les avantages pour les jardins (les poules peuvent manger les insectes ou pestes et leurs excréments peuvent servir d'engrais), la socialisation, l'apprentissage, et plusieurs autres (Blecha et Leitner, 2014, p. 93-101).

Dans un autre ordre d'idées, l'apiculture peut être fructueuse (Tracey, 2011, p. 124), bien qu'elle comporte des risques, soit parce que les abeilles peuvent être atteintes de mites ou du syndrome d'effondrement des colonies (Tracey, 2011, p. 150). La vermiculture, dont l'utilisation de vers de terre pour la création de composte dans le jardin, est aussi utile (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 200). Par ailleurs, l'aquaculture peut s'effectuer au sein d'édifices, tel que démontré par l'émergence et le succès de lieux comme *Happy Shrimp Farm* à Rotterdam (Pays-Bas) ou *Sweet Water Organics* à Milwaukee (États-Unis) (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 209).

Par après, l'AU peut être de nature verticale ou sur toitures, via des murs verts (Ignatieva et Arhné, 2013, p. 4) ou la construction de facilités pour l'AU à plusieurs étages. Effectuer l'AU sur toitures veut dire que les conditions météorologiques à l'extérieur peuvent être plus difficiles pour les plantes puisqu'il y a plus de vent et de la chaleur intense (Tracey, 2011, p. 167). Néanmoins, il existe plusieurs manières de mener des projets d'AU à terme dans des conditions plus pénibles.

En premier lieu, pour ce qui en est de l'AU sur toitures ou balcons, ce type d'AU existe seulement depuis quelques décennies, avec l'Allemagne, la Suisse et le Japon comme les leaders dans ce domaine. Il est possible de bâtir des serres sur les toits (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 154) mais des obstacles existent à ce type d'AU puisqu'il y a des limites de pesanteur et la gestion de l'irrigation et de la rétention des eaux ainsi que les dépenses associées peuvent être difficiles à mitiger (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 154). Autrement, des publications telles que *An Illustrated Guide to Growing Food On Your Balcony* (Mrosovsky, 2015) offrent des alternatives moins coûteuses pour ceux qui espèrent cultiver des plantes sur leurs balcons. Justement, ce livre fut débuté grâce à l'organisme *Growing Together* à Toronto et s'est basé sur l'étude de l'AU sur balcons dans le voisinage de St. James Town à Toronto, entre 2003 et 2010. Selon ce guide, l'AU sur balcons permet de miser sur la biodiversité (offrant des sources pour les pollinisateurs), la conservation de plantes de type héritage, la réduction du phénomène de la chaleur urbaine et l'absorption des eaux pluviales (Mrosovsky, 2015, p. 1). Afin de naviguer les conditions plus sévères sur les balcons, Mrosovsky suggère la culture de variétés de plantes plus petites ou spécialisées pour de telles conditions (2015). Les pratiquants peuvent aussi chercher des organismes qui offrent du support pour ce type d'AU (par exemple, *Toronto Balconies Bloom*) (Mrosovsky, 2015). Le jardinage sur toitures permet aussi des projets communautaires et collectifs, comme c'est le cas de *Green Access* au centre communautaire *Access Alliance* à Scarborough (Ontario), présenté par Lara Mrosovsky dans le cadre de la conférence BFH pour le segment *Engaging With Our Communities* (28 octobre 2017). Ce dernier incorpore un jardin sur son toit et utilise une superficie de 6 000 pieds carrés pour produire une moyenne de 455

kilogrammes de nourriture par saison dans sept pouces de terre. Ce programme de jardinage biologique est présentement dans sa septième année et subvient aux besoins de la communauté grâce au travail de bénévoles (74 bénévoles en 2017 pour un total 1 600 heures de travail) (Conférence Bring Food Home, 2017). Ceci n'est qu'un exemple parmi plusieurs, dont *Carrot Green Roof* à Toronto (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 158-180), *UpGarden* à Seattle (McEwan, 2017), *Brooklyn Grange* (production de 22 680 kilogrammes de nourriture sur 2,5 acres) et *Gotham Greens* (production de 100 tonnes de nourriture sur 18 288 mètres carrés) à New York (Sasso, dans Roggema 2016), *Gary Comer Youth Center* à Chicago (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 158-180), *ØsterGro* à Copengagen (Danemark) et plusieurs autres (Sasso, dans Roggema 2016). Autrement, le jardinage sur toitures a aussi des applications dans le domaine commercial, tel que démontré par les fermes *Lufa* à Laval, *Eli Zabar's Vinegar Factory* à New York, le restaurant *Uncommon Ground* à Chicago ou le jardin sur le toit de l'hôtel *Fairmont Waterfront* à Vancouver (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 158-180).

Plus récemment, le concept de la ferme verticale a émergé, c'est-à-dire un édifice à plusieurs étages dédié à l'agriculture, bâti verticalement et consommant moins d'espace (Besthorn, 2013, p. 194). Cette idée se démontre un modèle alternatif à la monoculture traditionnelle et une option capable de résister aux forces du changement climatique. Les bienfaits de ce type d'AU sont nombreux, dont la limite des émissions liées au transport des aliments, la création de villes à cycle fermé, la limitation de la contamination des océans et des estuaires et la maximisation des récoltes via le contrôle des conditions (Despommiers, 2010a) :

The efficiency of each floor of a vertical farm, one acre in footprint, could be equivalent to as many as ten to twenty traditional soil-based acres, depending upon the crop. Vertical farms offer many environmental benefits as well. Farming indoors eliminates the need for fossil fuels now used for plowing, applying fertilizer, seeding, weeding, and harvesting. (Despommiers, 2010b, p. 5)

De plus, ce type d'AU utilise 70 à 95 % moins d'eau que l'agriculture traditionnelle, via l'utilisation de technologies d'hydroponie et d'aéroponie (Despommiers, 2010b, p. 161, 165). Il pourrait même avoir des facilités spécialisées pour l'aquaculture (crevettes, fruits de mer variés), l'aviculture ou des plantes

médicinales utiles dans l'industrie pharmaceutique (Despommiers, 2010b, p. 172, 240). Aujourd'hui, plusieurs pays s'intéressent au développement de telles fermes, tel que démontré *PlantLab* à Den Bosch (composé de 3 étages sous-terraines qui produisent des fraises, concombres, tomates, etc.), *Suwon* en Corée du Sud (Besthorn, 2013, p. 196), les fermes verticales à Kyoto (Japon), les projets à Manchester en 2011 (Angleterre) (2011) (Despommiers, 2010b, p. 269), *Green Spirit Farm* à Buffalo, Michigan, (McEwan, 2017) et plusieurs autres. Néanmoins, l'idée des fermes verticales est critiquée puisqu'elles consomment beaucoup d'électricité et augmenteraient la dépendance humaine sur de tels établissements (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 24).

Il est aussi important de noter que l'AU peut prendre la forme d'entreprise commerciale. Tout d'abord, les fermes ou les serres urbaines peuvent être de nature commerciale, comme c'est le cas des Fermes *Lufa* à Montréal qui cultivent des aliments dans des serres sur toits et qui misent sur la culture d'une variété d'aliments absents du marché agroindustriel puisqu'ils se transportent moins bien (Hage, 2012). De plus, les fermes urbaines *pick-your-own* (à l'autocueillette) sont populaires dans le domaine de l'agro-tourisme (Nordahl, 2014, p. 85). Les restaurants peuvent aussi profiter de l'inclusion de produits locaux dans leurs menus, soit parce que ceux-ci peuvent être moins dispendieux et poser un attrait pour les clients (Nordahl, 2014, p. 94). Les clients ont tendance à considérer la nourriture locale comme ayant un meilleur goût puisque la qualité nutritive des produits est plus élevée lorsqu'il sont consommés rapidement après leur cueillette (Hage, 2012). Le secteur des assurances peut aussi s'impliquer dans l'AU puisque le changement climatique fait en sorte que les conditions météorologiques seront moins fidèles et le besoin d'assurances pour l'AU sera en hausse (Wang et Nevius, 2013). En ce qui concerne les marchés immobiliers, plusieurs commencent à concevoir l'AU comme un attrait dans le développement de nouveaux quartiers, soit pour attirer des populations plus aisées monétairement (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 21). *Farmscape* à Los Angeles crée des espaces d'AU depuis 2008 qui misent sur l'alimentation comme faisant partie du design (Dubois, 2011). Jusqu'à date, ils ont développé 700 projets collaboratifs entre architectes, entrepreneurs et

agriculteurs urbains (Farmscape Gardens, 2018). Un autre exemple serait *Plantagon International* en Suède qui se spécialise dans « l'agritecture », dont la combinaison de l'innovation technique, l'architecture et l'AU (Plantagon, 2017).

Enfin, l'AU s'exprime à travers des travaux architecturaux faisant appel à la ville œuvre future. Le plan de *Ravine City* à Toronto illustre une ville où l'on utiliserait les ravins naturels pour maximiser l'AU sur toitures tout en permettant des corridors pour la nature (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 30-33). Ensuite, *Agroparks*, un concept par *Innovation Network*, est le rassemblement d'activités de production liées dans un même lieu à plusieurs étages (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011 p. 54-55). Même si de tels concepts peuvent sembler irréalistes, l'idée du CPUL (*Continuous Productive Urban Landscape*, créé par André Viljoen et Katrin Bohn à l'Université de Brighton), c'est-à-dire l'idée de lier les instances d'AU à travers un chenille dans une ville, fut déjà mis en œuvre à Londres et à Middlesbrough (Royaume-Uni) (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 17-18).

Les différentes bases techniques et matérielles et les applications économiques de l'AU étant listées, nous pouvons maintenant analyser l'AU selon son échelle ou sa grandeur. Pour faire ceci, nous allons subdiviser l'AU selon quatre catégories dans le but de faire sens de cette pluralité, dont le niveau micro, méso et macro ainsi que le support institutionnel ou organisationnel.

5.1. Le niveau micro :

Pour débiter, au niveau micro, nous pouvons penser aux jardins comestibles individuels ou privés qui sont entretenus par plusieurs dans les villes. Que cela concerne quelques plants de tomates sur sa propriété ou des pots de fleurs comestibles comme des capucines sur les balcons, ces activités ne sont pas hors de l'ordinaire. Encore, les individus peuvent décider de cultiver des fruits, légumes ou herbes variés dans des pots à l'intérieur de leur demeure à l'année longue. Certaines préoccupations existent toutefois, puisqu'il faut la permission des propriétaires pour effectuer l'AU sur des terres louées, ces derniers étant concernés par la valeur de leur terrain, les capacités structurales de leur

bâtiment et les couts liés au travail agricole (Carpenter et Rosenthal, 2011, p. 3, 4). Néanmoins, certains complexes résidentiels sont construits pour accommoder l'AU, comme c'est le cas de la Maison Productive à Montréal, un édifice de 1 460 mètres carrés à trois étages incluant des jardins, une serre sur le toit ainsi que des fonctions environnementalistes variées (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 126). Dans le cas des jardins privés, l'accès à une propriété privée facilite la capacité à effectuer l'AU.

Il arrive aussi que l'agriculture urbaine se caractérise par l'illégalité et l'informalité avec la pratique spécifique de la GJ (Mikadze, 2015). Cette pratique se distingue par l'anonymat de ses membres bénévoles qui établissent des lieux agricoles de nature temporaire sur des propriétés privées ou publiques, et ce, souvent sous la protection de la nuit (Adams et al., 2015 ; Mikadze, 2015 ; Adams et Hardman, 2014 ; Crane et al., 2013). Pour ce qui en est de l'appellation « guérilla », celle-ci fut adoptée dans les dernières années pour faire référence à ces agriculteurs urbains qui mettent en place des jardins informels et illégaux (Gilsenan, 2011). Depuis le mouvement des *Green Guerillas* dans la ville de New York qui, en 1973, utilisait des « seed bombs » afin d'accéder des espaces agricoles potentiels, cette appellation s'est étendue pour inclure les jardiniers politiquement motivés (Hung, 2017 ; Adams et al., 2015 ; Purcell et Tyman, 2015). L'adoption de cette appellation s'est prouvée adéquate étant donné que les jardiniers guérillas, comme n'importe quel autre groupe guérilla, contestent l'oppression (Adams et al., 2015, p. 1232). Ainsi, selon les circonstances et le contexte, la pratique de la GJ peut être jugée criminelle (Adams et al., 2015). Les jardiniers guérillas courent plusieurs risques en exerçant cette pratique et c'est pour cette raison que la majorité d'entre eux préfèrent agir la nuit afin de favoriser l'anonymat (Adams et al., 2015 ; Robertson, 2006). Il existe toujours un potentiel de confrontation, et ce, même si les conditions semblent dépourvues de danger (Adams et Hardman, 2014). Les relations avec les autorités municipales peuvent souvent mener à des réprimandes, certaines plus graves que d'autres (par exemple, la destruction des projets agricoles informels par les autorités) (Adams et Hardman, 2014). Il existe tout de même une tendance chez les pratiquants à penser que le danger n'existe pas tant qu'il n'y a pas eu d'instance de confrontation avec les autorités municipales.

Ensuite, la GJ est employée puisque la structure historique du développement des villes se prouve problématique pour ceux qui espèrent faire du jardinage urbain mais qui ont peu de ressources pour accéder des lieux approuvés (Tornaghi et Van Dyck, 2015). En fait, les espaces urbains et les administrations municipales concordantes se prouvent parfois lents à s'ajuster pour répondre aux besoins des citoyens et c'est pour cette raison que plusieurs se tournent vers la GJ (Tornaghi et Van Dyck, 2015). De plus, la GJ n'est pas pratiquée n'importe où puisque sont ciblés des lieux négligés par l'appareil étatique, soit des espaces transitoires, des propriétés abandonnées, etc.

Par ailleurs, la GJ se caractérise par la pluralité de ses formes, de ses visées et de ses membres. En fait, elle s'étend sur un continuum qui varie d'un individu qui cultive des plantes au-delà des limites de sa propriété jusqu'aux groupes qui appréhendent systématiquement des espaces pour des buts politiques disparates (Johnson, 2004). À noter donc que, malgré sa catégorisation dans l'échelle du micro, les projets de GJ peuvent être de plus large envergure et même être officiellement reconnus si les circonstances sont idéales. En ce qui concerne les participants, les groupes peuvent être formés d'employés provenant de domaines différents, de membres familiaux, d'amis, de personnes regroupées grâce à l'intermédiaire des médias sociaux, etc. (Adams et al., 2015). Par après, bien que les pratiquants peuvent être motivés par une pluralité de visées politiques ou sociales, il arrive aussi que le caractère populaire de la GJ attire des pratiquants qui veulent se défaire de leur réalité et s'engager dans une activité illégale, simplement pour en faire l'expérience (Adams et al., 2015). Compte tenu de ce qui précède, la diversité inhérente à la GJ fait en sorte qu'il est important de ne pas homogénéiser ce mouvement (Mikadze, 2015, p. 521). Il existe aussi une possibilité pour les pratiquants de travailler plus formellement avec des organismes locaux tels que l'Armée du Salut, les *Boys and Girls Club*, etc. (Gilsenan, 2011). Dans son article, Gilsenan démontre aussi la manière dont l'initiative de la GJ peut être bénéfique pour le bien-être des citoyens lorsqu'elle décrit l'installation de boîtes d'herbes variées sur les fenêtres d'une maison de retraite par des jardiniers guérillas (2011). Entre autres, la GJ peut se traduire par un groupe organisé, tel que démontré l'entreprise informelle *F-Troop* au Royaume Uni.

Dans ce cas, les participants se réunissent à travers les médias sociaux et choisissent une parcelle de terre appartenue par la municipalité afin de cultiver des végétaux (Adams et Hardman, 2014). Ces pratiquants travaillent durant la journée et portent même des vestes démontrant leur appartenance au groupe, ceci inspirant un sens de rébellion ainsi qu’attribuant un caractère plus formel au groupe (Adams et Hardman, 2014). Un autre exemple serait le groupe ontarien *Dig Kingston* qui avait comme but explicite d’inciter la participation des non-guérillas dans le jardin afin d’encourager non seulement un accès à une nourriture fraîche mais l’implication directe du citoyen dans la production de sa nourriture (Crane et al., 2013). De surplus, alors qu’au début les volontaires travaillaient la nuit pour favoriser l’anonymat, bientôt ils décidèrent de travailler le jour afin d’être mieux aptes à s’engager avec les personnes passantes (Crane et al., 2013). Par ailleurs, LAGG (*Los Angeles Guerilla Gardening*) est un groupe ayant érigé une vingtaine de jardins informels à travers leur ville (Finn, 2014). La GJ peut aussi être exercée par des individus, comme c’est le cas de Manuel, un homme à Toronto (Queen West), qui cultivait des légumes et du tabac sur une parcelle abandonnée qui fut réclamée en 2005 pour la construction d’un bloc appartement (Wekerle et Classens, 2015, p. 1181) ou l’activiste Ron Finley qui a transformé une étendue de terre publique pour créer un jardin guérilla ouvert à tous (ce dernier a reçu une citation de la ville pour son travail). Suite à cet incident, l’attention des médias et une pétition de 900 signatures fit en sorte que Finley a pu changer les règlements, et il travaille maintenant à implémenter l’AU plus largement à travers le *Ron Finley Project* (Finley, 2017; Finley, s.d.).

De même, il n’est pas impossible que les projets de GJ soient admirés de la part de politiciens. Par exemple, *Toronto Public Space Committee Guerilla Gardeners* a reçu de l’admiration de la part du maire David Miller en 2006 pour leur embellissement d’espaces délaissés (Robertson, 2006). D’autre part, les jardiniers guérillas utilisent une variété d’outils, que ceux-ci concernent des outils de jardinage ou des véritables bombes composées d’une base d’argile dans laquelle sont entremêlées des graines de plantes (Mikadze, 2015 ; Finn, 2014 ; O’Connor, 2009). Ces dernières se démontrent utiles pour rejoindre des espaces non accessibles à cause de barrières différentes (Mikadze, 2015). Les forums de

discussion en ligne fréquentés par des jardiniers guérillas démontrent les conditions délicates que ces pratiquants doivent naviguer pour mener leurs projets à terme. Les considérations différentes concernent l'étude de plantes invasives ou de végétaux ayant des caractéristiques utiles (par exemple, certaines plantes peuvent résister à des espaces plus ardues en fragmentant le ciment) (Mikadze, 2015). Les pratiquants doivent aussi penser aux contraintes nombreuses comme les travailleurs municipaux qui vont entretenir les pelouses et potentiellement perturber les jardins. Bref, la GJ doit être calculée parce que le site choisi doit être semi-permanent (Johnson, 2006).

5.2. Le niveau méso :

Au niveau méso, l'AU peut se caractériser par des travaux d'échelle moyenne, comme c'est le cas des jardins communautaires ou collectifs. Au premier abord, les jardins communautaires sont des espaces agricoles communs qui sont souvent dirigés par certains participants. Trouvant leurs origines vers la fin du 19^e siècle aux États-Unis pour subvenir aux besoins alimentaires de groupes moins favorisés, ces derniers se sont complexifiés dans l'ère contemporaine (Milbourne, 2012, p. 945). La définition même de jardin communautaire varie : le jardin peut être ouvert à tous ou fermé; il peut contenir des parcelles communes ou individuelles (Veen et al., 2016, p. 1273); être dirigé par plusieurs ou par un seul leader; être privé et nécessitant une adhésion ou flexible (Barron, 2016, p. 5); les produits peuvent être consommés par les pratiquants, vendus ou donnés (Veen et al., 2016, p. 1273), etc. Les objectifs d'un jardin communautaire varient selon la classe sociale ou les ressources financières (Van Holstein, 2017, p. 1, 2).

Les jardins communautaires sont souvent régis soit par l'appareil gouvernemental, soit par des organismes à large étendue. Par exemple, les jardins communautaires au Royaume-Uni sont gérés par deux organismes, dont *Federation of City Farms and Community Gardens* (offrant du support aux initiatives d'AU variées depuis 1980) (FCFCG, 2018) et *Royal Horticultural Society* (offrant des ateliers, des bourses, des opportunités d'apprentissage, etc.) (*Royal Horticultural Society*, 2018;

Milbourne, 2012, p. 947). En Europe en général, la *European Federation of City Farms* encourage le développement de l'AU en misant sur la durabilité, le respect de l'environnement, la justice sociale et l'entraide (EFCF, 2018). Un exemple nord-américain serait l'organisme *Urban Farming*, fondé en 2005 à Michigan au États-Unis (www.urbanfarming.org), qui cherche à combattre l'insécurité alimentaire via le maintien des jardins communautaires sur un niveau planétaire (jusqu'à date, ils citent un total de 64 473 jardins faisant partie de la *Urban Farming Global Food Chain*) (Urbanfarming, 2018; Goode, 2015).

Pourtant, les jardins communautaires font face à plusieurs obstacles et l'une des menaces prépondérantes est celle du marché néolibéral. En fait, même les jardins communautaires les plus populaires et médiatisés furent affectés par ce marché ainsi que les acteurs gouvernementaux voulant privilégier le développement économique versus communautaire (Barron, 2016, p. 9). Néanmoins, c'est en forgeant des *networks* avec d'autres jardins et en collaborant avec d'autres organismes que ces jardins parviennent à subsister (Barron, 2016, p. 13). Par exemple, les jardins communautaires à New York (États-Unis), existants depuis les années 1970 et s'affiliant avec *Green Thumb*, ou *Green Guerrillas*, se sont opposés à la destruction des jardins dans les années 1990 en argumentant qu'ils répondaient à des vrais besoins dans les quartiers comme Brooklyn ou Bronx (Paddeu, 2012, § 13-14). En général, les jardins communautaires qui connaissent le succès sont caractérisés par un fort degré de leadership, des membres dédiés, un lieu assuré pour l'AU, des opportunités d'apprentissage et la capacité à maintenir l'intérêt des participants (Wetheridge et Morris, 2016, p. 208). Encore, des guides informatifs sont abondants sur l'internet ou dans la littérature pour aider les participants à maintenir leurs jardins dans le temps (par exemple, voir le site www.cityfarmer.info débuté par l'activiste Michael Levenston) (CityFarmer, 2018 ; Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 120). Il ne nuit pas non plus d'avoir le support de célébrités pour conserver un jardin à long terme, comme c'est le cas du jardin communautaire *50 cent* à Queens, New York, qui trouva ses débuts dans les années 1990 lorsque les résidents se sont accaparés d'une parcelle de terre pour l'AU. Ce jardin fut inauguré officiellement

en 2008 et supporté financièrement par la fondation *G-Unity* commencée par le rappeur Curtis J. Jackson III qui fut élevé dans ce quartier de la ville (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 70).

Au deuxième abord, les jardins collectifs sont similaires aux jardins communautaires mais ils sont spécifiquement conçus pour le jardinage en commun, soit en offrant une parcelle collective qui est travaillée par plusieurs. En plus des bienfaits relevés dans le cas de jardins communautaires, les jardins collectifs comportent les atouts du travail en commun dont l'inclusion, la solidarité, la création d'emplois ou la préparation au travail (Boulianne, 2001, p. 75).

5.3. Le niveau macro :

Premièrement, les fermes urbaines sont des projets d'AU à grande échelle qui offrent des opportunités de bénévolat, des parcelles pour le jardinage individuel ou des options d'abonnement à des boîtes alimentaires, selon le modèle ASC (agriculture soutenue par la communauté). La ferme urbaine peut être une construction nouvelle ou une ferme qui fut incorporée à une ville grandissante. Par exemple, *Stevenson Stock and Feed Farm* à Richmond, Vancouver, fut incorporée à l'espace urbain et elle est maintenant reconnue par la communauté environnante pour ses betteraves jaunes « mangel » excessivement rares (Tracey, 2011, p. 144). Les étables *Wychwood Barns* à Toronto sont aussi des établissements datant des années 1910 qui furent rénovés pour multiples activités d'AU, et ce, grâce à des changements administrés au niveau du zonage, permettant le management de serres, des ateliers informatifs, etc. (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 74). Encore, la ferme urbaine peut être un nouvel établissement ou une ferme alternative. *SOLEFood* à Vancouver est une ferme urbaine qui fut développée dans un lot de stationnement et qui offre des services de *training* professionnel et du travail salarié à des personnes à faible revenu ou vivant dans la pauvreté (Tracey, 2011, p. 158). Similairement, *Wood Street Urban Farm* à Chicago (États-Unis) agit en tant que lieu pour la réhabilitation suite à l'abus de drogues ou l'incarcération et est un site de travail pour les sans-abris (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 98). Les fermes urbaines se multiplient aussi dans les villes

pour répondre au problème des déserts alimentaires, comme c'est le cas des fermes *Ranch at Dogtown*, *Ghost Town Farm* et *City Slickers Farm* à Oakland en Californie (États-Unis) (Hagey, 2012). La ferme peut aussi être de nature commerciale, communautaire ou une combinaison variable des deux caractéristiques (ceci est souvent le cas puisque les fermes doivent se soutenir financièrement). À cet effet, Poulsen (2017) a effectué une étude comparative de deux fermes urbaines à Baltimore, Maryland (États-Unis), l'une étant communautaire et l'autre commerciale. La première ferme cherchait à répondre à des problèmes d'exclusion ethnique en tentant d'approcher la communauté majoritairement afro-américaine et encourageant la participation pour réduire l'aliénation. Néanmoins, cette ferme n'était pas économiquement durable car elle se basait sur le bénévolat et ne recevait pas un revenu considérable dans la vente d'aliments (Poulsen, 2017, p. 140-142). La deuxième ferme était de nature commerciale et voulait encourager l'inclusion via l'embauche d'ex-détenus. Toutefois, cette dernière faisait face à la réticence de son installation dans une communauté afro-américaine qui ressentait un manque de sensibilisation et qui critiquait la vente des aliments à l'extérieur de la communauté (Poulsen, 2017, p. 142-146). Il est donc favorable pour une ferme urbaine de trouver un équilibre entre visées communautaires et commerciales. Dans un autre ordre d'idées, les fermes urbaines peuvent contester le capitalisme, comme c'est le cas de la ferme urbaine *Ortoloco* à Zurich (Suisse) qui s'organise en tant que coopérative et qui vise à créer une économie de solidarité entre participants. Fondée suite à la crise économique de 2007 à 2008, cette dernière requiert la participation de ses membres en retour de produits alimentaires (Rosol et Schweizer, 2012, p. 718). Par ailleurs, les fermes urbaines peuvent dévier du modèle classique d'une ferme, tel qu'illustré par *Science Barge* à Yonkers, New York (États-Unis) qui prend la forme d'un navire et qui, depuis 2007, pratique l'AU tout en créant un système durable à cycle fermé (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 86). Il est aussi possible d'établir une communauté autour de l'AU, tel que démontré par la communauté périurbaine *Prairie Crossing* à Chicago (États-Unis) où des terres précédemment épuisées par la monoculture intensive

furent revitalisées suite à la création de la ferme communautaire *Sandhill Organics* (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 50-53).

Deuxièmement, bien que des serres urbaines puissent exister à petite échelle, nous allons observer leurs applications au niveau macro et la manière dont elles se trouvent des espaces en lieu urbain. Les serres sont utiles et souvent utilisées en même temps que d'autres types d'AU, soit des jardins, des fermes, ou des initiatives à profit, comme c'est le cas des fermes *Lufa* à Montréal qui utilisent des serres montées sur toits afin de produire leurs aliments (leur ferme de 43 000 pieds carrés à Laval permet la récolte de 120 tonnes d'aliments par année) (Les Fermes Lufa Inc., 2014). Grâce aux serres, il est possible d'allonger la saison agricole. Encore, elles sont moins lourdes que d'autres projets (ceci devient une considération importante dans le cas d'AU sur toitures) et elles nécessitent moins d'électricité ou de combustibles fossiles pour fonctionner puisqu'elles captent facilement la chaleur (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 210). Ce type d'AU se démontre très efficace, tel que démontré par son implémentation dans certaines communautés du grand nord canadien où l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la nature dispendieuse des aliments se démontre problématique (Lamalice et al., 2016, p. 149). Le Plan Nord 2015-2020 fut introduit afin de fixer des problèmes alimentaires dans le nord, et ce, grâce en partie à la construction de serres. Par exemple, *Inuvik Community Greenhouse* est une ancienne aréna de hockey qui fut convertie en serre à deux étages utilisant des matériaux recyclés pour assurer la culture des plantes (par exemple, les participants on déposé des barils d'eau dans le complexe afin d'assurer le captage de la chaleur pendant la journée). Grâce à cette serre, la saison agricole a pu être étirée d'avril à octobre, ceci étant facilité par le 24 heures de soleil de juin à juillet. En plus, la deuxième étage est dédiée à la culture de fleurs qui sont ensuite vendues pour assurer un revenu monétaire à l'établissement (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 67-69). Au-delà des bénéfices nutritifs, les serres ont des bienfaits pour la santé mentale (hortithérapie), l'apprentissage, la socialisation et l'autonomie (Lamalice et al., 2016, p. 159-164). Bref,

les serres urbaines facilitent la culture d'aliments via la création d'environnements fermés qui peuvent être opérés en lieu urbain.

5.4. Support institutionnel et organisationnel pour l'AU :

L'AU peut être pratiquée à grande échelle via des organismes variés qui travaillent pour remédier une panoplie de problèmes par l'encouragement de l'AU, soit l'insécurité alimentaire, l'exclusion, la pauvreté et plusieurs autres. En premier lieu, certains organismes d'AU s'étendent à un niveau international, comme c'est le cas avec l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui supporte activement l'implémentation de plans d'action d'AU sur un plan global (FAO, s.d. (d)). Plus spécifiquement, son programme pour l'horticulture urbaine et périurbaine (HUP) assiste les organismes ou appareils gouvernementaux envers la légitimation de cette pratique (FAO, s.d. (c)). Afin de mener ce programme, l'organisation encourage l'engagement de la part des appareils politiques et institutionnels; elle appui l'accès à des terres et à des sources d'eau viables; elle mise sur l'utilisation de produits moins nuisibles pour l'environnement; elle encourage la participation des citoyens; finalement, elle cherche des marchés potentiels pour la vente des produits récoltés (FAO, s.d. (b)). Cette organisation a déjà assisté une vingtaine de pays, comme le Rwanda, et ses projets d'AU furent financés par des pays tels que la Belgique, le Canada, la Colombie, l'Espagne, la France, l'Italie, la Norvège et le Venezuela. Néanmoins, les projets d'AU sont souvent relégués à l'espace périurbain étant donné que l'organisation des espaces urbains centraux favorise l'utilisation capitaliste des terres (FAO, s.d.(a), p. 4, 6). Par après, la Banque Mondiale supporte aussi les bienfaits de l'AU, soit pour le développement économique, l'inclusion, la profitabilité, la durabilité, l'environnementalisme et la lutte contre la pauvreté (La Banque Mondiale, 2013, iii, p. 3-4). Ensuite, la Fondation RUAF (*Centre of Expertise and Global Partnership on Sustainable Urban Agriculture and Food Systems*), qui existe depuis 1999, est un amalgame d'institutions, de pays, d'organismes non-gouvernementaux (World

Vision, CARE, OXFAM, etc.), des Nations Unies (FAO), de chercheurs et de supporteurs qui travaillent sur l'AU et la durabilité. Cette fondation est subdivisée en selon cinq intérêts : la planification de systèmes alimentaires urbains résilients; le locavorisme; l'élimination de l'exclusion au sein de systèmes alimentaires; la réutilisation des eaux; et l'inclusion de l'AU dans les villes dans l'ère du changement climatique (RUAF, 2018). Cet organisme a travaillé au sein de 50 villes dans 40 pays, en supportant des différents groupes cherchant à implémenter l'AU. Cet organisme est aussi reconnu pour sa publication du magazine *Urban Agriculture* ainsi qu'une panoplie de guides ou de recherches pour appuyer les pratiquants de l'AU (RUAF, 2018). Dans le même ordre d'idées, *Kitchen Gardeners International*, débuté en 2003, est un organisme offrant un portail pour connecter les jardiniers et leurs expériences (Doiron, 2017). Il est notamment reconnu pour avoir mené une campagne pour implémenter un jardin à la Maison Blanche (Kitchen Gardeners International, 2018).

En plus, plusieurs organismes opèrent sur une échelle moins large, en travaillant au niveau national, étatique, provincial ou municipal. Par exemple, aux États-Unis le groupe *LA Green Grounds* (Los Angeles) fut débuté en partie par l'activiste d'AU Ron Finley. Cet organisme cherche à encourager la culture d'aliments à travers le développement de lots et en incitant la participation à des *Dig-Ins* visant à permettre aux intéressés à s'informer au sujet de l'AU (L.A. Green Grounds, s.d.). À Brooklyn, New York, l'organisme *BK Farmyards* travaille pour réclamer des espaces privés pour effectuer l'agriculture (Gilbert et Raviv, 2011, p. 389). Au Michigan, *Michigan Urban Farming Initiative* est un organisme à but non-lucratif mené par des volontaires qui veulent implémenter l'AU dans des villes comme Détroit pour supporter l'alimentation saine, la durabilité et le bien-être communautaire (MUFI, 2013). Cet organisme régit présentement une ferme urbaine qui produit en moyenne 50 000 livres d'aliments par saison agricole et qui effectue une distribution selon le besoin, soit à des ménages à faible revenu (selon le modèle *pay-what-you-can*), aux marchés locaux (dont cinq marchés qui sont situés à 8 kilomètres de la ferme), à des restaurants ou vendeurs et finalement à des institutions charitables comme des églises ou des foyers pour sans-abris (MUFI, 2013). Cet organisme

planifie aussi le développement de jardins communautaires ou de centres de ressources sur des propriétés vacantes à Détroit (MUFI, 2013). Par après, *Urban Harvest* à St-Louis, Missouri, veut remédier des déserts alimentaires via le projet *Food Access Cluster* et l'AU organique, incluant *Food Roof Farm*, *Kerr Food Roof*, *Flance Schoolyard Garden* et le jardin communautaire *Fresh Starts*. Ils utilisent un bus pour vendre et distribuer la nourriture dans des quartiers défavorisés et offrent des ateliers d'apprentissage (Urban Harvest STL, 2018). D'autres organismes comme *City Fruit* à Seattle (débuté en 2008) se concentrent sur les arbres fruitiers, en ramassant des fruits et les redonnant aux communautés et/ou les vendant pour le profit monétaire (Nordahl, 2014, p. 86). Selon leur site web, l'année 2017 fut l'occasion d'une récolte de 55 000 livres d'aliments et attirant la participation de bénévoles pour un total de 1 825 heures de travail (CityFruit, 2018). En plus du bénévolat, cet organisme offre un registre où n'importe qui peut lister des arbres fruitiers dans leur quartier sur une banque de données et leur site web offre une panoplie de ressources pour l'AU (CityFruit, 2018). Similairement, *Fallen Fruit* à Los Angeles veut imaginer l'espace urbain à travers des installations artistiques et la plantation d'arbres fruitiers. Leur site web offre des cartes détaillées pour retrouver ces arbres, et c'est grâce à la loi usufruit que n'importe qui pourrait prendre possession de fruits tombés ou poussant au delà des limites d'une propriété privée (Fallen Fruit, 2018 ; Nordahl, 2014, p. 89). Leur projet *Endless Orchard* cherche à encourager n'importe qui à planter des arbres fruitiers et à partager leurs récoltes (Fallen Fruit, 2018). Entre autres, une multiplicité d'organismes opèrent directement sur des propriétés privées, comme *Two Block Diet* ou *Richmond Urban Farmers* à Vancouver (Tracey, 2011, p. 107, 109). À Silicon Valley, San José, *La Mesa Verde* est un organisme qui aide les personnes à revenu moindre ou des groupes défavorisés à créer des jardins. Plus spécifiquement, les responsables se concentrent sur la communauté hispanique en se rendant aux demeures des personnes et les aidant à construire des bacs, tout en offrant des cours de construction et en tentant de demeurer culturellement sensibles (Gray et al., 2014). *Urban Patchwork Neighbourhood Farms* à Austin, Texas, est un organisme à but non-lucratif qui cultive des jardins communautaires sur des terres privées (grâce au

consentement des propriétaires) et qui vend les aliments selon le modèle ASC (Dunlap, Harmon et Kyle, 2013). Au Canada, l'organisme Les Urbainculteurs (depuis 2009) travaille à promouvoir l'AU à travers le Québec (Urbainculteurs, s.d.), parmi plusieurs autres organismes.

Par après, l'AU peut être encouragée à grande échelle grâce à l'intervention gouvernementale, soit par la modification du zonage, de politiques ou de réglementations municipales. Il peut être utile pour des initiatives d'AU de recevoir du support autre que de la part d'ONG puisque c'est en travaillant avec l'appareil municipal que des politiques spécifiques à l'AU peuvent être développées davantage (Jermé et Wakefield, 2013, p. 309-310). Évidemment, puisque c'est l'appareil municipal qui s'occupe de la création de règlements qui pourraient soit inclure ou exclure l'AU, il peut être utile de tenter de créer des changements à travers cette institution. Par exemple, comme nous allons le voir en plus de détails, la Ville de Gatineau a consulté ses citoyens et a implémenté un projet pilote d'AU permettant l'aviculture et l'apiculture urbaine (Ville de Gatineau, 2016a). L'institution gouvernementale est aussi capable d'agir comme modèle, tel que démontré par le jardin à la Maison Blanche, inauguré en 2009 sous l'administration Obama (Paddeu, 2012, § 15). Tout bien compris, l'appareil municipal est en mesure de créer des programmes pour implémenter des différentes stratégies d'alimentation, comme c'est le cas avec l'exemple du *London Food Strategy* en 2006 qui s'attaquait à des problèmes multiples (environnementaux, nutritionnels, culturels) tout en supportant des fermes urbaines et des jardins communautaires (Mansfield et Mendes, 2013, p. 43 ; London Development Agency, 2006). Par ailleurs, à San Francisco, le programme *Healthy and Sustainable Food for San Francisco* (2009) cherchait à changer les lois de zonage pour légitimer l'AU (Mansfield et Mendes, 2013, p. 47 ; San Francisco Healthy and Sustainable Food Policy, 2009), à Toronto le programme *Cultivating Food Connections : Towards a Healthy and Sustainable Food System for Toronto* (2010) incluait des subventions et des révisions du zonage vis-à-vis l'AU (Mansfield et Mendes, 2013, p. 45 ; Toronto Public Health, 2010) et un projet de 5 ans à Calgary (2009) voulait encourager l'implantation d'arbres fruitiers ainsi que l'apiculture à travers la ville (Nordahl, 2014, p. 62). Encore, la création de banques

foncières par l'appareil municipal est utile pour s'attaquer au problème des déserts alimentaires via l'utilisation d'espaces vacants potentiels. En fait, ces types de banques peuvent être aidées par la création d'inventaires identifiants les lieux potentiels pour l'AU (Port et Moos, 2014). C'est quelque chose qui fut implémenté dans des villes comme Philadelphie, Pittsburg, Cleveland (*City of Cleveland Landbank Program*), Seattle (*P-Patches* depuis les années 1970) (Slabinski, 2012), etc. Par exemple, *Diggable City Project* à Portland (2005), fut utile pour déterminer les impacts potentiels de l'AU dans la ville (Mendes et al., 2008). Dans leur étude à Roanoke, Virginie (États-Unis), Parece, Serrano et Campbell (2017) ont aussi été en mesure d'identifier des lieux stratégiques pour l'AU, en étudiant l'information géographique (déserts alimentaires), les indicateurs sociaux (pauvreté, santé, etc.) pour trouver les quartiers défavorisés qui bénéficieraient de projets d'AU. Il s'agit d'aller au-delà d'initiatives informelles de la réclamation des terres en ajustant directement le cadre légal pour accommoder l'AU. De telles mesures emmènent des avantages à la ville ainsi qu'aux résidents urbains : « In different ways in each city, urban agriculture development and policy is employed both as a tool of the entrepreneurial city and as a grassroots response to urban environmental injustice » (Walker, 2016, p. 168). Certains considèrent que l'AU doit être planifiée en collaboration avec la municipalité afin d'être un succès durable (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 24). Ceci dit, il est commun que l'appareil municipal prenne charge du *management* de lieux formels d'AU et qu'il leurs offrent du financement, comme c'est le cas des jardins communautaires, bien que certains pensent que cet input monétaire fait en sorte que le jardin est contrôlé par la ville, réduisant l'indépendance du projet (Firth, Maye et Pearson, 2011, p. 564). Par exemple, le *Pine Street Community Garden* à Vancouver fut débuté par des étudiants de l'université de la Colombie Britannique en 2005 dans une voie ferroviaire abandonnée. Plus tard, ce jardin informel fut adopté par la ville dans sa vision de la préparation de la ville pour les jeux olympiques de 2010 (Black, 2013, § 23). Autrement, Mogk, Wiatkowski et Weindorf (2010) notent que la collaboration entre municipalité et pratiquants d'AU demeure imparfaite et qu'il serait utile si des rabais de taxes seraient offerts aux participants de l'AU

(p. 1553). Néanmoins, il est important de souligner qu'on ne parle pas d'une division artificielle séparant gouvernement et pratiquants de l'AU, puisqu'il est possible de travailler dans les deux domaines (comme c'était le cas des participants du *City Hall Veggie Patch* à Provo, Iowa, en 2009) (Nordahl, 2014, p. 55).

Entre autres, l'AU peut être accomplie par et pour les étudiants ou les employés d'institutions scolaires, universitaires ou collégiales, en tant qu'activité d'apprentissage et d'alimentation. Des écoles comme *Martin Luther King Jr. Middle School* à Brooklyn, New York, incorporent des projets de jardinage organique, soit en faisant partie du programme *Edible Schoolyard* (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 90). Ce même mouvement s'étend sur des campus universitaires, dont l'Université McGill à Montréal, Québec, où le jardin en contenants *Edible Campus* fut débuté en 2007 en association avec Alternatives et Santropol Roulant, ceci permettant la culture d'aliments sur des surfaces pavées (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 94). Ce jardin fut officiellement reconnu avec le prix *National Urban Design* en 2008. Une panoplie de campus universitaires, incluant l'Université d'Ottawa, s'ajoutent à cette liste; l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Toronto, *Allegheny College* en Pennsylvanie (plantation d'arbres fruitiers), *Massachusetts Institute of Technology* (*Earthbox Garden*), et multiples autres (Gorgolewski, Komisar et Nasr, 2011, p. 97).

6. L'AU dans la région de la capitale canadienne :

En ce qui concerne la région de la capitale nationale canadienne, dont les villes d'Ottawa et Gatineau, une multiplicité de possibilités d'AU existent dans cet espace. Parmi les facteurs qui incitent la mise en place et le développement continu de ces entreprises agricoles, nous apercevons la prééminence de l'accès à l'espace urbain dans le but de répondre aux besoins alimentaires, sociaux, physiques ou autres des communautés. La capitale nationale est une région exceptionnelle en termes d'AU puisque des opportunités agricoles invitant la participation des citoyens sont abondantes, et souvent encouragées de la part du gouvernement fédéral, de l'appareil municipal et d'une multiplicité

d'organisations et de groupes informels voulant le développement d'espaces urbains pour l'AU. Dans le but de faire sens de cette pluralité, nous allons observer les instances d'AU selon la catégorisation micro, méso, macro et institutionnelle/organisationnelle. Une [carte interactive](#) fut aussi élaborée dans le cadre de cette étude but de cibler l'emplacement des types d'AU dans la région de la capitale canadienne. Celle-ci peut être utilisée en tant qu'aide visuelle pendant la lecture, et elle sera expliquée en plus de détails dans les prochaines sections.

6.1. Le niveau micro :

La région de la capitale canadienne est parsemée de projets de jardinage privé, bien que ces derniers ne sont évidemment pas listés sur un répertoire officiel. Néanmoins, tel que démontré par le guide du jardinier d'Alimentation Juste, les ressources pour le jardinage listées sur le site de la ville d'Ottawa ainsi que le projet pilote pour l'élevage urbain dans la Ville de Gatineau, le jardinage demeure une activité encouragée par les institutions et organismes locaux ainsi que voulue par la population régionale.

Autrement, au niveau micro de l'AU, il existe des projets informels dans la région de la capitale canadienne, pouvant être considérés sur la [carte interactive en annexe](#). Par exemple, à Gatineau en 2013, un projet de GJ fut organisé par une dizaine de bénévoles à l'intersection des rues Eddy et Vaudreuil, sur une étendue de terre qui fut endommagée et laissée en désarroi suite à un feu qui a détruit un immeuble en 2010 (Bélanger, 2013). En 2013, un résident à Gatineau par le nom de Stéphan Vigneault, dont la résidence spécifique n'est pas précisée, a transformé une cavité dans le pavé devant sa demeure en jardin guérilla, incorporant maïs et fleurs. Vigneault mentionnait l'admiration de la part de piétons ainsi que le partage potentiel de sa récolte avec les intéressés (Garvey, 2013). Dans la ville d'Ottawa en 2015, la GJ fut utilisée pour contester l'emplacement de nouvelles boîtes postales (proposées par le gouvernement conservateur), soit lorsque le jardin guérilla maintenu par Marymay Downing depuis une vingtaine d'années, sur l'avenue Shillington, fut désigné pour la construction

d'une boîte postale communautaire. Malgré le support du voisinage par rapport au jardin de Downing, Postes Canada refusait de changer l'emplacement de cette boîte (Duffy, 2015). Encore, en été 2017, trois membres de la même famille (Marc, Chloé et Audrey Bureau) ont maintenu un projet de GJ sur une étendue de pelouse appartenant à la ville de Gatineau à l'intersection des rues Labelle et Dumas dans le secteur Hull. Initialement, la ville de Gatineau avait envoyé une notice à la famille, la prévenant de cesser ce projet illégal avant l'intervention du maire Maxime Pedneaud-Jobin voulant la protection de cette initiative jusqu'à ce que les réglementations de zonages soient modifiées en faveur de telles activités (Gagnon, 2017). L'émergence persistante de projets de GJ sous-tend la présence de limites chroniques pour l'utilisation des terres pour l'AU dans la région à l'étude. Par exemple, la ville d'Ottawa limite partiellement la capacité des citoyens à utiliser leurs terres pleinement, soit à travers l'interdiction de l'élevage d'animaux dans la ville, tout comme la Ville de Gatineau, malgré ses efforts pour favoriser l'AU à long terme, pourrait toujours faire face à un manque de souplesse par rapport à ses réglementations.

6.2. Le niveau méso :

Au niveau plus méso, les jardins communautaires montent dans les centaines à travers les villes d'Ottawa et de Gatineau. Pour cette raison, bien que quelques exemples soient notés, une consultation de leurs emplacements sera rendue plus claire grâce à l'étude de la [carte interactive](#) en annexe (les jardins communautaires étant représentés par l'icône vert). Pour ce qui en est d'exemples de jardins à Ottawa, l'évènement du *Urban Agriculture Bike Tour* organisé par l'ONG Alimentation Juste auquel j'ai participé le jeudi 14 septembre 2017 était une façon utile pour me familiariser avec ces lieux d'AU. Dans le but d'explorer plusieurs lieux de jardinage supportés par l'organisme dans le centre-ville à Ottawa, j'ai suivi un groupe d'une dizaine de participants mené par le coordonnateur du *network* des jardins communautaires, Jordan Bouchard, pour explorer cinq espaces d'AU. Bouchard mentionna que le network de jardinage était dans sa 20^e année et qu'il avait augmenté en jardins, soit de 4 jardins en

1997 à 94 en 2017 (bien qu'il ait seulement une soixantaine de jardins situés sur la [carte régionale officielle](#) affichée sur le site d'Alimentation Juste). L'organisme d'Alimentation Juste veut constamment étendre son réseau de jardins et tente aussi de travailler avec des jardins privés si ces derniers veulent collaborer. Le premier jardin visité fut celui situé derrière l'église Saint-Joseph sur l'avenue Laurier (155 avenue Laurier Est), incorporant le programme alimentaire *St-Joe's Supper Table* et offrant une autre partie des récoltes aux banques alimentaires, et ce, depuis 2015 grâce au financement d'Alimentation Juste. Tel que noté par Bouchard, les églises sont souvent des partenaires d'Alimentation Juste puisqu'elles ont normalement juridiction sur leurs propres terres, facilitant le développement et l'accès à des lieux propices à l'AU. Le jardin incorpore une dizaine de bacs avec des légumes variés, et même un habitat minuscule pour des pollinisateurs ou abeilles solitaires. Mary, une personne affiliée avec l'église nota que l'importance du jardin dépassait la simple alimentation : « We have fruits and vegetables, but the main thing people get from it is joy ». Le jardin fut victime d'instances de vandalisme en août 2017 lorsque les plantations de quelques bacs furent arrachées, résultant en la perte de deux tiers de la récolte, et ceci est l'un des risques de l'AU sur des terres à proximité de trottoirs occupés (CBC News, 2017). Ensuite, en plus d'avoir visité un des jardins de l'université d'Ottawa sur King Edward (avec parcelles pour étudiants), nous nous sommes arrêtés au *Brooke Towers communal garden* (125 rue McLeod), un jardin communautaire s'étendant sur l'entièreté de la pelouse devant l'édifice à logement subventionné *Brooke Towers*. Les résidents et les piétons sont invités à cueillir des aliments, soit des bacs ou des arbres fruitiers, et même à se servir du composte. Ceci crée un lieu d'AU ouvert à tous et cherchant à supporter une population plus défavorisée, et fut rendu possible grâce aux fonds d'organismes comme Alimentation Juste, *Awesome Ottawa* et *Senior Organic Gardeners*. C'est en récupérant un espace vert inutilisé que les participants ont découvert un sens de fierté, de sécurité et de reconnexion avec la communauté immédiate (Crawford, 2014).

Ensuite, nous avons visité le *Centre Town United Church* (507 rue Bank), où des bacs qui

encadraient autrefois des arbres qui furent tués par l'insecte invasif de l'agrile du chêne furent réutilisés pour l'AU. La préparation du jardin fut possible grâce au support d'Alimentation Juste, de bénévoles de l'église, de la communauté environnante et d'étudiants de *Elgin Street Public School*. Comme c'était le cas à *St-Joe's*, le jardin fut victime de vandalisme (le cabanon de jardin fut endommagé), mais l'église demeura ouverte à la sauvegarde d'un endroit ouvert à tous pour l'apprentissage et l'observation, bien que les aliments sont réservés pour la cuisine de l'église (Centretown United Church, s.d.).

Le dernier jardin visité était *Off Bank Community Garden* (176 rue Nepean), un jardin communautaire situé sur une terre vacante à proximité de blocs appartement. Les participants sont parvenus à détenir un permis pour y pratiquer l'AU temporaire jusqu'à ce que le propriétaire du lot (Richcraft Homes) soit prêt à se réapproprier du lieu pour construire un nouvel édifice. Ceci accommode tous les partis puisque la propriété est surveillée par des jardiniers qui, en retour, peuvent profiter pleinement d'un espace qui aurait autrement resté non-productif. Ce lieu n'est pas ouvert à tous, mais délimité par des clôtures, et un nombre maximal de vingt lots est disponible aux intéressés du centre-ville.

Ceci démontre que les jardins sont très divers mais qu'ils travaillent tous à créer des espaces d'AU pour répondre à des besoins d'alimentation, de charité, de sociabilité et de divertissement. D'autres jardins notables sous l'administration d'Alimentation Juste sont le Jardin des enfants d'Ottawa, un jardin créé pour les enfants avec l'aide des groupes *Ottawa East Community Gardeners* et *Sustainable Living Ottawa East* et du travail des étudiants de *Lady Evelyn Alternative School* (Jardin des enfants d'Ottawa, 2015) ainsi que le jardin communautaire à *Debra Dynes Family House*, maison pour ressources communautaires qui incorpore un jardin communautaire prenant part du programme *Plant-a-row, Grow-a-Row* (Debra Dynes Family House, 2016). D'autres jardins communautaires sont organisés indépendamment par des grandes institutions, comme c'est le cas du jardin *Healing Earth* à l'Hôpital des enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) (depuis 2014). Ce jardin aide les jeunes patients

avec la gestion du stress, l'exercice physique, l'alimentation, l'apprentissage, la réhabilitation, la socialisation et le loisir. Les couts de maintenance montent jusqu'à 5 000 \$ par année, mais CHEO reçoit des subventions et du support de nombreux partenaires (CHEO, s.d.).

En ce qui a trait aux jardins communautaires dans la ville de Gatineau, selon le site officiel de la ville, seulement cinq jardins communautaires se trouvent officiellement au sein des limites du secteur Gatineau, bien que plusieurs autres sont répartis à Aylmer, Buckingham, Hull et Masson-Angers, pour un total de dix-huit jardins communautaires (ces derniers sont aussi situés sur une [carte régionale](#) disponible sur le site web ainsi que [sur la carte élaborée dans le cadre de cette étude](#)) (Ville de Gatineau, 2018b). Dans le secteur de Gatineau, les jardins communautaires incluent le jardin communautaire Magnus (situé à proximité de l'aréna de hockey Baribeau, 231 rue Magnus Est), le jardin des Petites Sœurs (1 rue Rodolphe), le jardin communautaire au parc Sanscartier, le jardin communautaire Val-D'Oise (parc de Val-D'Oise) ainsi que le jardin Tecumseh (Parc Tecumseh, 280 chemin de la Savane) (Ville de Gatineau, 2018b). Un autre jardin communautaire notable est celui du jardin communautaire CORPOJARDIN de la Corporation des Aînés de la Cabane (331 Boulevard de la Cité-des-Jeunes) qui existe pour les fins récréatifs chez les aînés ainsi que n'importe quel autre intéressé (Corporation des Aînés de la Cabane, s.d.).

6.3. Le niveau macro :

À un niveau macro, l'AU dans la capitale canadienne inclut des fermes urbaines, dont la ferme d'Alimentation Juste (Ottawa), *Maple Hill Urban Farm* (Ottawa), la Ferme Moore (Gatineau) et plusieurs autres (il est possible de consulter leurs emplacements sur la [carte interactive](#)). Pour débiter, la ferme urbaine *Maple Hill* est une installation de 167 hectares située dans la ceinture de verdure, sur un terrain loué par la CCN dans le cadre du programme *Sustainable Farmland*. Cette ferme a reçu la permission d'élever des animaux en plus d'entreprendre des activités agricoles (dont des chèvres, canards, poules et dindes) (Maple Hill Urban Farm, 2018d). Une variété d'aliments et de produits y

sont vendus, dont le sorgo, les œufs de canard et plusieurs autres (Maple Hill Urban Farm, 2018c). Parmi ses activités variées de yoga avec les chèvres, de marche avec des « Lalpacas » (hybrides entre Lamas et alpagas) ou de navigation d'un labyrinthe de maïs, la ferme offre des lots pour le jardinage pour un frais de 40 à 70 \$ par saison agricole (Maple Hill Urban Farm, 2018a, 2018b). De cette manière, des espaces privés pour l'AU sont offerts pour un prix modéré, permettant à ceux qui pourraient manquer d'espaces potentiels à y travailler.

D'autre part, la Ferme Moore, comme la plupart des fermes urbaines dans la région de la capitale canadienne, se situe sur une ancienne propriété de la CCN qui fut cédée à la Coopérative de solidarité de la ferme Moore qui commença des activités sur la propriété en 2015 (670 Boulevard Alexandre-Taché, Gatineau) (Martel, 2015c, 2015d). Cette ferme historique collabore avec plusieurs autres organismes, dont Caisses Desjardins, Concertation pour de saines habitudes de vie en Outaouais, la ville de Gatineau, la Table agroalimentaire de l'Outaouais, Apicentris, Saveurs de Montset et multiples autres (Martel, 2015e). La Ferme Moore inclut le Centre d'écologie et d'agriculture urbaine de Gatineau, créé par Coopérative de solidarité de la Ferme Moore, qui travaille pour ouvrir le site au public et inviter sa participation en élaborant une gamme d'activités d'AU (Martel, 2015a), dont la location d'espaces pour des événements (Martel, 2015g), le comptoir maraicher offrant vingt-cinq types de légumes (Martel, 2015b) ou le programme « Le terroir sur ma table » qui cherche à sensibiliser les étudiants du primaire, du secondaire ou du CÉGEP à l'AU via la participation à des activités d'ensemencement, de récolte et de mise en conserve (Martel, 2015e). Entre autres, la Ferme Moore est ouverte aux bénévoles, et ces derniers peuvent arriver à la ferme entre 8 h 45 et 9 h 30 le matin ou 12 h 30 à 13 h l'après-midi pour aider à l'entretien du jardin maraicher. Un repas gratuit au bistro attend les bénévoles qui travaillent plus de quatre heures pendant une journée.

Le 7 juin, j'ai participé au jardin maraicher durant l'après-midi avec d'autres bénévoles, en plantant des jeunes poussées d'aneth, en cueillant de la camomille pour le bistro et en enlevant les mauvaises herbes. Le matin du 13 juillet, les activités étaient similaires, avec la cueillette de betteraves

et le désherbage avec quatre autres bénévoles, dont certains qui travaillaient pour l'exercice et la socialisation, d'autres par intérêt en horticulture et d'autres pour la familiarisation avec la langue française. Malgré un manque de coordination exprimé par certains sur les lieux, cette ferme offre des opportunités d'immersion en AU en acceptant n'importe quel intéressé dans la participation pour les activités d'ensemencement ou de récolte. Ces opportunités sont réparties selon quatre jardins, dont le jardin maraîcher qui se focalise sur la cueillette de fruits, légumes, et herbes variées et qui est entretenu majoritairement par le travail bénévole; le jardin écologique qui se concentre sur la culture de plantes anciennes ou médicinales, en misant sur la biodiversité et l'ethnobotanique (par exemple, plantes utilisées pour des fabrications); les jardins communautaires qui offrent un total de 100 parcelles qui peuvent être louées par des intéressés; et les jardins pédagogiques qui sont fréquentés par des étudiants pour l'apprentissage agricole (Martel, 2015f).

La Ferme Moore offre donc une panoplie d'opportunités aux citoyens qui désirent participer dans l'AU, tout en redonnant à ses bénévoles travaillants des repas gratuits et en vendant des produits locaux dans la région de la capitale canadienne. En participant au jardin maraîcher, j'ai noté la proximité de la ferme urbaine aux espaces résidentiels et à la rue passante du Boulevard Alexandre-Taché, ceci créant un contraste entre ce qui serait communément accepté comme urbain et rural. Malgré les mouvements urbains entourant la ferme, que ceci concerne le trafic, les autobus, etc., elle s'opère comme n'importe quelle ferme campagnarde, avec la culture directe dans le sol, au plein soleil. Ceci m'a démontré que des activités d'AU peuvent effectivement coexister en harmonie avec le reste des activités d'une ville, faisant de l'agriculture une activité autant urbaine que rurale.

En ce qui concerne des fermes urbaines aux visées surtout économiques, la Ferme *Ekoroot* est située au sein de la ceinture de verdure (maintenue par la CCN) (4777 Ridge Road) pour un total de trente acres et élève des volailles et vend des produits selon le modèle ASC (Ekoroot, 2018). D'autres fermes urbaines commerciales comme la Ferme d'Orléans se spécialisent dans la vente de fruits et légumes, bien qu'elle offre quelquefois l'option *Pick-Your-Own* (autocueillette) à ses clients (Ferme

d'Orléans, 2018). Entre autres, il peut être difficile de délimiter la division exacte entre l'urbain et le non-urbain, mais il existe une panoplie de petites entreprises autour des limites de Gatineau et d'Ottawa, comme *Shouldice Berry Farms*, *Kiwan Farms*, Courges et Cie (Ottawa Organics, s.d.), la Ferme Proulx (Ferme Proulx, 2018), etc. Aussi notables sont les fermes d'acériculture (culture de sirop d'érable) au sein des limites urbaines et périurbaines d'Ottawa, dont *The Log Farm* (670 rue Cedarview, Nepean) et la Cabane à Sucre (200 avenue Pères-Blancs, Vanier). Selon le cadre théorique de la TCV, l'on peut constater que plusieurs de ces entreprises ont sut se frayer un chemin pour accomplir l'AU dans l'espace urbain, soit en s'installant dans la ceinture de verdure grâce à la permission de la CCN, en se procurant des propriétés privées ou en conservant des propriétés autrefois rurales qui sont maintenant englobées par les villes grandissantes. Tout ceci pour répondre à des besoins économiques via la vente d'aliments locaux dans les villes d'Ottawa et de Gatineau.

En plus d'incarner des visées sociales variées, une entreprise d'AU peut toujours incorporer des visées économiques, soit via la vente d'aliments. Tel qu'expliqué par le coordonnateur des jardins communautaires d'Alimentation Juste, Jordan Bouchard, la ville d'Ottawa a passé un règlement en 2016 permettant aux pratiquants d'AU de vendre leurs aliments. Il mentionne toutefois que le profit monétaire peut être très difficile à accomplir dans les premières années de jardinage. Ceci dit, en plus de cette vente à discrétion du pratiquant, de multiples entreprises ou business d'AU se retrouvent à Ottawa, dont *Backyard Edibles*, situé à 250 Avenue City Centre, débuté par Madeleine Maltby et Matthew Mason-Phillips, qui offre un service de transformation de pelouses privées en jardins urbains (*Backyard Edibles*, s.d.). Ces derniers demandent la permission des propriétaires qui reçoivent une partie de la récolte en retour de l'utilisation de leurs terres. Basé sur le modèle ASC, BE a des abonnés qui obtiennent des paniers alimentaires hebdomadaires, en plus d'effectuer la vente d'une autre partie de la récolte aux marchés agricoles locaux. Cette petite entreprise cherche à profiter pleinement des terres urbaines pour l'alimentation, tout en redonnant aux propriétaires, transcendant donc les limites privées-publiques. Un des fondateurs, Mason-Phillips exprime clairement ce sentiment : « It's almost

become pathological... Wherever I'm walking or driving I'm always scanning. 'What kind of backyard is that? What could I grow?' » (Fagan, 2016). D'autres entreprises régionales incluent *Vegetable Patch*, un groupe similaire à BE qui demande la permission des propriétaires pour cultiver sur leurs terres pour un minimum de deux ans en retour d'une partie de la récolte, tout en vendant le reste des aliments selon le modèle ASC (CBC NEWS, 2010). D'autres options concernent *Edible Landscaping Ottawa*, une business d'aménagement paysager qui construit des lieux d'AU pour les intéressés (*Edible Landscaping Ottawa*, 2018) et Serres bio de l'Outaouais (Ottawa Organics, s.d.).

6.4. Support institutionnel et organisationnel pour l'AU :

Pour ce qui en est du support institutionnel et organisationnel pour l'AU, la région de la capitale canadienne se démontre généralement flexible et supportant activement les initiatives de ce type. En ce qui a trait à l'AU et l'appareil gouvernemental, la CCN (Commission de la Capitale Nationale) est une société d'état fédérale qui comprend la capitale comme s'étendant sur les deux provinces de l'Ontario et du Québec et qui atteint une superficie de 4 715 kilomètres carrés, dont 11,6% de cette aire est maintenue par le gouvernement fédéral (CCN, 2017, p. 11). Selon le Plan de la capitale du Canada 2017-2067 mis de l'avant par la CCN, et qui liste les buts dont vise la société d'état fédérale pour les 50 prochaines années dans la capitale, l'AU est mentionnée très brièvement (CCN, 2017). Dans les buts de développement d'une capitale pittoresque et naturelle, la CCN met plutôt l'accent sur les régions forestières ou lieux écologiques protégés, dont le parc de la Gatineau ou la ceinture de verdure à Ottawa, et l'AU est reléguée au second plan. La création d'espaces verts mise surtout sur les sentiers pédestres, la conservation écologique, la biodiversité, les cours d'eau, les parcs officiels et les corridors verts (CCN, 2017, p. 17, 20). Pour les buts de recherche agricole et horticole, le plan fait surtout référence à la Ferme expérimentale et à l'arborétum du Dominion (CCN, 2015, p. 58). Le plan discute de la conservation d'arbres urbains sans faire référence directe aux arbres fruitiers (CCN, 2015, p. 77). Néanmoins, le support de projets agricoles urbains au sein de la ceinture de verdure à Ottawa est

explicitement mentionné, soit pour encourager la production locale et l'autosuffisance dans la capitale (CCN, 2017, p. 54). Les jardins communautaires sont des utilisations valables de cette terre, plus aptes à être acceptées par la CCN (CCN, 2017, p. 56). Malgré sa brève mention dans le plan, la CCN valorise l'implémentation et le développement continu de l'AU via la création de nouveaux espaces :

La CCN promouvra une agriculture urbaine de classe mondiale, faisant appel à des pratiques de pointe et comprenant la réalisation de travaux de recherche conjoints en matière de terre agricole, de conservation des sols et de production alimentaire. S'appuyant sur la situation unique de ses terres agricoles protégées se trouvant près du centre d'une grande agglomération urbaine, elle contribuera grandement à l'amélioration de la résilience et de la sécurité alimentaire en soutenant la production locale. Elle mettra en valeur le legs agricole vivant du Canada en rehaussant la richesse du patrimoine et de l'histoire agricole de la région tout en adoptant une production agricole moderne, diversifiée et durable. (CCN, 2017, p. 56)

Autre que cette mention spécifique à l'AU, cette pratique peut aussi s'incorporer facilement au sein des visions plus larges du plan, dont l'idée d'implémenter l'urbanisme stratégique : « Faire appel à l'urbanisme stratégique (projets créatifs et communautaires réalisables à court terme et souvent à faible coût) afin d'améliorer la qualité et l'accessibilité du domaine public urbain » (CCN, 2017, p. 16). Les jardins communautaires et d'autres initiatives d'AU sont très capables d'incarner de telles visées, soit en répondant à la sécurité alimentaire et à l'accès aux terres urbaines. Encore, la CCN exprime le besoin de miser sur le développement d'espaces accessibles par le public et promouvant la durabilité et l'environnementalisme : « Veiller à favoriser un sentiment de bien-être en conservant un domaine public urbain riche et stimulant où l'excellence en design, la protection de l'environnement et les pratiques durables augmentent la qualité de vie » (CCN, 2017, p.17). Encore une fois, la mise en place de lieux d'AU augmentent la qualité de vie des citoyens souffrant d'insécurité alimentaire et d'autres problèmes, tout en promulguant l'environnementalisme via la production locale et la minimisation du phénomène des *food miles* (émissions polluantes liées au transport d'aliments sur de longues distances). De surplus, la perspective de la CCN comprend les lieux verts comme aidant la compétitivité de la capitale sur un plan international, et même si l'AU est reléguée à une position secondaire, elle contribue facilement à la création de lieux verts pouvant faire de la région de la capitale nationale un

modèle dans la production agricole urbaine.

Par après, à un niveau plus municipal, la ville d'Ottawa présente des règles strictes par rapport à l'AU et ses applications potentielles, cadrant le développement d'espaces agricoles. Par rapport à l'article 82 des dispositions particulières en matière d'utilisation (agriculture urbaine), il est noté que l'AU doit être implémentée sur des terres appropriées et que les bâtiments dans ces lieux doivent suivre des dimensions spécifiques (Ville d'Ottawa, 2016a). Sur son site web, la ville d'Ottawa offre aussi des conseils pour la mise en place d'un jardin, la préparation des sols, les choix des plantes et les méthodes d'irrigation (Ville d'Ottawa, 2016c). Une liste d'espèces comestibles indigènes est aussi offerte, avec des ressources pour les jardiniers (incluant des liens pour des pépinières locales) (Ville d'Ottawa, 2016c). La ville encourage donc la production via des jardins privés en distribuant de nombreuses ressources pour pratiquants. À un niveau plus large, le réseau des jardins communautaires, incluant plus de 90 jardins à travers la ville, est officiellement reconnu par la ville bien que sa gérance est reléguée à l'ONG Alimentation Juste (Ville d'Ottawa, 2017a). En revanche, même si les jardins privés et publics sont reconnus par la Ville d'Ottawa, les désignations urbaines font en sorte que la ville va aussi prioriser la marche, le cyclisme et le transport en commun. Malgré le fait que la maintenance de zones pédestres comprend la création d'espaces verts, dont des jardins sur terre, sur toitures ou intérieurs, de tels jardins ne sont pas spécifiés comme étant comestibles (Ville d'Ottawa, 2017b). Il reste que, sur le site de la Ville d'Ottawa, lorsque l'agriculture est mentionnée, cela fait souvent référence aux endroits ruraux. Les animaux d'élevage, dont les volailles ou le bétail, sont strictement défendus par la ville d'Ottawa : « Nul ne doit garder des animaux d'élevage dans aucun secteur de la ville à l'exception des secteurs zonés à cet effet ou légalement utilisés à cette fin » (Ville d'Ottawa, 2016b, n° 2003-77, p. 26). De tels secteurs incluent des lieux comme la Ferme expérimentale, des cliniques vétérinaires, etc.

Des groupes comme *Backyard Chickens Ottawa* et *Urban Hens Ottawa* veulent mettre de la pression sur la ville d'Ottawa pour qu'elle révise le règlement 2003-77 afin d'allouer l'aviculture

urbaine (CBC News, 2013), comme c'est le cas dans la ville de Gatineau ou d'autres villes canadiennes (Vancouver, Montréal, Guelph, etc.) (Deachman, 2016). Par exemple, *Urban Hens Ottawa* a soumis à la ville une proposition voulant un maximum de six poules par résidence (avec l'interdiction des coqs pour limiter le bruit) et des standards stricts pour un élevage responsable (Urban Hens Ottawa, 2011). La ville d'Ottawa n'a toujours pas répondu à ces pressions et demeure stricte par rapport à l'application du règlement 2003-77 interdisant l'élevage d'animaux en ville.

Malgré cette interdiction officieuse, il existe des individus qui élèvent des poules illégalement dans la ville, bien que ces derniers soient impossibles à trouver sur un répertoire puisqu'ils demeurent anonymes dans leurs discussions avec les journalistes. Ces personnes sont seulement retrouvées lorsqu'elles sont reportées officiellement par des voisins mécontents (soit à cause d'un *management* impropre des volailles menant à des odeurs, des bruits et à l'attraction de prédateurs) (Deachman, 2016). À quelques reprises, les autorités ont découvert des élevages illégaux, mais les pratiquants maintiennent leur position et critiquent le manque de flexibilité de la part de la ville d'Ottawa (CBC NEWS, 2017). Les éleveurs urbains considèrent les nombreux bienfaits de l'aviculture, tout en notant la manière dont les poules consomment les insectes et fertilisent les terres dans les jardins (Deachman, 2016). À noter par contre que certaines fermes urbaines ont été en mesure d'élever des animaux dans le cadre de leurs activités à Ottawa, dont la Ferme Expérimentale, *Maple Hill Urban Farm* et la ferme *Ekoroot*. Certaines exceptions sont allouées au sein de la ville, bien que ceci concerne surtout des fermes urbaines à grande échelle. Bref, la possibilité d'élever des animaux en ville est très limitée.

Pour finir, une autre option d'AU notable à Ottawa serait la Ferme expérimentale centrale. Gérée par le ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada, le site historique de 1 055 acres fut établi en 1886, et produit une variété d'aliments pour l'expérimentation et la recherche. La ferme inclut aussi des jardins ornementaux, des serres, l'arborétum et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada (Ville d'Ottawa, 2017b; Gouvernement du Canada, 2009). Malgré tout, la Ferme expérimentale offre surtout des visites au publics, et non nécessairement des opportunités aux

citoyens pour créer leurs propres sites d'AU.

Par ailleurs, la ville de Gatineau se démontre bien plus proactive dans l'inclusion de l'AU dans ses plans de développement, tel que démontré par le Programme d'agriculture urbaine qui fut adopté le 12 avril 2016, incluant un Plan d'action de 2016 à 2018 (Ville de Gatineau, b, 2016). Ce programme fut élaboré en consultation avec la population gatinoise, et le Service des loisirs et du développement organisa trois groupes de discussion (100 participants) et une consultation en ligne (500 participants) (Ville de Gatineau, 2016a, p. 6). Après ces consultations, les valeurs exprimées par les participants vis-à-vis l'AU furent adoptées par la Ville de Gatineau dans ses plans, et incluaient : l'accessibilité, la proximité, l'équité, la solidarité, l'innovation sociale, la participation des citoyens, le partenariat et le développement durable (Ville de Gatineau, 2016a, p. 14). Malgré les bienfaits de l'AU exprimés par la population, la Ville de Gatineau reconnaissait aussi les barrières potentielles à cette pratique, soit le manque d'accès aux terres ou les procédures de formalisation et d'implémentation compliquées, et voulait incorporer des mesures pour faciliter l'introduction de l'AU dans le cadre de son programme :

Résultat attendu : L'ensemble des citoyens a accès à des espaces cultivables à proximité de leur milieu de vie et des balises sont mises en place afin de guider et responsabiliser les porteurs de projets. Des liens plus étroits sont créés entre les jardins et les autres infrastructures alimentaires (cuisines collectives, points de chute d'aliments locaux, etc.). (Ville de Gatineau, 2016a, p. 17)

Le Plan d'action incluait aussi la promotion générale de l'AU, la construction du site web, des ateliers éducatifs, un comité de travail sur l'AU, du soutien pour les jardins communautaires, le financement de l'AU via le Fonds vert, un programme de vente de bacs à prix moindre, l'inclusion d'espaces pour l'AU près des domiciles, le remplacement d'arrangements ornementaux avec des aménagements comestibles, la plantation d'arbres fruitiers et le changement des réglementations pour permettre les petits élevages dans le cadre du projet pilote (Ville de Gatineau, 2016b). Le programme offre même une définition succincte de l'AU pour la ville de Gatineau :

La production de fruits, de légumes et de miel, l'élevage pour l'alimentation ou d'autres usages (éducation, sensibilisation, environnement) dans et au pourtour de la ville. L'agriculture urbaine gatinoise englobe une variété de systèmes de production, partant de la production de subsistance et la transformation au niveau du ménage (jardins privés), des activités communautaires de

quartier (jardins collectifs ou communautaires, institutions d'enseignement) et jusqu'à des activités d'agriculture commerciale (serres industrielles, jardins, aquaculture). À ces activités, d'autres sont reliées, telles que la production et la livraison des intrants (plants, engrais, compost) tout comme la transformation et la mise en marché des produits. (Ville de Gatineau, 2016a, p. 5)

Ce programme incorpore des jardins communautaires et collectifs (existants depuis les années 1980), des fermes urbaines, des entreprises commerciales ainsi que l'AU plus individuelle, tout en prévoyant le développement continu de l'AU dans la ville jusqu'en 2051. À l'opposé de la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau permet l'élevage d'animaux dans le cadre de projets d'AU individuels, soit via l'élevage de poules ou d'abeilles dès février 2017 grâce à la modification du règlement 183-2005 dans le cadre du projet pilote du programme. En 2017, la ville a distribué un nombre limité de 50 licences pour l'aviculture à ses citoyens (accompagné de frais de 30 \$) (Ville de Gatineau, 2017). Ce projet pilote tente de tester la possibilité de l'élevage urbain à long terme. Le 27 février 2018, la ville de Gatineau a décidé de conserver le projet pilote et de permettre plus de projets de poules pondeuses à cause de la demande forte de la part de citoyens voulant participer. La ville de Gatineau espère élever le nombre de projets de 50 à 200. Une réévaluation du projet sera menée encore une fois en printemps 2019 pour décider si ce dernier se poursuit ou se termine (Ville de Gatineau, 2018a).

Dans un autre ordre d'idées, les institutions pour l'enseignement incorporent aussi des projets d'AU (c'est derniers se situent sur la [carte interactive](#)). En ce qui concerne les institutions scolaires ou postsecondaires sur le côté Ontarien, l'Université d'Ottawa comporte trois sites de jardinage communautaire et d'apprentissage qui sont accessibles par les étudiants et employés, soit à côté du centre universitaire (7 lots, dont l'un est consacré à la garderie Bernadette de l'université), à proximité de la résidence Leblanc (jardin communautaire, 9 bacs) et à 649 rue King Edward (28 lots) (Université d'Ottawa, 2015). Ces derniers sont gérés par le Service des immeubles de l'Université d'Ottawa et par le Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario (GRIPO) (Université d'Ottawa, 2015).

Tous sont bienvenus à participer dans l'entretien bénévole des jardins, et leur maintenance est supportée via une partie des frais déboursée par les étudiants universitaires. Les jardins du Centre

Universitaire et de l'édifice Leblanc sont basés sur l'essai, l'erreur et l'apprentissage dans le travail en jardin. Ainsi, lorsque je participais dans le défrichage des boîtes de jardinage derrière la résidence Leblanc le 21 juin 2017, les autres participants exprimaient justement le sentiment d'apprendre en essayant. En fait, nous plantions des tomates ainsi que d'autres plantes que nous ne pouvions identifier qui étaient préparées par d'autres bénévoles. Durant le désherbage des bacs, les participants exprimaient aussi le désir de laisser pousser des fleurs sauvages dans le but d'attirer les pollinisateurs. À d'autres moments, les participants se rassemblaient simplement pour arroser les plants, soit chaque mercredi après-midi.

L'Université de Carleton comporte aussi un jardin communautaire nommé « Kitigànensag » (signifiant petits jardins en algonquin) qui est un projet étudiant dirigé par l'association des étudiants gradués, situé à côté de l'édifice Nesbitt. En plus d'être gratuits, les lots pour le jardinage sont accessibles à toute la communauté de l'université, que ceci comporte des étudiants avec des handicaps (certains lots sont construits en termes d'accessibilité pour chaises roulantes) ou autres, bien que la priorité est offerte aux étudiants aux études supérieures. Ce projet incorpore des visées activistes en luttant contre l'exclusion et en tentant d'offrir un lieu pour la production alimentaire ouvert à la participation (GSA Carleton, 2014).

Au collège Algonquin, l'AU est extensive, soit puisqu'elle s'opère dans le cadre du programme *Horticultural Industries* sur un total de 4,5 acres de jardins. Les produits sont vendus à un magasin sur campus et utilisés dans le cadre de programmes variés (par exemple, par la *School of Hospitality and Tourism*). Un jardin communautaire pour étudiants se situe aussi sur le campus, invitant la participation de tous étudiants ou employés. Finalement, un jardin d'herbes construit par les étudiants du programme *Horticultural Industries* est utilisé par les étudiants en études culinaires pour leurs travaux scolaires. Le collège Algonquin exprime l'importance de soutenir le locavorisme et de permettre à n'importe quel membre de l'institution collégiale à participer dans les différents espaces d'AU (Algonquin College of Applied Arts and Technology, 2018).

L'Université Saint-Paul incorpore aussi un jardin communautaire qui fut ouvert à une soixantaine de personnes résidant dans l'est de la ville dès 2007, que ceci concerne des étudiants ou des personnes vivant à proximité du jardin. Ce jardin offrait 36 lots de jardinage à la communauté (plus spécifiquement à *Ottawa East Community Association's community gardening subcommittee*) ainsi que de l'accès à l'eau, et ce, grâce au travail étudiant et au financement reçu de la part de la ville d'Ottawa. Une partie de la récolte est remise aux banques alimentaires de la ville (Université Saint-Paul, 2011). Malheureusement, en 2014 le jardin communautaire *Old Ottawa East* ne pouvait plus rester sur les lieux puisque les terres étaient pour être vendues. L'Université Saint-Paul a donc permis au jardin de déménager sur une autre partie de ses terres, soit à proximité de l'emplacement du vieux jardin. Encore, des lots furent créés pour le Café Urban sur le campus, qui incorpore des aliments frais dans son menu pendant la saison agricole (OOECG, 2014).

À Gatineau, un jardin communautaire se situe sur le campus Louis-Reboul du Cégep de l'Outaouais, à proximité de l'édifice O'Bois International (Entreprise d'entraînement) (125 Boulevard Sacré-Cœur).

Encore, le programme Grandir Bio (organisé par Cultivons Biologique Canada), qui travaille dans la région des Outaouais ainsi qu'à Ottawa, crée parfois des partenariats avec des écoles dans la région qui désirent exposer les écoliers à des activités agricoles, avec des ateliers misant sur la planification du jardin, la plantation, la transplantation, etc. (les ateliers sont gratuits pour les membres du *Ottawa-Carleton District School Board*) (Grandir Bio, s.d.).

Pour ce qui en est des organismes non-gouvernementaux, Alimentation Juste est un organisme à but non-lucratif basé sur le travail bénévole et salarié qui opère sur le côté ontarien, en collaboration avec les communautés urbaines et d'autres organismes (comme Savourez Ottawa, le programme semencier régional, la bibliothèque des semences d'Ottawa, etc.) et les différents bailleurs de fonds (Alimentation Juste, 2014h). Autrefois nommé le Conseil sur la sécurité alimentaire d'Ottawa (devenu Alimentation Juste en 2006), cet organisme opère dans la ville depuis 1999 pour encourager l'accès à

l'alimentation saine, la durabilité (par exemple, via des pratiques biologiques, l'installation de panneaux solaires sur leur grange, etc.) (Beau's All Natural, 2018), la justice sociale, l'inclusion et la participation de la population dans l'AU (Alimentation Juste, 2014c, 2014f). Tel que mentionné plus haut, la ville d'Ottawa lui a relégué la gérance du réseau des jardins communautaires de la ville (RJCO) (Alimentation Juste, 2014f). Alimentation Juste encourage la création d'au moins deux nouveaux jardins par année, tout en offrant des ateliers, des guides informatifs (voir le [Guide du jardinier](#)) (Alimentation Juste, 2015), en élaborant des campagnes pour la promotion de l'AU et en finançant les jardins via le Fonds de développement des jardins communautaires (depuis 2009, ce fonds monte jusqu'à 75 000 \$ par année pour supporter les jardins à but non-lucratif) (Alimentation Juste, 2014i).

Dans le cadre des jardins communautaires, Alimentation Juste met de l'avant la campagne « Un rang pour ceux qui ont faim » dans laquelle les participants réservent une partie de leur jardin pour donner des récoltes aux comptoirs alimentaires locaux (Alimentation Juste, 2014i). Entre autres, le « Projet de culture des pommes de terre » comporte le défi de cultiver 45 kg de ces tubercules pour les donner à des comptoirs alimentaires municipaux (Alimentation Juste, 2014i). En partenariat avec la CCN, la ville d'Ottawa et l'Université d'Ottawa, le programme « Des aliments pour tous » vise à améliorer l'accès à des produits locaux (Alimentation Juste, 2014b).

Autre que ces initiatives voulant supporter ceux qui vivent dans la pauvreté, Alimentation Juste travaille à créer des espaces pour l'AU à travers la ville. Elle collabore avec les propriétaires de terres privées ou publiques afin de permettre un accès aux terres pour que les citoyens puissent profiter pleinement des espaces urbains (Alimentation Juste, 2014i). Dans le cadre de projets de jardinage privés, cet organisme encourage les potagers en façade versus les gazons, puisque non seulement ceci est permis par la ville d'Ottawa mais c'est une utilisation productive de l'espace (bien qu'il faut faire attention de respecter le règlement 2005-207 en ne laissant pas le potager dépasser les limites de la propriété ou empiéter sur les trottoirs) (Alimentation Juste, 2014d).

Toujours dans l'optique de permettre aux ottaviens d'accéder à des terres pour répondre à leurs

besoins alimentaires ou autres, la ferme d'Alimentation Juste (2389, cours Pépin), existant depuis 2012 dans la ceinture de verdure où se situait l'ancienne pépinière de la CCN, s'étend dans une zone à la fois résidentielle et de réserve écologique (Ruisseau Green) et tente de s'insérer dans l'économie locale (Alimentation Juste, 2014e). Le Programme de ferme en démarrage débuté en 2013 offre des terres pour les projets agricoles, variant d'un quart d'une acre à une acre complet, pour une durée maximale de trois ans. Sont offerts l'accès à l'infrastructure, l'équipement (rotoculteur poussé, grange, poste de lavage, entrepôt frigorifique, serre), à une source d'eau pour l'irrigation ainsi que de la formation et une possibilité de certification biologique (Alimentation Juste, 2014a). Ce programme est rendu possible grâce aux fonds de la Fondation Trillium de l'Ontario, de la ville d'Ottawa et de *Beau's All Natural Brewing Company*. Néanmoins, des frais sont inclus dans l'utilisation de ces terres, soit 1 600 \$ pour la première année d'utilisation, bien qu'il existe l'option de bourse *Cliff Gaze* ou le Fonds d'emprunt communautaire d'Ottawa. De plus, ce programme n'inclut pas l'élevage en lieu urbain (bien que certains projets soient parvenus à inclure l'apiculture).

Malgré ces limitations, cette possibilité d'accès à des terres a permis à plusieurs fermes urbaines de s'épanouir, dont *Beat Greens Garden* (orientation activiste), *Birch Hill*, la Ferme *Ekoroot*, Jardins C & L (débuté par deux diplômées en agriculture), *Farmworks* (en collaboration avec l'organisme Opération rentrer au foyer pour les jeunes à risque), Ferme Goddard Id, *Happy Radish Farm* (Happy Radish Farm, s.d.), Ferme Herbivore ou *Tiller's Haven* (modèles ASC), *Radical Homestead* (plantes médicinales et apiculture), et plusieurs autres. La plupart de ces projets offrent une variété de produits sur les marchés répartis dans la ville pendant la saison agricole (Alimentation Juste, 2014a).

Dans le même ordre d'idées, *Hidden Harvest Ottawa* est un organisme qui opère depuis 2012 pour localiser les arbres fruitiers à travers la ville et organiser des événements pour la récolte de fruits ou de noix. Cet organisme a reçu le support de la ville d'Ottawa puisque cette dernière lui a donné accès ses données au sujet des arbres fruitiers, indiquant que 17 000 arbres potentiels existaient à travers la ville (Hidden Harvest Ottawa, 2012d). Suite à plus de recherche, ce nombre fut raffiné et les

fondateurs de l'organisme ont découvert les estimés suivants : 1 350 pommiers et pommetiers; 532 cerisiers ou arbres d'aronia; 518 amélanchiers; 408 arbres ginkgo; 169 noisetiers tures; 130 autres noix; et 1 112 autres fruits (Hidden Harvest Ottawa, 2012c). Présentement, *Hidden Harvest Ottawa* a reçu la permission de récolter un total de 396 arbres dans la ville, et une [carte détaillée](#) sur l'emplacement de ces arbres est offerte sur leur site web. Une option offre même la possibilité aux intéressés de créer des évènements de récolte pour des arbres urbains (Hidden Harvest Ottawa, 2012b). Les récoltes de fruits ou de noix sont subdivisées en quatre parties, avec une remise à une agence alimentaire locale, une autre offerte au propriétaire de la terre sur laquelle se situe l'arbre, une donnée aux volontaires et l'autre conservée par *Hidden Harvest*. Cette dernière part peut être achetée de l'organisme par des entreprises ou restaurants qui désirent le supporter (comme *Bridgehead Coffeehouse* et *Beau's All Natural Brewery*) (Hidden Harvest Ottawa, 2012a). À date, un total de 35 428 livres de nourriture à travers 387 évènements de récolte fut recueilli d'arbres qui auraient été normalement ignorés. Selon leurs estimés, 1% des arbres fruitiers ou noisetiers d'Ottawa furent récoltés, avec une récolte abondante qui serait capable de répondre à 1% des besoins alimentaires de la population ottavienne (Hidden Harvest Ottawa, 2012b). Cet organisme travaille donc à rendre accessible des arbres aux fruits abondants qui auraient autrefois été inaccessibles au public à cause des limites de propriété privée urbaine. De cette manière, les participants sont capables de transcender ces limites pour partager les récoltes, répondant ainsi aux besoins alimentaires d'une collectivité. De plus, *Hidden Harvest Ottawa* a reçu du support de la part du gouvernement ontarien en 2012 sous la forme d'appui financier (Hidden Harvest Ottawa, 2012a).

7. Analyse :

Puisque nous avons observé les tendances de l'AU dans le nord global ainsi que détaillé les instances d'AU dans la région capitale à l'étude, nous sommes maintenant en mesure d'étudier les projets d'AU à Gatineau et à Ottawa en se concentrant sur leur utilisation de l'espace grâce à la TCV.

À noter toutefois que ceci est une étude limitée en terme de travail de terrain, avec quelques instances de fréquentation des lieux d'AU par ma personne dans la région de la capitale nationale canadienne, donc l'analyse présentée tente d'ouvrir la discussion sur l'AU, et non de proposer un résultat définitif ou exhaustif. Néanmoins, il est possible de constater certaines observations par rapport à l'utilisation de l'espace par l'AU à Ottawa-Gatineau. Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes intéressés à la manière dont la population de la région à l'étude faisait pour encourager et assurer le développement continu des espaces urbains dédiés à l'AU, soit en révisant les projets d'AU variés existants dans la capitale (niveaux micro, méso, macro ainsi qu'organisationnels et institutionnels). De plus, on cherchait à vérifier les facteurs incitant la mise en place et la croissance de ces entreprises agricoles. Nous nous attarderont à ces facteurs dans le cadre de cette analyse approfondie, en identifiant la prise en charge d'espaces urbains pour l'AU ainsi que les instances de contestation de l'espace soutenant un discours entre partis impliqués dans le *management* de la ville.

Ceci dit, pour revenir au cadre théorique de la TCV, cette dernière comprend la ville en tant qu'espace flexible s'ajustant à travers l'expression du choix démocratique et la construction de la ville utopique, c'est-à-dire à travers la création de la ville répondant aux désirs variés des citoyens. À noter toutefois que l'idéal urbain varie selon les citoyens, que l'AU n'est pas acceptée par tous et que, même chez les pratiquants de l'AU, la variété des types de projets ainsi que leurs objectifs vont font en sorte que les perspectives concernant l'utilisation adéquate de l'espace vont différer d'un individu à l'autre. Encore, un simple désir citoyen ne se métamorphose pas en un seul résultat concordant, mais implique plutôt la navigation de relations de pouvoir, une discussion constante entre partis impliqués ainsi que des va-et-vient continus pour arriver à une solution.

Ceci dit, lorsque l'appareil municipal se trouve lent ou réticent à rendre les règlements plus souples, les citoyens peuvent prendre charge d'espaces pour satisfaire à des besoins qui dépassent les règlements municipaux en termes d'importance. Comme nous l'avons vu, l'AU est une activité à travers laquelle la réponse aux besoins (alimentaires, sociaux, physiques, psychologiques ou autres) et

la transformation de l'espace urbain sont clairement exprimés. À travers l'expression de leur droit à la ville, les pratiquants de l'AU peuvent transcender les divisions privées-publics en utilisant informellement des espaces vacants ou en travaillant avec des propriétaires de terres privées pour des activités agricoles; en formant des organismes qui négocient l'utilisation des terres avec l'appareil municipal et les propriétaires privés; ou en organisant des initiatives informelles ou illégales pour régler des dilemmes par rapport à l'utilisation des terrains.

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, au niveau micro, l'AU dans la région à l'étude s'exprime par le jardinage privé ainsi que la GJ. Pour ce qui en est de leur utilisation et accès à l'espace, le jardinage privé fait normalement usage d'une propriété privée concordante, ce qui facilite l'accès des à espaces extérieurs utilisables à long terme pour l'AU. Dans ce cas, sont avantagées les personnes économiquement aisées et capables de se procurer une propriété à grande ou moyenne échelle (une plus grande propriété veut dire plus d'espace potentiel pour l'AU). Le jardinage privé est toutefois restreint par les règlements municipaux, soit parce que le jardin ne doit pas entraver les sentiers pédestres publics, etc. La contestation ne concerne pas toujours le jardinage privé, puisque l'accès aux terres est normalement garanti, bien que cette dernière puisse s'exprimer par l'élevage d'animaux là où c'est interdit.

De son côté, la GJ à Ottawa-Gatineau fait normalement utilisation d'espace public maintenu par les municipalités, et ce, sans permission officielle. Ce faisant, les projets entravent les règlements municipaux et ignorent le zonage officiel. La GJ exprime donc un accès plus risqué à l'espace en véhiculant des objectifs activistes ou contestataires, soit parce que les pratiquants vont prendre charge d'espaces urbains jugés délaissés par les villes, tout en courant le risque d'être confronté par les autorités (comme c'était le cas du projet de GJ de la famille Bureau qui fut approchée par la ville de Gatineau avant l'intervention du maire) (Gagnon, 2017). Les autres projets de GJ observés contestent l'utilisation de l'espace, soit en prenant action immédiate pour régler un problème versus attendre pour des solutions de la part de la ville (souvent entravée par des processus légaux et des papèteries), tel que

démontré par le projet de GJ sur une propriété vacante détruite par un feu en 2010 à Gatineau (Bélanger, 2013), la transformation d'une cavité dans le pavé par Vigneault à Gatineau (Garvey, 2013) et la lutte de GJ contre Postes Canada par Downing à Ottawa (Duffy, 2015). Nous pouvons donc remarquer que la GJ est politiquement motivée et contestataire puisqu'elle questionne la gestion des terres par la municipalité.

Au niveau méso, les jardins communautaires dans la région de la capitale nationale sont nombreux. Ces projets doivent négocier l'accès à l'espace urbain privé comme public, soit en s'adhérant à des organismes comme Alimentation Juste, en recevant du support financier de la part de la municipalité, etc. L'association avec un organisme à grande étendue peut être avantageux pour faciliter l'accès à l'espace pour l'AU (par exemple, Alimentation Juste fut délégué le contrôle des jardins communautaires par la ville d'Ottawa). En ce qui concerne la contestation, les jardins doivent s'installer grâce à une négociation avec les municipalité, la navigation de spécificités budgétaires ou monétaires et en argumentant leur importance pour la ville. La flexibilité des jardins communautaires urbains veut dire que ces derniers peuvent se situer sur des terres privées appartenues par des églises dans le cadre de projets charitables; des espaces gérés par des centres communautaires; des communautés à moindre revenu et même des voisinages plus affluents.

Au niveau macro, les fermes urbaines dans la région doivent négocier leur accès à l'espace public comme privé, souvent en délibérant avec la municipalité ou la CCN ou en se procurant financièrement une propriété privée. L'accès aux terres est avantage si les ressources monétaires ainsi que les capacités de networking avec les autorités gouvernementales sont suffisantes. Une grande étendue de terre est nécessaire pour qu'une ferme urbaine puisse fonctionner, et la chance entre dans l'équation puisque de telles quantités de terres sont plus rares au sein des limites d'une ville. Encore, la ferme urbaine doit être capable de se supporter financièrement pour survivre à long terme. C'est probablement pour cette raison que la négociation de l'utilisation des terres appartenues par la CCN est prépondérant chez les fermes urbaines de la région (la Ferme Moore, Maple Hill, Alimentation Juste,

Ekoroot, etc.). Certaines fermes urbaines redonnent aussi des lieux pour l'AU via la location possible de lots pour le jardinage privé, communautaire ou collectif et même des projets de démarrage de fermes (comme c'est le cas à la ferme d'Alimentation Juste). En ce qui a trait à la contestation, les fermes urbaines doivent être en mesure de trouver des lieux adéquats pour fonctionner ainsi que recevoir du support monétaire. Le travail avec la municipalité et les organismes locaux est souvent nécessaire. L'utilisation de l'espace par les fermes urbaines doit aussi respecter les règlements de la municipalité, bien que des exemptions sont souvent allouées, soit en permettant l'élevage d'animaux en espace urbain.

Par après, les entreprises d'AU utilisent l'espace de façon variée selon la nature de leurs visées. Certaines négocient l'accès à des terres privées, comme c'est le cas de *Backyard Edibles* ou *Vegetable Patch* à Ottawa, alors que d'autres travaillent là où leurs services sont demandés, comme *Edible Landscaping Ottawa*. L'accès aux terres dépend de la vente des services, de la demande des consommateurs et de spécificités économiques. La contestation comme telle n'a pas lieu, mais on peut tout de même constater que les entreprises qui débattent l'accès à des espaces privés font preuve d'innovation idéologique par la transcendance des divisions formelles entre privé et public. Néanmoins, l'utilisation de l'espace est cadrée par la permission du ou des propriétaires ainsi que la durée du contrat ou du service.

Au niveau institutionnel, les projets d'AU sur des campus scolaires ou postsecondaires sont normalement élaborés sur des terres privées appartenues par l'institution, et ces initiatives sont maintenues par le corps étudiant, professoral et employé de cette dernière (en plus d'encourager la participation de personnes externes à l'établissement). De cette manière, de tels projets jouissent d'un accès relativement sécurisé étant donné que la continuation de l'usage des terres pour l'AU est contingentée par l'institution, les désirs ou besoins de ses membres ainsi que ses visées monétaires.

Suite à cette révision de l'utilisation de l'espace par les types d'AU dans la région de la capitale canadienne, il est possible de noter que l'utilisation de l'espace urbain pour l'AU nécessite un discours

fluide et constant entre partis ainsi que des instances de prise d'action parallèles à travers la ville, et ce, par des pratiquants par-le-bas et par-le-haut. Il ne suffit pas d'établir une concordance entre désir citoyen et solution accordée. En fait, l'inclusion de l'AU et sa formalisation par la municipalité nécessite des va-et-vient entre multiples partis (citoyens, organismes intermédiaires et gouvernementaux) afin d'arriver à un certain résultat. L'on ne parle donc pas d'un processus linéaire d'implémentation d'AU dans l'espace urbain mais bien d'une collaboration entre individus et groupes variés.

Une différence peut aussi être notée entre les projets d'AU qui sont sécurisés, puisqu'ils ont accès à une propriété privée et tombent à l'intérieur des limites imposées par la municipalité, et les projets qui tentent d'aller au-delà des règlements sur la propriété privée et/ou qui s'accaparent d'espaces sans permission. La contestation devient donc centrale à l'établissement de plusieurs formes d'AU, avec la nécessité de prouver leur utilité, de repenser les règlements municipaux, de chercher des fonds et de forger des partenariats potentiels. Parmi les types d'AU qui effectuent une contestation directe de l'utilisation des terres urbaines, soit en utilisant des lieux informellement ou illégalement, il y a la GJ ou l'élevage illégal d'animaux. D'autres types d'AU impliquent une contestation indirecte en repensant à l'utilisation possible des espaces urbains et allant au-delà des conceptions de ces usages, et ce, tout en s'engageant dans la négociation pour pouvoir s'établir. Ceci est le cas des jardins communautaires et collectifs, des fermes urbaines et des entreprises d'AU.

En dernier lieu, l'utilisation de l'espace par l'AU peut s'effectuer sans contestation directe aux règlements et aux normes de la municipalité, comme c'est le cas de projets d'AU privés, scolaires, postsecondaires et institutionnels puisque ces derniers conservent un accès à des terres privées et peuvent maintenir l'AU avec un sentiment de sécurité. Il est donc possible de placer les types d'AU sur un continuum s'étendant d'entreprises par-le-bas faisant preuve de contestation jusqu'à des projets nécessitant moins de contestation et s'établissant selon les règlements imposés par les appareils gouvernementaux, et ce, tout en forgeant des liens plus étroits avec ces derniers. Par contre, les

règlements municipaux sont le résultat même de contestation, ce qui fait en sorte que le fait d’embrasser des règlements en place ne diminue pas l’importance de la négociation potentiellement sous-jacente à leur existence.

En plus de faire preuve de différents niveaux de contestation, il est possible de distinguer l’AU par-le-bas de l’AU par-le-haut dans la région à l’étude. Malgré l’emphase mise par les tenants de la TCV sur une approche plutôt *grassroots* pour la contestation de l’espace urbain, c’est-à-dire créée par les citoyens activistes par une approche par-le-bas, j’ai remarqué que l’AU a aussi le potentiel d’être encouragée par le haut, par le gouvernement municipal, provincial ou fédéral. De ce point de vue, il est important de noter que les politiques municipales n’émergent pas de nul part, et que la manifestation de règlements corrobore normalement avec des pressions ou volontés de la part de citoyens. Nous pouvons donc déduire que l’incorporation de l’AU dans les agendas municipaux doit concorder avec les besoins exprimés par la population urbaine. Ceci dit, il est non seulement commun mais aussi profitable pour des groupes d’AU de travailler avec l’appareil gouvernemental lorsque possible, et le gouvernement peut écouter ses citoyens et implémenter des changements adéquats, tel que démontré par les efforts de la ville de Gatineau. Néanmoins, une recherche plus extensive à cet égard serait nécessaire pour explorer les discussions et/ou contestations potentielles prenant place entre municipalité et citoyens. .

Ensuite, les organismes d’AU à grande échelle comme Alimentation Juste ou *Hidden Harvest* sont aussi des intermédiaires utiles dans les discours avec le gouvernement, concernant l’utilisation de l’espace urbain ainsi que les régulations cadrant son usage, soit à cause de leur accès à des ressources variées, dont des fonds, des représentants, etc. Il est aussi possible d’extrapoler que de telles initiatives, de par leur caractère influent, ont été primordiales dans l’encouragement continu de l’AU dans la région, soit à travers leurs efforts pour faciliter l’accès et la création à des lieux agricoles urbains, grâce à leurs campagnes, publications ou groupes en ligne pour la promotion de l’AU et la collaboration entre intéressés et représentants. La croissance de l’AU à Ottawa-Gatineau et son incorporation dans les

plans municipaux et fédéraux peut être attribuée en partie aux efforts de ces organismes régionaux.

Au niveau municipal, la ville d'Ottawa a une compréhension de l'AU moins développée que celle de Gatineau, tel que démontré par le refus d'une discussion entourant le règlement 2003-77. En fait, la ville d'Ottawa a tendance à reléguer son contrôle des terres concernant l'AU à des organismes dédiés à cette activité, tel que démontré par son encouragement de l'organisme *Hidden Harvest Ottawa* qui a non seulement créé une plateforme interactive en ligne permettant aux citoyens de cibler des arbres fruitiers ou noisetiers et de créer des événements de récolte, mais qui négocie l'accès aux arbres sur des propriétés privées. Cet organisme a reçu le support de la ville pour mener ses activités, et bien que l'on peut supposer l'existence de discussions sous-jacentes à la persistance de cet organisme, aucune instance de contestation ou d'argumentation avec la ville fut retrouvée dans le cadre de cette étude, bien qu'il serait intéressant d'étudier les discours qui sous-tendent l'inclusion de l'AU dans la ville.

Encore, Alimentation Juste, auquel la ville d'Ottawa a relégué la gérance du réseau des jardins communautaires, cherche la création active de lieux d'AU ainsi que l'inclusion de la population ottavienne dans les activités agricoles. Cet organisme travaille à créer des nouveaux jardins communautaires chaque année, il maintient un fonds de développement pour les entreprises d'AU variées et son programme de ferme en démarrage offre des lieux pour des entreprises d'AU débutantes (cette option est toutefois accompagnée de frais). En plus de posséder des moyens monétaires et d'offrir des bourses et des lieux pour les personnes intéressées à l'AU, Alimentation Juste est aussi politiquement orienté, soit puisqu'il agit en tant qu'intermédiaire entre les pratiquants sur les terrains ainsi que la municipalité et parce qu'il est capable de transmettre les opinions des citoyens concernant l'utilisation des espaces urbaines à la ville et vice-versa.

De son côté, la ville de Gatineau a mis en œuvre un programme municipal d'AU en consultation avec les besoins et les visées de ses citoyens. Elle a reconnu les barrières potentielles à l'AU et a travaillé à les limiter, soit en modifiant des règlements en place, en encourageant les

initiatives via le financement, en permettant l'aviculture et l'apiculture et en visant un développement continu pour l'AU. En termes de la TCV, la ville de Gatineau s'est démontrée pliante et réceptive aux besoins de ses citoyens, démontrant que ce ne sont pas seulement les initiatives *grassroots* qui créent le changement via la contestation, et que la collaboration entre partis peut bel et bien mener au succès. L'organisation de groupes de discussion et d'instances de consultation en ligne par la ville de Gatineau illustre une volonté de répondre adéquatement aux attentes des citoyens envers l'AU, bien que cette intention pourrait être accentuée par des instances de contestation antécédentes. À ce niveau, plus de recherche concernant les discours entre population gatinoise et appareil municipal serait nécessaire. Néanmoins, la prise de décision concernant l'AU peut impliquer un va-et-vient entre les citoyens et les autorités, tel que démontré par la création d'une discussion entre partis dans ce cas spécifique. De plus, les instances de consultation avec la population citadine peuvent mener au changement de politiques municipales, tel que démontré par le Plan d'Action à Gatineau et sa formalisation de l'AU sur le plan légal, mais ceci ne mène pas toujours à une modification pour accommoder l'AU, tel que démontré par le refus de discuter de la légalisation de l'aviculture à Ottawa (bien que ceci peut aussi être attribué à la présence des voix de citoyens s'opposant à l'aviculture urbaine).

Mis ensembles, les villes d'Ottawa et de Gatineau font de la région de la capitale canadienne une région urbaine exemplaire pour l'implémentation et l'incorporation de l'AU. Plusieurs groupes, formels comme informels, contestataires ou non, ainsi que des appareils gouvernementaux ou institutionnels réceptifs font en sorte que l'AU ne cesse de s'accroître dans la région. Ainsi, la population de la région de la capitale canadienne s'engage dans l'AU à travers une multiplicité d'options, individuelles comme communes, et une variété de facteurs incitent ce type d'activité et son développement continu. Grâce aux va-et-vient entre citoyens, organismes et gouvernement, l'AU s'étend exponentiellement dans la région. Toutefois, il faut noter qu'il n'existe pas une division nette entre l'institution et la population urbaine, et que l'AU se développe grâce à un discours constant favorisant le changement graduel.

8. Conclusion :

Pour terminer, cette étude a adopté un point de vue théorique basé sur la TCV afin d'analyser l'AU dans la région de la capitale canadienne, soit en tentant de répondre à une question de recherche en deux parties. Dans un premier temps, nous cherchions à comprendre la manière dont l'AU s'est développée et diversifiée dans le nord global depuis l'avènement du 21^e siècle et les facteurs qui l'ont popularisé en l'étudiant à travers la lentille de la TCV et en analysant la manière dont elle utilise l'espace urbain. Afin de faire ceci, nous avons développé une définition tentative de l'AU faisant sens de sa pluralité des formes, en observant son historique et ses bienfaits nombreux pour l'alimentation, l'économie, la santé, la socialisation, l'inclusion, l'accessibilité, la réhabilitation, la diversité, l'apprentissage, l'activisme, l'indépendance, l'autodétermination, l'*empowerment* et l'expression artistique. Nous avons aussi observé que l'AU se caractérise par une multiplicité des formes dans le nord global, en prenant le modèle d'entreprises micro, méso et macro ainsi qu'en étant encouragée par des institutions et organismes variés. Nous avons aussi noté les critiques apportées à l'AU, soit à cause de la reproduction du néolibéralisme, de la contamination des terres, du manque de flexibilité ou de l'exclusion.

Dans un deuxième temps, on explorait la manière dont la population de la région de la capitale nationale canadienne faisait pour encourager/participer au développement des espaces urbains dédiés à l'AU tout en examinant les facteurs encourageant la mise en place et le développement continu de ces entreprises agricoles. Étant donné qu'une esquisse générale de l'AU fut offerte, nous étions maintenant en mesure d'étudier l'AU dans la région de la capitale canadienne, soit en observant les efforts institutionnels, organisationnels, communautaires, informels et individuels pour l'implémentation et le développement de l'AU dans cette agglomération urbaine incorporant Ottawa et Gatineau. Ces études furent supplémentées par des instances de travail de terrain par ma personne ainsi que par de l'information recueillie pendant la conférence BFH. Ce faisant, nous avons conclu que la capitale est une région généralement favorable à l'AU en termes d'accès à l'espace urbain, et que le dialogue

constant entre partis institutionnels, organisationnels et individuels fait en sorte que l'AU a le potentiel de rester une partie intégrante des villes d'Ottawa et de Gatineau, et ce, à long terme.

En ce qui a trait aux limites de cette étude, ce mémoire avait comme but d'ouvrir la discussion sur l'étude de l'AU dans la région de la capitale canadienne, et bénéficierait d'études additionnelles pour analyser les projets d'AU individuels en plus de détails. Les instances de terrain faites par ma personnes étaient limitées, et une analyse plus approfondie serait bénéfique, soit pour permettre à des faits non-observés d'être étudiés de plus près, et ce, à travers une diversité de perspectives disciplinaires et théoriques. Encore, cette étude spécifique à l'AU se concentrait surtout sur l'accès à l'espace pour le développement de pratiques agricoles urbaines, négligeant d'autres optiques potentiellement intéressantes pour ce sujet. Par exemple, il serait intéressant d'étudier l'exclusion/inclusion potentiellement reproduite par l'AU en ce qui concerne l'ethnicité, la culture, l'accès aux fonds de développement, etc. Par exemple, il serait possible d'étudier l'inclusion et l'AU régionale, soit en étudiant l'intégration de réfugiés dans les activités agricoles urbaines. Notamment, pendant ma visite à la Ferme Moore, un réfugié syrien participait aux activités agricoles dans le but de se familiariser avec la langue française. En addition, les règlements municipaux en place ont tendance à changer avec le temps, ce qui fait en sorte que l'AU régionale pourrait se retrouver plus développée (ou plus restreinte) dans les années à venir. Il serait intéressant d'élaborer une étude longitudinale à cet effet, puisque l'AU a le potentiel de se développer exponentiellement dans le futur, soit en faisant partie de projets officiels des villes d'Ottawa et de Gatineau, du mandat de la CCN ainsi qu'en étant véhiculée par des groupes et organismes dédiés à cette activité.

9. Annexe : Carte régionale pour l'AU :

Afin de conclure cette étude et de faire sens de l'utilisation de l'espace pour les fins d'AU dans la région de la capitale canadienne, j'ai élaboré une carte interactive en tant qu'aide visuelle. La carte

peut être visionnée sur *Google Maps* en cliquant sur ce [lien](#). Afin d’élaborer cette carte, je me suis basée sur la [carte interactive](#) sur le site d’Alimentation Juste (listant la plupart les jardins communautaires existants), [la carte interactive](#) offerte par la ville de Gatineau (énumérant les jardins communautaires et collectifs à travers la ville) ainsi que de l’information offerte sur le site *Ottawa Organics* (s.d.). Pour ce qui en est des autres points sur la carte, l’information pour leurs emplacements respectifs était souvent listée sur les sites web consultés à leur égard (Ferme Moore, ferme *Maple Hill*, etc.).

Tout bien compris, afin de faire sens des opportunités d’AU régionales, j’ai élaboré la légende suivante :

	Acériculture
	Entreprise d’AU
	Ferme expérimentale
	Ferme urbaine
	Guérilla jardinière
	Jardin communautaire ou collectif
	Jardin institutionnel

À noter qu’un icône avec la couleur grise signifie un lieu d’AU régit par une grande institution, comme c’est le cas de la ferme expérimentale qui est administrée par le gouvernement fédéral et le jardin qui est géré par l’hôpital CHEO (bien que ce jardin a reçu le support d’Alimentation Juste, parmi plusieurs autres). En observant la carte, il est évident que, mis ensembles, les villes d’Ottawa et de Gatineau contiennent une panoplie d’opportunités d’AU auxquelles les citoyens intéressés peuvent participer. Les instances de GJ observées se situent tous dans les cœurs urbains, soit puisqu’elles contestent

normalement la gestion urbaine présente via la création de projets d'AU. Les jardins communautaires et collectifs sont généralement situés dans le noyau urbain, et sont adaptables à plusieurs emplacements urbains à cause de leur taille moyenne. À Ottawa, Alimentation Juste travaille à trouver de nouveaux lieux pour des jardins, soit en tentant de créer deux nouveaux jardins par année. Les fermes urbaines ont tendance à se situer dans les limites urbaines, soit puisqu'elles nécessitent beaucoup d'espace pour opérer. Encore, certaines fermes furent tout simplement absorbées par l'expansion des villes, comme c'est le cas de la Ferme Moore (un lieu historiquement significatif) (Martel, 2015c), ou la Ferme Proulx qui existe depuis 1920 (Ferme Proulx, 2018). Les projets d'acériculture ont aussi tendance à se situer en limites périurbaines, dont *The Log Farm*, à l'exception de la Cabane à sucre dans le domaine des Pères Blancs à Vanier, Ottawa. D'autres lieux de culture d'érables existent dans les régions rurales environnantes, mais sont situés dans des municipalités extérieures aux villes d'Ottawa et de Gatineau. Les projets d'AU gérés par de grandes institutions, dont la Ferme expérimentale et le jardin à CHEO, sont en lieu urbain, et les entreprises commerciales d'AU sont réparties indifféremment à travers la région de la capitale, et la plupart d'entre elles n'ont pas un siège spécifique puisqu'elles offrent des services à travers les villes (comme c'est le cas de *business* d'aménagement paysager). L'inclusion de l'AU dans les plans de la CCN et de la ville de Gatineau, ainsi que les efforts constants d'Alimentation Juste à Ottawa font en sorte que l'AU a un potentiel à se développer à long terme dans la capitale canadienne.

En ce qui concerne les limites de cette carte, cette dernière liste les lieux d'AU actuels dans la ville et ayant des coordonnées exactes. Par contre, le changement constant fait en sorte que des projets d'AU peuvent facilement être déplacés ou tout simplement terminés. Ceci est surtout vrai d'entreprises de GJ qui ont normalement un caractère éphémère et qui sont rarement divulguées au grand public via les médias à cause de leur nature informelle et illégale. Pour cette raison, j'ai ajouté les trois projets de GJ les plus récents sur la carte, soit ceux ayant pris place entre 2013, 2015 et 2017. À noter que ceci n'est pas une liste exhaustive, et qu'il est fort probable que d'autres projets de GJ ont pris place dans la

région à l'étude. En addition, j'ai éliminé des lieux agricoles jugés ruraux, c'est-à-dire dépassant des limites périurbaines, dont le jardin *Osgoode Township Museum Heritage school garden* (supporté par Alimentation Juste), et d'autres fermes rurales, même si ces dernières peuvent choisir de vendre leurs produits sur des marchés locaux, dont *Juniper Farm*, la Ferme La Défriche, la Ferme aux pleines saveurs, la Ferme coop de la Rosée et *Carleton Mushroom Farms limited*. À noter que les arbres fruitiers individuels ne sont pas indiqués sur cette carte, étant donné qu'ils existent déjà sur le site web de *Hidden Harvest* et qu'ils montent dans les centaines. De plus, un arbre n'équivaut pas automatiquement à une initiative d'AU.

Bibliographie

- Adams, David, et Michael Hardman. 2014. « Observing Guerrillas in the Wild: Reinterpreting Practices of Urban Guerrilla Gardening ». *Urban Studies* 51 (6): 1103- 19. <https://doi.org/10.1177/0042098013497410>.
- Adams, David, Michael Hardman, et Peter Larkham. 2015. « Exploring guerrilla gardening: gauging public views on the grassroots activity ». *Local Environment* 20 (10): 1231- 46. <https://doi.org/10.1080/13549839.2014.980227>.
- Algonquin College of Applied Arts and Technology. 2018. « College Initiative: Growing Local Food on Campus ». Consulté le 28 février 2018. <http://www.algonquincollege.com/sustainability/2017/05/18/growing-local-food/>.
- Alimentation Juste. « À Propos Des Fermes ». 2014a. *Alimentation Juste* (blog). Consulté le 21 février 2018. <http://www.alimentationjuste.ca/programme-de-ferme-en-demarrage/a-propos-des-fermes/>.
- . « Des Aliments Pour Tous ». 2014b. *Alimentation Juste* (blog). Consulté le 23 février 2018. <http://www.alimentationjuste.ca/des-aliments-pour-tous/>.
- . « Devenez Membre ». 2014c. *Alimentation Juste* (blog). Consulté le 21 février 2018. <http://www.alimentationjuste.ca/devenez-membre/>.
- . « Jardins Potagers En Façade ». 2014d. *Alimentation Juste* (blog). Consulté le 21 février 2018. <http://www.alimentationjuste.ca/reseau-des-jardins-communautaires-dottawa/front-yard-edible-gardens/>.
- . « La Ferme d'Alimentation Juste ». 2014e. *Alimentation Juste* (blog). Consulté le 21 février 2018. <http://www.alimentationjuste.ca/just-food-farm/>.
- . « Notre Histoire ». 2014f. *Alimentation Juste* (blog). Consulté le 21 février 2018. <http://www.alimentationjuste.ca/ce-que-nous-faisons/notre-histoire/>.
- . « Programme de Ferme En Démarrage ». 2014g. *Alimentation Juste* (blog). Consulté le 21 février 2018. <http://www.alimentationjuste.ca/programme-de-ferme-en-demarrage/>.
- . « Qui Nous Sommes ». 2014h. *Alimentation Juste* (blog). Consulté le 21 février 2018. <http://www.alimentationjuste.ca/ce-que-nous-faisons/qui-nous-sommes/>.

- . « Réseau Des Jardinages Communautaires d'Ottawa ». 2014i. *Alimentation Juste* (blog). Consulté le 21 février 2018. <http://www.alimentationjuste.ca/reseau-des-jardins-communautaires-dottawa/>.
- Alimentation Juste. 2015. « Le guide du jardinier ». Consulté le 21 février 2018. http://justfood.ca/wp-content/uploads/2015/03/CGN_Garden_Guide_2015_Francais.pdf.
- Arrobas, Margarida, Henda Lopes, et M. Ângelo Rodrigues. 2017. « Urban Agriculture in Bragança, Northeast Portugal: Assessing the Nutrient Dynamic in the Soil and Plants, and Their Contamination with Trace Metals ». *Biological Agriculture & Horticulture* 33 (1): 1- 13. <https://doi.org/10.1080/01448765.2016.1172345>.
- Backyard Edibles. s.d. « Backyardedibles | About ». *Backyardedibles*. Consulté le 13 mars 2018. <https://www.backyardedibles.ca/about>.
- Barron, Jennifer. 2016. « Community gardening: cultivating subjectivities, space, and justice ». *Local Environment* : 1- 17. <https://doi.org/10.1080/13549839.2016.1169518>.
- Barton, Jo, et Jules Pretty. 2010. « What is the Best Dose of Nature and Green Exercise for Improving Mental Health? A Multi-Study Analysis ». *Environmental Science & Technology* 44 (10): 3947- 55. <https://doi.org/10.1021/es903183r>.
- Beau's All Natural. 2018. *Beau's, Bullfrog Power launch new solar project at Ottawa's Just Food Farm*. Consulté le 2 mars 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=bnL6ed98iYE>.
- Bélanger, Mathieu. 2013. « Guérilla verte à Gatineau ». *Le Droit*. 3 juillet 2013. <https://www.ledroit.com/actualites/gatineau/guerilla-verte-a-gatineau-084dcc1dde43ec166659b2e61a4491c3>.
- Besthorn, Fred H. 2013. « Vertical Farming: Social Work and Sustainable Urban Agriculture in an Age of Global Food Crises ». *Australian Social Work* 66 (2): 187- 203. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2012.716448>.
- Black, Rachel. 2013. « Taking Space to Grow Food and Community: Urban Agriculture and Guerrilla Gardening in Vancouver ». *Cuizine : Revue Des Cultures Culinaires Au Canada* 4 (1). <https://doi.org/10.7202/1015492ar>.
- Blecha, Jennifer, et Helga Leitner. 2014. « Reimagining the Food System, the Economy, and Urban Life: New Urban Chicken-Keepers in US Cities ». *Urban Geography* 35 (1): 86- 108. <https://doi.org/10.1080/02723638.2013.845999>.

- Bonacich, Edna, et Jake Alimahomed-Wilson. 2011. « Confronting Racism, Capitalism, and Ecological Degradation: Urban Farming and the Struggle for Social Justice in Black Los Angeles ». *Souls* 13 (2): 213- 26. <https://doi.org/10.1080/10999949.2011.574574>.
- Boulianne, Manon. 2001. « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois ». *Anthropologie et Sociétés* 25 (1): 63- 80. <https://doi.org/10.7202/000210ar>.
- Brenner, Neil. 2009. « What is critical urban theory? » *City* 13 (2- 3): 198- 207. <https://doi.org/10.1080/13604810902996466>.
- Brenner, Neil, Peter Marcuse, et Margit Mayer. 2012. *Cities for people, not for profit: critical urban theory and the right to the city*. Abingdon, Oxon ; New York, NY: Routledge.
- Cabannes, Yves, et Isabel Raposo. 2013. « Peri-Urban Agriculture, Social Inclusion of Migrant Population and Right to the City: Practices in Lisbon and London ». *City* 17 (2): 235- 50. <https://doi.org/10.1080/13604813.2013.765652>.
- Cameron, Jenny, et Sarah Wright. 2014. « Researching Diverse Food Initiatives: From Backyard and Community Gardens to International Markets ». *Local Environment* 19 (1): 1- 9. <https://doi.org/10.1080/13549839.2013.835096>.
- Carlet, Fanny, Joseph Schilling, et Megan Heckert. 2017. « Greening U.S. Legacy Cities: Urban Agriculture as a Strategy for Reclaiming Vacant Land ». *Agroecology and Sustainable Food Systems*, mars, 1- 20. <https://doi.org/10.1080/21683565.2017.1311288>.
- Carolan, Michael, et James Hale. 2016. « Growing Communities with Urban Agriculture: Generating Value above and below Ground ». *Community Development* 47 (4): 530- 45. <https://doi.org/10.1080/15575330.2016.1158198>.
- Carpenter, Novella et Willow Rosenthal. *The Essential Urban Farmer*. Penguin Books : New York. 576 p.
- CBC News. « Backyard chickens spark renewed debate ». 2013. CBC News. Consulté le 10 mai 2017. <http://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/backyard-chickens-spark-renewed-debate-1.1307783>.
- CBC News. « Ottawa Lawn Farming Group Growing ». 2010. CBC News. 20 avril 2010. <http://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/ottawa-lawn-farming-group-growing-1.965922>.

- CBC News. « Sandy Hill Parish Trying to Forgive after Garden Vandalized before Harvest ». 2017. CBC News. 11 août 2017. <http://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/st-joseph-parish-church-garden-vandalized-1.4242877>.
- Centretown United Church. « The Story of the Community Garden ». s. d. *Centretown United Church* (blog). Consulté le 1 mars 2018. <http://centretownunited.org/index.php/the-story-of-the-community-garden/>.
- Certomà, Chiara, et Chiara Tornaghi. 2015. « Political gardening. Transforming cities and political agency ». *Local Environment* 20 (10): 1123- 31. <https://doi.org/10.1080/13549839.2015.1053724>.
- Chadwick, Kristi. 2014. « Count your chickens. » *Library Journal*, February 1, 38+. *Academic OneFile* (accédé le 21 Mars 2017). <http://go.galegroup.com/ps/i.do?p=AONE&sw=w&u=otta77973&v=2.1&it=r&id=GALE%7CA357262269&asid=7a33423dbfe608c35ab67b4982b0d66b>.
- CHEO. s.d. « CHEO - Healing Garden ». Consulté le 13 mars 2018. <http://www.cheo.on.ca/en/healing-garden>.
- Chiodelli, Francesco. 2013. « Planning and urban citizenship: suggestions from the thoughts of Henri Lefebvre ». *Planning Perspectives* 28 (3): 487- 94. <https://doi.org/10.1080/02665433.2013.800717>.
- Chu, Pui-Kwan. 2013. « Time To Grow: Urban Gardening ». *TEDxHappyValley*. <https://www.youtube.com/watch?v=o-MlsAJWQG8>.
- City and County of San Francisco. « San Francisco Healthy and Sustainable Food Policy | San Francisco Food ». 2009. Consulté le 21 janvier 2018. <http://sfgov.org/sffood/san-francisco-healthy-and-sustainable-food-policy>.
- City Farmer. « New Stories From “Urban Agriculture Notes” — City Farmer News ». 2018. Consulté le 16 janvier 2018. <http://www.cityfarmer.info/>.
- City Fruit. « City Fruit ». 2018. Consulté le 18 janvier 2018. <https://www.cityfruit.org/>.
- Colasanti, Kathryn J. A., Michael W. Hamm, et Charlotte M. Litjens. 2012. « The City as an “Agricultural Powerhouse”? » *Perspectives on Expanding Urban Agriculture from Detroit, Michigan*. *Urban Geography* 33 (3): 348- 69. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.33.3.348>.

- Commission de la capitale nationale. 2015. « Plan des terrains urbains de la capitale ». Commission de la capitale nationale. 14 février 2018. <http://s3.amazonaws.com/ncc-ccn/documents/culp-ptuc-fr-optimized-1.pdf?mtime=20170503110758>.
- Commission de la capitale nationale. 2017. « Le Plan de la capitale du Canada ». Commission de la capitale nationale. 12 février 2018. <http://s3.amazonaws.com/ncc-ccn/documents/PFCC-French-complete-optimized.pdf?mtime=20170503201110>
- Conférence Bring Food Home. 2017. Ottawa, Ontario. Université d'Ottawa.
- Corcoran, Mary P., et Patricia C. Kettle. 2015. « Urban Agriculture, Civil Interfaces and Moving beyond Difference: The Experiences of Plot Holders in Dublin and Belfast ». *Local Environment* 20 (10): 1215- 30. <https://doi.org/10.1080/13549839.2015.1038228>.
- Corporation des Aînés de la Cabane. s.d. « Activités extérieures ». Consulté le 13 mars 2018. http://corpocabane.net/page_activ_ext.html.
- Crane, Annie, Leela Viswanathan, et Graham Whitelaw. 2013. « Sustainability through intervention: a case study of guerrilla gardening in Kingston, Ontario ». *Local Environment* 18 (1): 71- 90. <https://doi.org/10.1080/13549839.2012.716413>.
- Crawford, Blair. « Community Garden Brightens Centretown Neighbourhood ». *Ottawa Citizen* (blog). 8 septembre 2014. <http://ottawacitizen.com/news/local-news/community-garden-brightens-centretown-neighbourhood>.
- Cutts, Bethany B., Jonathan K. London, Shaina Meiners, Kirsten Schwarz, et Mary L. Cadenasso. 2017. « Moving Dirt: Soil, Lead, and the Dynamic Spatial Politics of Urban Gardening ». *Local Environment* 22 (8): 998- 1018. <https://doi.org/10.1080/13549839.2017.1320539>.
- Deachman, Bruce. 2016. « Ottawa's Urban Farmers Cross the Fowl Line, as Hobby Comes Home to Roost ». *Ottawa Citizen* (blog). 16 avril 2016. <http://ottawacitizen.com/news/local-news/ottawas-urban-farmers-cross-the-fowl-line-as-hobby-comes-home-to-roost>.
- Debra Dynes Family House. 2016. « Debra Dynes Family House - Home ». Consulté le 13 mars 2018. <http://debradynes.ncf.ca/>.
- Despommiers, Dickson. 2010a. « The Vertical Farm ». *TEDxWindyCity*. <https://www.youtube.com/watch?v=XIdP00u2KRA>.
- . 2010b. *The Vertical Farm : Feeding the World in the 21st Century*. New York : Picador. 311 p.

- Doiron, Roger. 2017. My subversive (garden) plot. Consulté le 22 juin 2017. https://www.ted.com/talks/roger_doiron_my_subversive_garden_plot.
- Dubois, Jesse. 2011. « The Urban Farming Revolution » *TEDxClaremontColleges*. <https://www.youtube.com/watch?v=8jpmLiGz4gk>.
- Duchemin, Eric, Fabien Wegmuller, et Anne-Marie Legault. 2010. « Agriculture urbaine: un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers ». *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement* 10 (2): 1–10.
- Duffy, Andrew. 2015. « “Guerrilla Gardener” Angered by Proposed Super Mailbox Location ». *Ottawa Citizen* (blog). 17 juillet 2015. <http://ottawacitizen.com/news/local-news/guerrilla-gardener-angered-by-proposed-super-mailbox-location>.
- Dunlap, Rudy, Justin Harmon, et Gerard Kyle. 2013. « Growing in Place: The Interplay of Urban Agriculture and Place Sentiment ». *Leisure/Loisir* 37 (4): 397- 414. <https://doi.org/10.1080/14927713.2014.906173>.
- Edible Landscaping Ottawa. « Home ». 2018. Edible Landscaping Ottawa. Consulté le 24 février 2018. <http://ediblelandscapingottawa.ca/>.
- Ekoroot Farm. « Non Certified Organic Vegetables Poultry Market CSA, Medicinal Plants Ottawa, ON ». 2018. Consulté le 24 février 2018. <http://www.ekorootfarm.com/home>.
- Ellis, Rebecca. 2010. *Sowing the seeds of democracy : community gardening in Parkdale, Toronto*. Thèse de maîtrise, University of Western Ontario.
- European Federation of City Farms. « Mission ». 2018. Consulté le 16 janvier 2018. <http://www.cityfarms.org/mission>.
- Evers, Anna, et Nicole Louise Hodgson. 2011. « Food Choices and Local Food Access among Perth’s Community Gardeners ». *Local Environment* 16 (6): 585- 602. <https://doi.org/10.1080/13549839.2011.575354>.
- Fagan, Laurie. 2016. « Urban farmers scout out fertile ground in Ottawa ». *CBC News*. Consulté le 27 janvier 2017. <http://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/urban-farmers-sprouting-ottawa-1.3741962>.
- Fallen Fruit. « Fallen fruit ». 2018. Consulté le 19 janvier 2018. <http://fallenfruit.org/>.

- Farmscape Gardens. « Farmscape Gardens - Home ». 2018. Consulté le 19 janvier 2018. <https://farmscapedgardens.com/>.
- Federation of City Farms and Community Gardens. « About Us ». 2018. Consulté le 16 janvier 2018. <https://www.farmgarden.org.uk/about-us>.
- « Ferme d'Orléans – Orleans Fruit Farm – Nous nous faisons une beauté! Revenez-vous sous peu. » 2018. Consulté le 24 février 2018. <http://www.fermedorleans.com/wpferme/>.
- Ferme Proulx. 2018. « About Us | Ferme Proulx Farm ». Consulté le 14 mars 2018. <http://proulxberryfarm.com/about-us/>.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations. s.d. (a). « FAO: Développer villes plus vertes ». Consulté le 19 juin 2017. <http://www.fao.org/ag/agp/greenercities/fr/index.html>.
- s.d.(b). « FAO: Développer des villes plus vertes: L'approche de la FAO ». Consulté le 20 juin 2017. <http://www.fao.org/ag/agp/greenercities/fr/approche/index.html>.
- s.d.(c). « FAO: Développer des villes plus vertes: Villes de désespoir ou d'opportunités? » Consulté le 19 juin 2017. <http://www.fao.org/ag/agp/greenercities/fr/hup/index.html>.
- s.d.(d). « FAO's role in Urban Agriculture ». Consulté le 19 juin 2017. <http://www.fao.org/urban-agriculture/en/>.
- s.d (e). « Havana: Growing greener cities in Latin America and the Caribbean ». Consulté le 11 janvier 2018. <http://www.fao.org/ag/agp/greenercities/en/ggclac/havana.html>
- Finley, Ron. s.d. « Ron Finley - Gangsta Gardener for the Urban Community ». Consulté le 22 juin 2017. <http://ronfinley.com/>.
- Finley, Ron. 2013. *A guerilla gardener in South Central LA*. Consulté le 22 juin 2017. https://www.ted.com/talks/ron_finley_a_guerilla_gardener_in_south_central_la.
- Finn, Donovan. 2014. « DIY urbanism: implications for cities ». *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability* 7 (4): 381- 98. <https://doi.org/10.1080/17549175.2014.891149>.

- Firth, Chris, Damian Maye, et David Pearson. 2011. « Developing “Community” in Community Gardens ». *Local Environment* 16 (6): 555- 68. <https://doi.org/10.1080/13549839.2011.586025>.
- Gagnon, Charles-Antoine. 2017. « Verdir l’espace public autrement », *Le Droit*. Vendredi 21 juillet 2017.
- Garvey, Kyla. 2013. « Gatineau Man Turns Unfixed Pothole in Front of His House into Garden ». *National Post* (blog). 11 juin 2013. <http://nationalpost.com/news/canada/ottawa-man-turns-unfixed-pothole-in-front-of-his-house-into-garden>.
- Gilbert, Ame, et Yael Raviv. 2011. « Space to Grow: Women, Art, and the Urban Agriculture Movement ». *Women & Performance: A Journal of Feminist Theory* 21 (3): 385- 95. <https://doi.org/10.1080/0740770X.2011.625715>.
- Gilsenan, Pamela. 2011. « Guerrilla Gardening ». *Listen*; Hagerstown, avril 2011.
- Goldstein, Benjamin. 2016. « Testing the environmental performance of urban agriculture as a food supply in northern climates ». *Journal of Cleaner Production* 135 (Complete): 984- 94.
- Goode, Lauren. 2015. « Urban Farming TM (<http://www.urbanfarming.org>) ». *Journal of Agricultural & Food Information* 16 (3): 189- 95. <https://doi.org/10.1080/10496505.2015.1048644>.
- Gorgolewski, Mark, June Komisar et Joe Nasr. 2011. *Carrot City : Creating Places for Urban Agriculture*. The Monacelli Press : New York. 240 p.
- Gouvernement du Canada, Services intégrés de la Ferme expérimentale centrale; Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2009. « À propos de la Ferme expérimentale centrale ». Description de l’organisation. 24 février 2009. <http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/bureaux-et-emplacements/ferme-experimentale-centrale/a-propos-de-la-ferme-experimentale-centrale/?id=1169564397864>
- Grandir Bio. « Growing up Organic / Grandir bio | Bibliothèque publique d’Ottawa ». s. d. Consulté le 2 mars 2018. <https://bibliooottawalibrary.ca/fr/node/49906>.
- Gray, Leslie, Patricia Guzman, Kathryn Michelle Glowa, et Ann G. Drevno. 2014. « Can Home Gardens Scale up into Movements for Social Change? The Role of Home Gardens in Providing Food Security and Community Change in San Jose, California ». *Local Environment* 19 (2): 187- 203. <https://doi.org/10.1080/13549839.2013.792048>.

- Grebitus, Carola, Iryna Printezis, et Antonios Printezis. 2017. « Relationship between Consumer Behavior and Success of Urban Agriculture ». *Ecological Economics* 136 (juin): 189- 200. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2017.02.010>.
- GSA Carleton. « Garden ». 2014. *Carleton University Graduate Students' Association* (blog). 16 juillet 2014. <http://gsacarleton.ca/garden/>.
- Hage, Mohamed. 2012. « How a rooftop farm feeds a city ». *TEDxUdeM*. <https://www.youtube.com/watch?v=kSQm09twKEE>.
- Hagey, Paul. 2012. « Urban Farming Grows in Oakland ». *BioCycle* 53 (3): 23- 26.
- Happy Radish Farm. s.d. « About Us and The Farm ». Consulté le 11 novembre 2016. <http://www.happyradishfarm.ca/about-us-and-the-farm.html>.
- Hashim, Nadra. 2015. « Reversing food desertification: examining urban farming in Louisville, Chicago and Detroit ». *Local Environment* 20 (6): 611- 36. <https://doi.org/10.1080/13549839.2014.931364>.
- Hatchett, Lena, Loretta Brown, Joan Hopkins, Kelly Larsen, et Eliza Fournier. 2015. « Something Good Can Grow Here : Chicago Urban Agriculture Food Projects ». *Journal of Prevention & Intervention in the Community* 43 (2): 135- 47. <https://doi.org/10.1080/10852352.2014.973253>.
- Heckler, Susanne A.1, 2. 2012. « A Right to Farm in the City: Providing a Legal Framework for Legitimizing Urban Farming in American Cities ». *Valparaiso University Law Review* 47 (1): 217- 66.
- Hidden Harvest. « About ». 2012a. Consulté le 23 février 2018. <http://ottawa.hiddenharvest.ca/about/>.
- . « Offer or Volunteer ». 2012b. Consulté le 23 février 2018. <http://ottawa.hiddenharvest.ca/offer-or-pick/>.
- . « Our Story ». 2012c. Consulté le 23 février 2018. <http://ottawa.hiddenharvest.ca/about/our-story/>.
- . « Our Videos ». 2012d. Consulté le 23 février 2018. <http://ottawa.hiddenharvest.ca/about/our-videos/>.
- Hung, Holvert. 2017. « Formation of new property rights on government land through informal co-management: Case studies on countryside guerilla gardening ». *Land Use Policy* 63 (avril): 381- 93. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2017.01.024>.

- Ignatieva, Maria, et Karin Ahnmé. 2013. « Biodiverse green infrastructure for the 21st century: from “green desert” of lawns to biophilic cities ». *Journal of Architecture and Urbanism* 37 (1): 1- 9. <https://doi.org/10.3846/20297955.2013.786284>.
- Jardin des enfants d'Ottawa. 2015. « About ». *Ottawa Children's Garden* (blog). 27 avril 2015. http://www.ottawachildrengarden.org/?page_id=11.
- Jermé, Erika S., et Sarah Wakefield. 2013. « Growing a Just Garden: Environmental Justice and the Development of a Community Garden Policy for Hamilton, Ontario ». *Planning Theory & Practice* 14 (3): 295- 314. <https://doi.org/10.1080/14649357.2013.812743>.
- Johnson, Lorraine. 2004. « Guerilla Gardening: Resistance Is Fertile ». *Canadian Gardening*; Markham, avril 2004.
- Johnson, Lorraine. 2006. « Guerrilla gardening : Neglected, uncared for parts of the city are targets for creative trowels ». *Alternatives Journal* 32 (4/5): 10-12.
- Kitchen Gardeners International. « Kitchen Gardeners International ». 2018. *Changemakers*. Consulté le 18 janvier 2018. <https://www.changemakers.com/nutrientsforall/competition/entries/kitchen-gardeners-international>.
- Kohrman, Hannah, et C. Page Chamberlain. 2014. « Heavy Metals in Produce from Urban Farms in the San Francisco Bay Area ». *Food Additives & Contaminants: Part B* 7 (2): 127- 34. <https://doi.org/10.1080/19393210.2013.859740>.
- Kozai, Toyoki Fujiwara. 2016. *LED Lighting for Urban Agriculture*. Singapore: Springer. <https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=http://link.springer.com.proxy.bib.uottawa.ca/10.1007/978-981-10-1848-0>.
- La Banque Mondiale. 2013. « Urban Agriculture: Findings From Four City Case Studies ». Consulté le 26 août 2017. <http://www.worldbank.org/en/topic/urbandevelopment/publication/urban-agriculture-four-city-case-studies>.
- LaCroix, Catherine J. 2010. « Urban Agriculture and Other Green Uses: Remaking the Shrinking City ». *The Urban Lawyer* 42 (2): 225- 85.

- L.A. Green Grounds. s.d. « Los Angeles Green Grounds ». Consulté le 22 juin 2017. <http://www.lagreengrounds.org/>.
- Lamalice, Annie, Ellen Avar, Véronique Coxam, Thora Herrmann, Caroline Desbiens, Yohann Wittrant, et Sylvie Blangy. 2016. « Soutenir la sécurité alimentaire dans le Grand Nord : projets communautaires d'agriculture sous serre au Nunavik et au Nunavut ». *Études/Inuit/Studies* 40 (1): 147. <https://doi.org/10.7202/1040149ar>.
- Lawson, Laura. 2016. « Agriculture: Sowing the City ». *Nature* 540 (7634): 522- 24. <https://doi.org/10.1038/540522a>.
- Les Fermes LUFA. « Les Fermes Lufa Inc. » 2014. Consulté le 19 janvier 2018. <http://corpo.lufa.com/fr/our-farms.html>.
- Les Urbainculteurs. « À propos ». s. d. *Les Urbainculteurs*. Consulté le 16 mars 2018. <https://urbainculteurs.org/a-propos/>.
- London Development Agency. 2006. « Healthy and Sustainable Food for London : The Mayor's Food Strategy ». London City Hall. Consulté le 21 janvier 2018. https://www.london.gov.uk/sites/default/files/the_mayors_food_strategy_2006.pdf.
- Los, Fraser. 2009. « Carrot City ». *Alternatives Journal*; Waterloo 35 (4): 5.
- Lovell, Sarah Taylor. 2010. « Multifunctional Urban Agriculture for Sustainable Land Use Planning in the United States ». *Sustainability* 2 (8): 2499- 2522. <https://doi.org/10.3390/su2082499>.
- Lyons, Kristen, Carol Richards, Lotus Desfours, et Marco Amati. 2013. « Food in the City: Urban Food Movements and the (Re)-Imagining of Urban Spaces ». *Australian Planner* 50 (2): 157- 63. <https://doi.org/10.1080/07293682.2013.776983>.
- Mansfield, Brent, et Wendy Mendes. 2013. « Municipal Food Strategies and Integrated Approaches to Urban Agriculture: Exploring Three Cases from the Global North ». *International Planning Studies* 18 (1): 37- 60. <https://doi.org/10.1080/13563475.2013.750942>.
- Maple Hill Urban Farm. « Allotment Gardens ». 2018a. *Maple Hill Urban Farm* (blog). Consulté le 23 février 2018. http://maplehillurbanfarm.com/community_gardens/.

- . « Events ». 2018b. *Maple Hill Urban Farm* (blog). Consulté le 23 février 2018. <http://maplehillurbanfarm.com/events/>.
- . « From Our Farm to Your Table ». 2018c. *Maple Hill Urban Farm* (blog). Consulté le 23 février 2018. <http://maplehillurbanfarm.com/products/>.
- . « Maple Hill Urban Farm - Ottawa ». 2018d. *Maple Hill Urban Farm*. Consulté le 23 février 2018. <http://maplehillurbanfarm.com/>.
- Mark, Jason. 2011. « Digging for the Roots of the Urban Farming Movement ». *Gastronomica: The Journal of Critical Food Studies* 11 (3): 87- 91. <https://doi.org/10.1525/gfc.2011.11.3.87>.
- Martel, Martin. 2015a. « Centre d'écologie et d'agriculture urbaine ». *La Ferme Moore* (blog). Consulté le 23 février 2018. <https://lafermemoore.ca/centre-decologie-et-dagriculture-urbaine/>.
- . 2015b. « Comptoir maraîcher ». *La Ferme Moore* (blog). Consulté le 23 février 2018b. <https://lafermemoore.ca/services/comptoir-maraicher/>.
- . 2015c. « Historique ». *La Ferme Moore* (blog). Consulté le 23 février 2018c. https://lafermemoore.ca/a_propos/historique/.
- . 2015d. « La coopérative ». *La Ferme Moore* (blog). Consulté le 23 février 2018d. https://lafermemoore.ca/a_propos/cooperative/.
- . 2015e. « Le terroir sur ma table ». *La Ferme Moore* (blog). Consulté le 23 février 2018e. <https://lafermemoore.ca/services/le-terroir-sur-ma-table/>.
- . 2015f. « Les jardins ». *La Ferme Moore* (blog). Consulté le 23 février 2018f. <https://lafermemoore.ca/services/les-jardins/>.
- . 2015g. « Location d'espaces, événements ». *La Ferme Moore* (blog). Consulté le 23 février 2018g. <https://lafermemoore.ca/services/espaces/>.
- Martinho da Silva, Isabel. 2014. « Urban Agriculture in Vila Nova de Gaia: The Nurturing Symbiosis ». *Journal of Landscape Architecture* 9 (2): 42- 49. <https://doi.org/10.1080/18626033.2014.931702>.

- McClintock, Nathan. 2014. « Radical, Reformist, and Garden-Variety Neoliberal: Coming to Terms with Urban Agriculture's Contradictions ». *Local Environment* 19 (2): 147- 71. <https://doi.org/10.1080/13549839.2012.752797>.
- McEwan, Gavin. 2017. « Boom Time Globally for Urban Farming Projects ». *Horticulture Week*, 3 février 2017.
- Meharg, Andrew A. 2016. « Perspective: City Farming Needs Monitoring ». *Nature* 531 (7594): S60- S60. <https://doi.org/10.1038/531S60a>.
- Mendes, Wendy, Kevin Balmer, Terra Kaethler, et Amanda Rhoads. 2008. « Using Land Inventories to Plan for Urban Agriculture: Experiences From Portland and Vancouver ». *Journal of the American Planning Association* 74 (4): 435- 49. <https://doi.org/10.1080/01944360802354923>.
- Mendieta, Eduardo. 2010. « The city to come: Critical urban theory as utopian mapping ». *City* 14 (4): 442- 47. <https://doi.org/10.1080/13604813.2010.496207>.
- Mikadze, Vladimir. 2015. « Ephemeral Urban Landscapes of Guerrilla Gardeners: A Phenomenological Approach ». *Landscape Research* 40 (5): 519- 29. <https://doi.org/10.1080/01426397.2014.939617>.
- Milbourne, Paul. 2012. « Everyday (in)Justices and Ordinary Environmentalisms: Community Gardening in Disadvantaged Urban Neighbourhoods ». *Local Environment* 17 (9): 943- 57. <https://doi.org/10.1080/13549839.2011.607158>.
- Mincyte, Diana, et Karin Dobernig. 2016. « Urban Farming in the North American Metropolis: Rethinking Work and Distance in Alternative Food Networks ». *Environment and Planning A* 48 (9): 1767- 86. <https://doi.org/10.1177/0308518X16651444>.
- Mogk, John E., Sarah Wiatkowski, et Mary J. Weindorf. 2010. « Promoting Urban Agriculture as an Alternative Land Use for Vacant Properties in the City of Detroit: Benefits, Problems and Proposals for a Regulatory Framework for Successful Land Use Integration ». *Wayne Law Review* 56: 1521- 80.
- Mrosofsky, Lara Lucretia. 2015. *An Illustrated Guide to Growing Food on Your Balcony*. Mycelium Press : Toronto. 57 p.
- MUFI. « Mufi ». 2013. Consulté le 19 janvier 2018. <http://www.miufi.org>.

- Nahmías, Paula, et Yvon Le Caro. 2012. « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales ». *Environnement Urbain* 6: 1. <https://doi.org/10.7202/1013709ar>.
- Newman, Lenore, Lisa Jordan Powell, et Hannah Wittman. 2015. « Landscapes of food production in agriburbia: Farmland protection and local food movements in British Columbia ». *Journal of Rural Studies* 39 (juin): 99- 110. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2015.03.006>.
- Nordahl, Darrin. 2014. *Public Produce: Cultivating Our Parks, Plazas, and Streets for Healthier Cities*. <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=847726>.
- O'Connor, Jane. 2009. « The Guerilla Gardener ». *Intheblack*; Melbourne 79 (2): 67- 68.
- OOECG. « About ». 2014. *Old Ottawa East Community Garden* (blog). 3 décembre 2014. <https://oldottawaeastcommunitygarden.wordpress.com/about/>.
- Ottawa Organics. « Hi! We're Ottawa Organics... » s. d. *Ottawa Organics and Natural Foods* (blog). Consulté le 24 février 2018. <http://ottawaorganics.com/about-us/>.
- Paddeu, Flaminia. 2012. « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale ». *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement* 12 (2): 1-22. <http://www.erudit.org/en/journals/vertigo/2012-v12-n2-vertigo01159/1022530ar/abstract/>.
- Parece, Tammy E., Elena L. Serrano, et James B. Campbell. 2017. « Strategically Siting Urban Agriculture: A Socioeconomic Analysis of Roanoke, Virginia ». *The Professional Geographer* 69 (1): 45- 58. <https://doi.org/10.1080/00330124.2016.1157496>.
- Pearson, Leonie J., Linda Pearson, et Craig J. Pearson. 2010. « Sustainable Urban Agriculture: Stocktake and Opportunities ». *International Journal of Agricultural Sustainability* 8 (1): 7- 19. <https://doi.org/10.3763/ijas.2009.0468>.
- Pezrès, Emmanuel. 2010. « La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : Du jardin au projet de société ». *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10 (2): 1-13. <https://doi.org/10.4000/vertigo.9941>.
- Pinder, David. 2013. « Reconstituting the Possible: Lefebvre, Utopia and the Urban Question » *International Journal of Urban and Regional Research* 39 (1): 28- 45. doi:10.1111/1468-2427.12083.

- Plantagon. 2017. « Plantagon ». Plantagon. Consulté le 26 août 2017. <http://www.plantagon.com/>.
- Port, Caitlin M., et Markus Moos. 2014. « Growing Food in the Suburbs: Estimating the Land Potential for Sub-Urban Agriculture in Waterloo, Ontario ». *Planning Practice & Research* 29 (2): 152- 70. <https://doi.org/10.1080/02697459.2014.896157>.
- Poulsen, Melissa N. 2017. « Cultivating Citizenship, Equity, and Social Inclusion? Putting Civic Agriculture into Practice through Urban Farming ». *Agriculture and Human Values* 34 (1): 135- 48. <https://doi.org/10.1007/s10460-016-9699-y>.
- Purcell, Mark, et Shannon K. Tyman. 2015. « Cultivating food as a right to the city ». *Local Environment* 20 (10): 1132- 47. <https://doi.org/10.1080/13549839.2014.903236>.
- Rémy, Elisabeth, Philippe Branchu, Marine Canavese, et Nathalie Berthier. 2017. « Les risques sanitaires liés aux jardins collectifs : l'expertise sur le sol urbain en débat ». *Lien social et Politiques*, n° 78: 49- 69. <https://doi.org/10.7202/1039338ar>.
- Reynolds, Kristin. 2015. « Disparity Despite Diversity: Social Injustice in New York City's Urban Agriculture System ». *Antipode* 47 (1): 240- 59. <https://doi.org/10.1111/anti.12098>.
- Robertson, Adrienne. 2006. « “Vandalizing the City with Nature”: [Toronto Edition] ». *National Post*; Don Mills, Ont., 20 mai 2006, sect. Toronto.
- Roggema, Rob (éditeur). 2016. *Sustainable Urban Agriculture and Food Planning*. New York : Routledge. 287p. Consulté le 23 juin 2017. <http://www.tandfebooks.com.proxy.bib.uottawa.ca/isbn/9781315646039>.
- Rosol, Marit, et Paul Schweizer. 2012. « Ortoloco Zurich: Urban Agriculture as an Economy of Solidarity ». *City* 16 (6): 713- 24. <https://doi.org/10.1080/13604813.2012.709370>.
- Roof Water-Farm. « About ». 2018. Roof Water-Farm. Consulté le 12 janvier 2018. <http://www.roofwaterfarm.com/ueber/>.
- Royal Horticultural Society. « RHS Home Page / RHS Gardening ». 2018. Consulté le 16 janvier 2018. <https://www.rhs.org.uk/>.
- RUAF. « The RUAF Foundation ». 2018. The RUAF Foundation. Consulté le 19 janvier 2018. <http://www.ruaf.org/>.

- Saed. 2012. « Urban Farming: The Right to What Sort of City? » *Capitalism Nature Socialism* 23 (4): 1- 9. <https://doi.org/10.1080/10455752.2012.724776>.
- Salomon Cavin, Joëlle. 2012. « Entre ville stérile et ville fertile, l'émergence de l'agriculture urbaine en Suisse ». *Environnement Urbain* 6: 17. <https://doi.org/10.7202/1013710ar>.
- Schmelzkopf, Karen. 2002. « Incommensurability, Land Use, and the Right to Space: Community Gardens in New York City1 ». *Urban Geography* 23 (4): 323–343.
- Schupp, Justin L., Rebecca L. Som Castellano, Jeff S. Sharp, et Molly Bean. 2016. « Exploring Barriers to Home Gardening in Ohio Households ». *Local Environment* 21 (6): 752- 67. <https://doi.org/10.1080/13549839.2015.1017807>.
- Shacham, Enbal, Michael F. Donovan, Shannon Connolly, Andrea Mayrose, Mary Scheuermann, et E. Turner Overton. 2012. « Urban Farming: A Non-Traditional Intervention for HIV-Related Distress ». *AIDS and Behavior* 16 (5): 1238- 42. <https://doi.org/10.1007/s10461-011-0061-5>.
- Slabinski, Julie M. 2012. « From Wasteland to Oasis: How Pennsylvania Can Appropriate Vacant Urban Land into Functional Space Via Urban Farming ». *Widener Law Journal* 22 (1): 253- 87.
- Sonti, Nancy Falxa, Lindsay K. Campbell, Michelle L. Johnson, et Sarita Daftary-Steel. 2016. « Long-Term Outcomes of an Urban Farming Internship Program ». *Journal of Experiential Education* 39 (3): 269- 87. <https://doi.org/10.1177/1053825916655444>.
- Stehlin, John G., et Alexander R. Tarr. 2016. « Think Regionally, Act Locally?: Gardening, Cycling, and the Horizon of Urban Spatial Politics ». *Urban Geography*, septembre, 1- 23. <https://doi.org/10.1080/02723638.2016.1232464>.
- Surls, Rachel, Gail Feenstra, Sheila Golden, Ryan Galt, Shermain Hardesty, Claire Napawan, et Cheryl Wilen. 2015. « Gearing up to support urban farming in California: Preliminary results of a needs assessment ». *Renewable Agriculture and Food Systems* 30 (1): 33- 42. <https://doi.org/10.1017/S1742170514000052>.
- Tornaghi, Chiara. 2014. « Critical geography of urban agriculture ». *Progress in Human Geography* 38 (4): 551- 67. <https://doi.org/10.1177/0309132513512542>.

- Tornaghi, Chiara, et Barbara Van Dyck. 2015. « Research-informed gardening activism: steering the public food and land agenda ». *Local Environment* 20 (10): 1247- 64. <https://doi.org/10.1080/13549839.2014.949643>.
- Toronto Public Health. 2010. « Cultivating Food Connections : Towards a Healthy and Sustainable Food System for Toronto ». Consulté le 21 janvier 2018. 42 p. <http://tfpc.to/wordpress/wp-content/uploads/2011/10/Cultivating-Food-ConnectionsToronto-Food-Strategy-FINAL.pdf>
- Tracey, David. 2011. *Urban Agriculture : Ideas and Designs for the New Food Revolution*. Gabriola Island : New Society Publishers. 245 p.
- Travaline, Katharine, et Christian Hunold. 2010. « Urban Agriculture and Ecological Citizenship in Philadelphia ». *Local Environment* 15 (6): 581- 90. <https://doi.org/10.1080/13549839.2010.487529>.
- Turner, Bethaney, Joanna Henryks, et David Pearson. 2011. « Community Gardens: Sustainability, Health and Inclusion in the City ». *Local Environment* 16 (6): 489- 92. <https://doi.org/10.1080/13549839.2011.595901>.
- Université d'Ottawa. « Community Gardens ». 2015. Office of Campus Sustainability. Consulté le 26 février 2018a. <https://sustainable.uottawa.ca/community-gardens>.
- Université Saint-Paul. 2011. « Annual Report 2010-2011 ». Consulté le 28 février 2018. <https://ustpaul.ca/upload-files/AdminGov/AnnualReport2010/en/files/assets/downloads/page0014.pdf>
- Urban Farming. « Welcome To Urban Farming! » 2018. Consulté le 16 janvier 2018. <http://www.urbanfarming.org/>.
- Urban Harvest STL. « Food Access ». 2018. Consulté le 19 janvier 2018. <http://www.urbanharveststl.org/food-access-cluster/>.
- Urban Hens Ottawa. « About UHO ». 2011. *Urban Hens Ottawa* (blog). 13 juin 2011. <https://urbanhensottawa.wordpress.com/about/>.
- Van Holstein, Ellen. 2017. « Relating to Nature, Food and Community in Community Gardens ». *Local Environment*, mai, 1- 15. <https://doi.org/10.1080/13549839.2017.1328673>.
- Ville de Gatineau. 2016a. « Programme d'agriculture urbaine de Gatineau ». Consulté le 19 février 2018. https://www.gatineau.ca/docs/sante_publique_qualite_vie/agriculture_urbaine/programme.fr-CA.pdf

- . 2016b. « Programme d'agriculture urbaine – Plan d'action 2016-2018 ». Consulté le 19 février 2018. https://www.gatineau.ca/docs/sante_publique_qualite_vie/agriculture_urbaine/plan_action_2016_2018.fr-CA.pdf
- Ville de Gatineau. 2017. « Projet pilote sur les petits élevages urbains ». Consulté le 11 juillet 2017c. https://www.ville.gatineau.qc.ca/portail/default.aspx?p=sante_publique_qualite_vie/agriculture_urbain/e/projet_pilote_petits_elevages_urbains&mc=s&q=apiculture.
- Ville de Gatineau. 2018a. « Gatineau annonce la phase II du projet pilote sur les petits élevages urbains ». Consulté le 28 février 2018a. http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=la_ville/salle_medias/communiques/communiqu&id=1519673793.
- . 2018b. « Jardins communautaires et collectifs ». Consulté le 1 mars 2018b. https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=quoi_faire/jardins_communautaires_collectifs.
- Ville d'Ottawa. Planning, Infrastructure & Economic Development Dept. 2016a. « Part 3 - Specific Use Provisions (Sections 80-97) ». 20 décembre 2016. <https://ottawa.ca/en/part-3-specific-use-provisions-sections-80-97>.
- . « Règlement en matière de contrôle et de soin des animaux, 2003-77 ». 2016b. Consulté le 19 février 2018. http://documents.ottawa.ca/sites/documents.ottawa.ca/files/2003_77_fr.pdf.
- . Dept, Public Works & Environmental Services. 2016c. « Soins de jardin ». 22 décembre 2016. <https://ottawa.ca/fr/residents/eau-et-environnement/pelouses-et-jardins/soins-de-jardin>.
- Ville d'Ottawa. Dept, Public Works & Environmental Services. 2017a. « Pelouses et jardins ». 13 juillet 2017. <https://ottawa.ca/fr/residents/eau-et-environnement/pelouses-et-jardins>.
- . Planning, Infrastructure & Economic Development Dept. 2017b. « Section 3 - Désignations et utilisation des terrains ». 18 octobre 2017. <https://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/urbanisme-et-amenagement/plans-officiel-et-directeurs/plan-officiel/volume-1-plan-1>.
- Ville d'Ottawa. Dept, Emergency & Protective Services. 2018. « Règlement en matière de contrôle et de soin des animaux: n° 2003-77 ». 24 janvier 2018. http://documents.ottawa.ca/sites/documents.ottawa.ca/files/2003_77_fr.pdf.

- Veen, E. J., B. B. Bock, W. Van den Berg, A. J. Visser, et J. S. C. Wiskerke. 2016. « Community Gardening and Social Cohesion: Different Designs, Different Motivations ». *Local Environment* 21 (10): 1271- 87. <https://doi.org/10.1080/13549839.2015.1101433>.
- Walker, Samuel. 2016. « Urban Agriculture and the Sustainability Fix in Vancouver and Detroit ». *Urban Geography* 37 (2): 163- 82. <https://doi.org/10.1080/02723638.2015.1056606>.
- Wang, Pian Pian, et John G. Nevius. 2013. « Promoting Urban Agriculture: Insurance as an Important Tool ». *Environmental Claims Journal* 25 (4): 320- 30. <https://doi.org/10.1080/10406026.2013.833418>.
- Wegmuller, Fabien, et Eric Duchemin. 2010. « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal: étude des discours au sein du programme des jardins communautaires ». *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement* 10 (2): 1–19.
- Weissman, Evan. 2015. « Entrepreneurial Endeavors: (Re)Producing Neoliberalization through Urban Agriculture Youth Programming in Brooklyn, New York ». *Environmental Education Research* 21 (3): 351- 64. <https://doi.org/10.1080/13504622.2014.993931>.
- Wekerle, Gerda R., et Michael Classens. 2015. « Food production in the city: (re)negotiating land, food and property ». *Local Environment* 20 (10): 1175- 93. <https://doi.org/10.1080/13549839.2015.1007121>.
- White, Monica. 2011. « Sisters of the Soil: Urban Gardening as Resistance in Detroit ». *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts* 5 (1): 13–28. <https://doi.org/10.2979/racethmulglocon.5.1.13>.
- Witheridge, Jennifer, et Nina J. Morris. 2016. « An Analysis of the Effect of Public Policy on Community Garden Organisations in Edinburgh ». *Local Environment* 21 (2): 202- 18. <https://doi.org/10.1080/13549839.2014.936843>.

